



Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 22 janvier 2003

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 22 janvier 2003, à 19h, au 11 de la rue St-Eugène à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Pierrette Guertin, Annette Dumouchel, Louise Larocque et Linda Lefebvre et messieurs Charles Langevin, Guy Lesage, Paul Liberty et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : Mmes Denise Miron Marion, Anne Danis et Nicole Miller Potvin
MM Reid Soucie et Guy Éthier

Absences non-motivées : Mme Line Renaud
M. Stephen Ryan

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, Directrice générale

Mme Manon Lauriault, Directrice du service des ressources éducatives

M. Robert Ledoux, Directeur du service des ressources matérielles et informatiques

M. Jean-Claude Beaudin, Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire

M. Michel Houde, Directeur du service des ressources humaines et du secrétariat général

M. Charles Millar, Agent d'administration au service des ressources humaines et du secrétariat général

Le président d'assemblée, monsieur Daniel Moreau, salue les commissaires et les personnes présentes et ouvre ensuite l'assemblée.

RÉSOLUTION 2002-CC-210

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts et modifications apportés (caractères gras).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
 - 2- Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2002-12-11
 - 3- Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du C.E. 2002-12-11
 - 4- Parole au public
 - 5- Correspondance





Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 janvier 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-210) suite

- 6- Les élections scolaires
 - a) Remplacement présidente d'élection
 - b) Nomination d'un président d'élection
 - c) Rémunération du président et du secrétaire d'élection
 - d) Mandat au niveau des ententes
 - 7- Dossiers particuliers et dossiers de développement à la CSHBO
 - 8- Plan stratégique : le point sur l'état des travaux
 - 9- Le point sur le dossier de la formation professionnelle
 - 10- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 19 novembre 2002
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES**
- 1- Plan de réussite des écoles secondaires – questionnaire sur l'environnement socioéducatif (QES)
 - 2- Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles – 2003-2004 : dépôt du document de consultation
 - 3- Réforme de l'éducation : virage
 - 4- Dépôt des comptes rendus
 - a) Comité de coordination pédagogique – 21 novembre 2002
 - b) Comité consultatif e h d a a – parents – 26 novembre 2002
 - c) Table des services éducatifs – primaire – 3 décembre 2002
 - d) Table des services éducatifs – secondaire – 12 décembre 2002
 - e) Comité de coordination pédagogique – 13 décembre 2002
 - f) Table de soutien e h d a a – 18 décembre 2002
- C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- Registre des chèques
 - 2- Négociations gré à gré avec les transporteurs (transport parascolaire)
 - 3- Campagne de sécurité dans le transport scolaire
- D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- Compte rendu CRT : enseignants (2002-12-09)
 - 2- Compte rendu CRT : soutien (2002-11-27)
 - 3- Compte rendu CRT : PNE (2002-10-16)
 - 4- Reclassement Jean Gendron (information)
 - 5- Soirée des retraites et reconnaissance du personnel
 - 6- Démission : enseignante et psychoéducatrice
 - 7- Démission : enseignant-remplaçant
 - 8- Démission : enseignante
- E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES**
- 1- Villages branches : état de la situation
 - 2- Contamination du sol à la CEHG : rapport Envir-Eau
 - 3- Qualité de l'air, secteur ateliers FP à la CEHG : suivi aux demandes de la CSST
- F) AUTRES :**
- 1- Questions des commissaires
 - 2- Suivis



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 janvier 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-210) suite

3- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : Le mercredi 19 février 2003, à Otter-Lake

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A-2 RÉSOLUTION 2003-CC-211

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 11 décembre 2002

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 11 décembre 2002 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-3 Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du C.E. 2002-12-11

Le procès-verbal du comité exécutif du 11 décembre 2002 est déposé.

A-4 Parole au public

Un citoyen présent, M. Jacques Ethier, propriétaire d'une compagnie de transport scolaire, donne des informations sur la prochaine campagne de sécurité pour le transport scolaire.

A-5 Correspondance

Mme Thonnard et M. Beaudin répondent aux questions des commissaires sur diverses pièces de correspondance.

A-6 Les élections scolaires

a) RÉSOLUTION 2003-CC-212 **Remplacement de la présidente d'élection**

ATTENDU la demande de la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, d'être remplacée en tant que présidente d'élection,

ATTENDU que l'article 22 de la Loi sur les élections scolaires précise que le conseil des commissaires doit autoriser une telle demande,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque d'accepter que la demande de la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, d'être remplacée en tant que présidente d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RÉSOLUTION 2003-CC-213 **Nomination d'un président d'élection**

ATTENDU qu'il y aura des élections générales à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais le 16 novembre 2003,



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 janvier 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-213) suite

ATTENDU que l'article 206.6 de la Loi sur les élections scolaires prévoit que l'électeur qui s'engage à se présenter comme candidat à la prochaine élection générale peut faire une demande d'autorisation à partir du 1^{er} janvier 2003 de l'année au cours de laquelle doit avoir lieu l'élection générale,

ATTENDU les obligations du président d'élection relativement à ce qui précède,

ATTENDU la tenue des sessions de perfectionnement en avril et en mai 2003 pour les gestionnaires des élections scolaires du 16 novembre 2003,

ATTENDU l'article 22 de la Loi sur les élections scolaires en ce qui a trait à la nomination du président d'élection,

ATTENDU la demande de la directrice générale de se prévaloir des dispositions de l'article 22,

ATTENDU l'obligation du conseil des commissaires de nommer une personne pour agir en tant que président d'élection,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de nommer M. Pierre Rondeau au poste de président d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) RÉSOLUTION 2003-CC-214 **Rémunération du président et du secrétaire d'élection**

ATTENDU qu'il y aura des élections générales à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais le 16 novembre 2003,

ATTENDU les termes de l'article 30 de la Loi sur les élections scolaires relativement à la fixation, par la commission scolaire, du tarif de la rémunération et des frais du personnel électoral,

ATTENDU que ledit tarif ne peut excéder celui fixé en vertu de la Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.3) et du règlement sur le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral,

ATTENDU la résolution CC-2003-213 nommant M. Pierre Rondeau au poste de président d'élection,

ATTENDU l'article 23 de la Loi sur les élections scolaires autorisant le président d'élection à nommer un secrétaire d'élection,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin
1) que le tarif de la rémunération du président et du secrétaire d'élection relatif aux élections générales du 16 novembre 2003 soit fixé comme ci-après décrit :



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 janvier 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-214) suite

- président d'élection, un contrat de 15 360,00 \$;
 - secrétaire d'élection, un contrat de 6 750,00 \$;
- 2) que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'engage à rembourser les frais de déplacement et d'hébergement, ainsi que les frais de formation, du président d'élection et du secrétaire d'élection en conformité avec sa politique en vigueur; et
- 3) que la commission scolaire s'engage à fournir les services de secrétariat durant la période électorale.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

d) RÉSOLUTION 2003-CC-215 **Mandat au niveau des ententes**

ATTENDU qu'il y aura des élections générales à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais le 26 novembre 2003,

ATTENDU la résolution CC-2003-213 nommant M. Pierre Rondeau au poste de président d'élection,

ATTENDU l'article 23 de la Loi sur les élections scolaires autorisant le président d'élection à nommer un secrétaire d'élection,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage de mandater la directrice générale à préparer les ententes entre la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, d'une part, et, d'autre part, le président et le secrétaire d'élection, et d'autoriser le président, M. Daniel Moreau, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, de signer lesdites ententes pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

A-7 Dossiers particuliers et dossiers de développement à la CSHBO

Mme Thonnard dépose un document sur les dossiers particuliers et dossiers de développement à la CSHBO, document qui détaille, service par service, les dossiers prioritaires pour la période janvier/juin 2003. Le commissaire monsieur Guy Lesage suggère d'ajouter, au service des ressources matérielles, un point sur la réalisation d'une salle des commissaires. Mme Thonnard précise que le projet de créer une salle multimédia et de vidéoconférence est déjà en marche et que cette salle pourrait aussi servir de salle des commissaires.

A-8 Plan stratégique : le point sur l'état des travaux

Mme Thonnard informe les commissaires qu'elle enverra sous peu, par la poste, le document qui avait été étudié par le comité d'élaboration du plan stratégique, lors de sa séance du 14 janvier 2003, à Kazabazua, et qui portait sur la mission, les orientations et les voies d'action de la CSHBO pour la période 2003-2006.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 janvier 2003

A-9 Le point sur le dossier de la formation professionnelle

Mme Thonnard fait le point sur la situation du dossier de la formation professionnelle et présente un document contenant les résultats du comité de travail sur l'offre régionale. Le comité a fait un très bon travail, selon Mme Thonnard, et les quatre directeurs(trices) généraux(rales) des commissions scolaires de l'Outaouais ont fait montre d'un consensus assez extraordinaire. Selon le président, monsieur Daniel Moreau, l'urbain a été très à l'écoute du rural. De plus, il y a quelques jours, le ministre de l'Éducation a rencontré les d.g. et ceux-ci lui ont demandé un soutien pour l'implantation de la structure régionale. Une rencontre de la Table Éducation Outaouais aura lieu pour finaliser le projet d'entente spécifique à ce sujet. Lors de la prochaine rencontre du conseil des commissaires, un projet de résolution portera d'ailleurs sur cette question. Plusieurs commissaires demandent que leur soit envoyée une copie du document déposée par Mme Thonnard, soit mesdames Diane Nault, Pierrette Guertin, Madeleine Aumond et Louise Larocque et messieurs Charles Langevin et Guy Lesage.

A-10 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 19 novembre 2002

Le compte rendu est déposé.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 Plan de réussite des écoles secondaires – questionnaire sur l'environnement socioéducatif (QES)

Mme Lauriault dépose et présente un document sur le plan de réussite des écoles secondaires et le questionnaire sur l'environnement socioéducatif (QES). Les établissements travaillent à une analyse de situation indiquant les points forts et les points faibles, ainsi que les éléments à améliorer. Selon Mme Lauriault, il y a un net besoin d'approfondir la situation dans le contexte de la préparation des plans de réussite. Le questionnaire a été préparé par des chercheurs et existe en deux versions : pour les élèves et pour les membres du personnel. Ce questionnaire sera éventuellement utilisé par nos trois écoles secondaires dans le cadre du programme «Agir autrement».

B-2 Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles – 2003-2004 : dépôt du document de consultation

Mme Lauriault dépose, pour information, un document indiquant les critères pour l'inscription des élèves dans les écoles en 2003-2004. Ce projet suggère de reconduire les critères pour l'inscription des élèves dans les écoles, sans aucune modification pour l'année scolaire 2003-2004 et ce, pour tous les établissements de la CSHBO. Après consultation de diverses instances (comité consultatif de gestion, comité de parents, etc.), la proposition reviendra à la séance du 19 février 2003, pour que le conseil des commissaires statue sur son adoption.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 22 janvier 2003

D-3 Compte rendu CRT : PNE (2002-10-16)

M. Houde dépose le document

D-4 Reclassement Jean Gendron (information)

M. Houde informe les commissaires que M. Ledoux a fait l'analyse des tâches du personnel du service des ressources matérielles et informatiques et que M. Gendron a été reclassifié comme «régisseur administratif».

D-5 Soirée des retraités et reconnaissance du personnel

M. Houde explique les démarches effectuées auprès du Château Logue Hôtel Golf Resort pour la tenue de la soirée des retraités et de la reconnaissance du personnel. Une participation d'au moins 125 personnes est attendue. La commissaire madame Louise Larocque suggère de profiter de cette soirée pour organiser une activité de reconnaissance des commissaires.

D-6 RÉSOLUTION 2003-CC-217 Démission : enseignante et psychoéducatrice

CONSIDÉRANT la lettre déposée à la direction des ressources humaines par Mme Mélanie Allard, enseignante et psychoéducatrice,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin de prendre acte de la démission de Mme Mélanie Allard, enseignante et psychoéducatrice à l'établissement du Cœur de la Gatineau (école élémentaire et secondaire de Gracefield), en date du 10 janvier 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-7 RÉSOLUTION 2002-CC-218 Démission enseignant remplaçant

CONSIDÉRANT la lettre déposée à la direction des ressources humaines par M. Dennis-Patrick Hubbel, enseignant remplaçant,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Pierrette Guertin de prendre acte de la démission de M. Dennis-Patrick Hubbel, enseignant remplaçant à l'établissement du Cœur de la Gatineau (école élémentaire et secondaire de Gracefield), en date du 17 janvier 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-8 RÉSOLUTION 2002-CC-219 Démission enseignante

CONSIDÉRANT la lettre déposée à la direction des ressources humaines par Mme Chantal Saumure, enseignante,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque de prendre acte de la démission de Mme Chantal Saumure, enseignante à l'établissement Centre Pontiac, en date du 10 janvier 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numero de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 janvier 2003

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

E-1 Villages branchés : état de la situation

M. Ledoux brosse un tableau de l'état d'avancement du dossier. Un document d'appel d'offre a été préparé pour l'étude préliminaire d'ingénierie et a été acheminé, au début de cette semaine, auprès de huit firmes. L'étude portera sur divers sujets touchant le projet et le dépôt doit avoir lieu le 31 mars 2003. Il a été confirmé, la semaine dernière, que le Fonds de l'autoroute de l'information a accordé une subvention pour cette étude, à hauteur de 25 000 \$. La commissaire madame Louise Larocque demande si cela couvre tous les coûts et M. Ledoux répond en disant que la balance des frais sera assumée par la CSHBO, soit de 6 à 7 000 \$, entre autres sous forme de salaires.

E-2 Contamination du sol à la CÉHG : rapport Envir-Eau

M. Ledoux fait le point sur le dossier et mentionne que la firme Envir-Eau a fait parvenir une partie de son rapport. Les nouvelles sont assez bonnes, selon M. Ledoux : la contamination est très limitée et ne touche pas l'extérieur du bâtiment. Ce n'est sans doute pas le réservoir souterrain qui est perforé mais une conduite, ce qui diminuerait les coûts nécessaires de réhabilitation, vu que la quantité de matériel à éliminer serait minime.

E-3 Qualité de l'air, secteur ateliers FP à la CÉHG : suivi aux demandes de la CSST

M. Ledoux mentionne qu'un détecteur de monoxyde de carbone sera installé aux ateliers de la formation professionnelle (Cité étudiante) à la fin février. Par ailleurs, le ventilateur sera remplacé lors de la semaine de relâche et la réduction du niveau de bruit d'une unité d'apport d'air frais pourrait se faire durant le courant de l'été. D'autres mesures sont envisagées.

F) AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

Mme Thonnard répond aux questions des commissaires.

RÉSOLUTION 2003-CC-220 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de discuter d'un point en huis-clos.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-221 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ



Numero de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 janvier 2003

F-2 Suivis

La commissaire madame Pierrette Guertin souligne que les enfants qui fréquentent une garderie manquent parfois l'autobus parce qu'ils n'ont pas le temps de s'habiller. M. Beaudin répond qu'il fera les vérifications nécessaires

F-3 RÉSOLUTION 2002-CC-222

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que la présente session soit close

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 19 février 2003, à Otter-Lake


Secrétaire général


Président



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 19 février 2003

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 19 février 2003, à 19h, au 55 de la rue Martineau à Otter-Lake.

Sont présents à cette assemblée mesdames Denise Miron Marion, Madeleine Aumond, Line Renaud, Annette Dumouchel, Louise Larocque et Linda Lefebvre et messieurs Reid Soucie, Stephen Ryan, Guy Lesage, Paul Liberty et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que mesdames Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire) et Diane Nault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : Mme Nicole Miller Potvin
MM Charles Langevin et Guy Éthier

Absences non-motivées : Mme Pierrette Guertin

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, Directrice générale

Mme Manon Lauriault, Directrice du service des ressources éducatives

M. Robert Ledoux, Directeur du service des ressources matérielles et informatiques

M. Michel Houde, Directeur du service des ressources humaines et du secrétariat général

M. Fernand Sanchez, Directeur de l'établissement Primaire Pontiac

M. Charles Millar, Agent d'administration au service des ressources humaines et du secrétariat général

Le président d'assemblée, monsieur Daniel Moreau, salue les commissaires et les personnes présentes, et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2003-CC-223

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts et modifications apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2003-01-22
b) suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Service régional de la formation professionnelle en Outaouais
- 6- Indicateurs nationaux
- 7- Loi 124



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 février 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-223) suite

- 8- Plan stratégique
- 9- Compte rendu du comité de parents du 16 décembre 2002
- 10- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 21 janvier 2003
- 11- **Projet de loi 180**
- 12- **Ordre du mérite scolaire**

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles – année scolaire 2003-2004 : adoption
- 2- Procédure relative à la gestion des dossiers des élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes : information
- 3- Réforme de l'éducation : informations
 - a) Les services éducatifs complémentaires
 - b) Horizon 2000 : «Une école secondaire transformée»
 - c) Virage : des réseaux au service de la réussite des élèves
 - d) Virage : «Passionnement!» - projet *Coup de Cœur*
- 4- Dépôt des comptes rendus
 - a) Comité de soutien – approche orientante – 22 janvier 2003
 - b) Comité de coordination pédagogique – 24 janvier 2003
 - c) Comité des politiques pédagogiques – 10 janvier 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Suivi au conseil des commissaires du mercredi 22 janvier 2003

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Avis aux commissaires
- 2- Projet de résolution, Re : démission de M. Robert Ledoux
- 3- Comité de sélection, «directeur des ressources matérielles et informatiques»
- 4- Échéanciers : décisions du conseil
- 5- Comité santé, sécurité au travail
- 6- Soirée du personnel
- 7- Projet de règlement

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

- 1- «Villages branchés» : état de la situation
- 2- Autres dossiers

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Démission du directeur du service des ressources matérielles (huis-clos)
- 3- Lettre de monsieur Nicolas Chaussé (huis-clos)
- 4- Levée de l'assemblée

**PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : Le mercredi 26 mars 2003, à Maniwaki
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 19 février 2003

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A-2 RESOLUTION 2002-CC-191

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 22 janvier 2003

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 22 janvier 2003 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé et corrigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-3 Parole au public

Aucune question n'est posée par le public.

A-4 Correspondance

Mme Thonnard, Mme Lauriault et M. Ledoux répondent aux questions des commissaires mesdames Madeleine Aumond et Linda Lefebvre, concernant les pièces CC3, CC8 et CC11.

Incidence : à 19 h 08, le commissaire monsieur Guy Lesage se joint au conseil des commissaires.

A-5 Service régional de la formation professionnelle en Outaouais

Mme Thonnard présente le projet de résolution portant sur la création d'un service régional de la formation professionnelle et mentionne que les trois autres commissions scolaires francophones de l'Outaouais adopteront des résolutions semblables. Par la suite, le texte du projet de résolution est lu par la directrice générale.

RÉSOLUTION 2003-CC-225

Service régional de la formation professionnelle en Outaouais

CONSIDÉRANT le mandat confié au comité de travail pour le développement régional de la formation professionnelle en Outaouais par les dispositions des résolutions n° CSCV50 (2002-2003), CSD CO53-0211, CSHBO 2002-CC-173 et CSPO CC-02-03-827;

CONSIDÉRANT que le comité a complété son mandat par le dépôt du document intitulé : «Service régional de la formation professionnelle en Outaouais»;

CONSIDÉRANT que le rapport a fait l'unanimité des représentants des quatre (4) commissions scolaires concernées,

CONSIDÉRANT les recommandations du rapport,

CONSIDÉRANT la volonté des partenaires suivants soit le Conseil régional de développement de l'Outaouais, Emploi-Québec, le ministère de l'Éducation, l'Université et les collèges de supporter la mise en place d'un service régional de la formation professionnelle en Outaouais,



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 février 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-225) suite

CONSIDÉRANT la volonté des partenaires à signer une entente spécifique pour

- coordonner la phase d'implantation du service régional en formation professionnelle,
- identifier progressivement les conditions d'arrimage entre la formation professionnelle et la formation technique et en faciliter la mise en œuvre dans le respect du processus de changement actuellement amorcé pour l'implantation d'un service régional en formation professionnelle,

CONSIDÉRANT la recommandation du Service de l'éducation des adultes et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire madame Louise Larocque et résolu

- d'adopter le rapport final déposé,
- d'adopter la nouvelle structure, son financement et le mandat s'y rattachant;
- de nommer au conseil d'administration la président et la directrice générale;
- de mandater le président et la directrice générale à signer les documents officiels inhérents aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

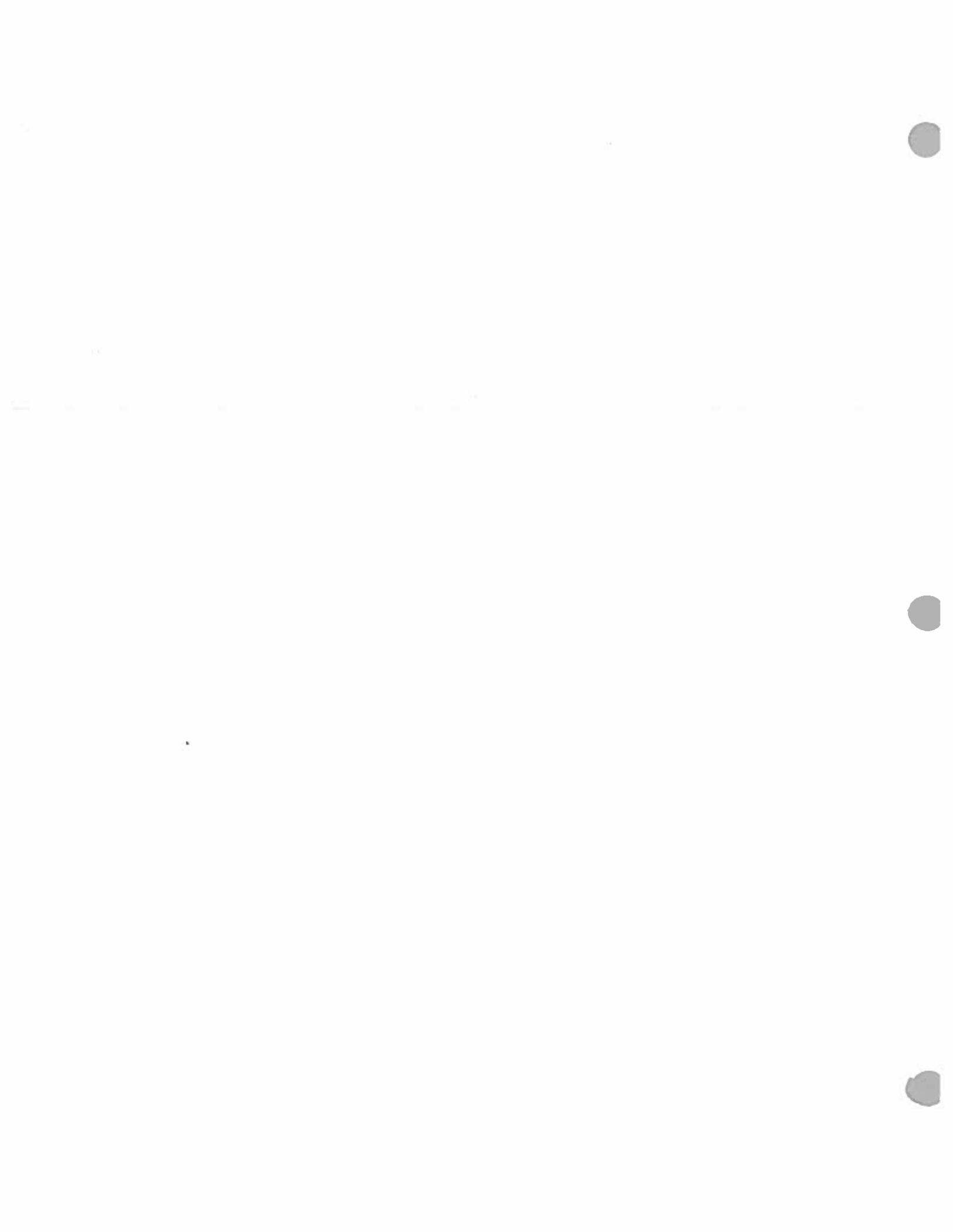
A-6 Indicateurs nationaux

Mme Thonnard présente les indicateurs nationaux que vient d'envoyer le ministère de l'Éducation. Ces indicateurs seront utilisés lors de l'élaboration du plan stratégique de la commission scolaire et des plans de réussite des établissements et seront intégrés dans leurs dispositions.

Incidence : à 19 h 23, le commissaire monsieur Stephen Ryan se joint au conseil des commissaires.

A-7 Loi 124

Mme Thonnard explique le contexte de cette loi qui modifie la Loi sur l'instruction publique et elle présente un document préparé par la Fédération des commissions scolaires du Québec. Elle aborde ensuite les principaux changements qu'introduit la loi, point par point, comparativement aux articles correspondants de la Loi sur l'instruction publique. Les pages 23 et 24 du document étant manquantes, il est décidé de les faire parvenir aux commissaires le jour suivant la présente assemblée.







**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 février 2003

A-8 Plan stratégique

Mme Thonnard mentionne aux commissaires que la rencontre du comité d'élaboration qui avait été prévue pour le lundi 17 février 2003 a été annulée parce qu'il y a déjà suffisamment de matériel pour entreprendre la rédaction du plan stratégique. Sitôt que le document sera disponible, le comité d'élaboration pourra le valider lors d'une rencontre qui reste à déterminer. Par ailleurs, le ministère de l'éducation, suite à des demandes provenant de d'autres commissions scolaires, a convenu d'allonger le délai alloué à la préparation des plans stratégiques. Ceux-ci pourront dorénavant être déposés aussi tard qu'en août 2003, au lieu de l'ancienne date-butoir de juin 2003. Ce changement permettra à la CSHBO de peaufiner son document. Stratégiquement parlant, selon Mme Thonnard, il peut être souhaitable de déposer le plan stratégique de la CSHBO lors de la rencontre d'août du conseil des commissaires, soit au début de l'année scolaire 2003-2004. Un consensus se dégage autour de la table des commissaires pour procéder de cette façon.

A-9 Compte rendu du comité de parents du 16 décembre 2002

Le compte rendu est déposé.

A-10 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 21 janvier 2003

Le compte rendu est déposé.

A-11 Projet de loi 180

Mme Thonnard explique les dispositions du projet de loi 180, notamment l'obligation de divulguer, lorsque la situation l'exige, certains renseignements personnels, afin d'assurer la protection des personnes.

A-12 Ordre du mérite scolaire

La commissaire madame Madeleine Aumond explique qu'une rencontre du comité de l'ordre du mérite scolaire a eu lieu à Gatineau au mois de janvier et que plusieurs candidatures ont alors été examinées. Au niveau de la CSHBO, celle de M. Roger Jobin a été soumise. Mme Aumond a invité les gens présents à soumettre d'autres candidatures avant la date limite du 28 mars. En ce qui concerne la soirée de remise de l'ordre du mérite scolaire, les dates envisagées sont soit le 2, soit le 9 mai. L'événement se tiendra à Gatineau, à la nouvelle école secondaire du Versant, sous la thématique des années 50 et 60.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles – année scolaire 2003-2004 : adoption

Mme Lauriault dépose et présente les critères. La commissaire madame Line Renaud pose une question sur la répartition du bassin de clientèle du territoire de la municipalité de Délagé, par rapport à l'école Laval, de Ste-Thérèse.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 février 2003

RÉSOLUTION 2003-CC-226

**Critères pour l'inscription des
élèves dans les écoles - année
scolaire 2003-2004**

CONSIDÉRANT l'obligation faite à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de l'Outaouais d'établir annuellement les critères pour l'inscription des élèves dans les écoles,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage d'adopter le document intitulé «Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles», année scolaire 2003-2004, tel que déposé par la directrice du service des ressources éducatives

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

La conseillère madame Line Renaud demande que sa dissidence soit enregistrée au procès-verbal.

B-2 Procédure relative à la gestion des dossiers des élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes

Mme Lauriault présente la procédure, préparée par un comité de travail et explique que plusieurs consultations seront faites au cours des prochains mois. Le document sera ensuite soumis au conseil des commissaires, pour adoption, au cours de la séance du 14 mai 2003.

B-3 Réforme de l'éducation

Mme Lauriault dépose et présente les documents suivants :

- a) Les services éducatifs complémentaires
- b) Horizon 2005 : «Une école secondaire transformée»
- c) Virage : des réseaux au service de la réussite des élèves
- d) Virage : «Passionnement!» - projet *Coup de Cœur*

B-4 Dépôt des comptes rendus

Les comptes rendus suivants sont déposés :

- a) Comité de soutien - approche orientante - 22 janvier 2003
- b) Comité de coordination pédagogique - 24 janvier 2003
- c) Comité des politiques pédagogiques - 10 janvier 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2003-CC-227

Registre de chèques

ATTENDU la vérification des registres de chèques qu'a effectuée le commissaire monsieur Daniel Moreau,

ATTENDU que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les registres des chèques de la CSHBO du 24 janvier au 07 février 2003 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais



Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 19 février 2003

C-2 Suivi au conseil des commissaires du mercredi 22 janvier 2003

Mme Thonnard présente le document faisant suite à une demande déposée par la commissaire madame Pierrette Guertin, relativement au transport scolaire.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Avis aux commissaires

Le commissaire monsieur Daniel Moreau présente l'avis préparé par le secrétariat général, explicitant certains articles de la *Loi sur les élections scolaires*. M. Moreau suggère de laisser les choses en l'état et ajoute que la commissaire madame Denise Miller Potvin a l'intention d'assister à certaines assemblées du conseil des commissaires d'ici la fin du mandat en cours.

D-2 RÉSOLUTION 2003-CC-228 **Démission, directeur des ressources matérielles et informatiques**

CONSIDÉRANT la lettre déposée à la direction générale par M. Robert Ledoux, directeur des ressources matérielles et informatiques;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de prendre acte de la démission de M. Robert Ledoux, directeur des ressources matérielles et informatiques à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, en date du 14 mars 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2003-CC-229 **Comité de sélection, «directeur des ressources matérielles et informatiques»**

CONSIDÉRANT la vacance au poste de direction des ressources matérielles et informatiques;

CONSIDÉRANT la politique de dotation de personnel,

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre en place un comité de sélection dans le but de pourvoir le poste à la direction du service des ressources matérielles et informatiques;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de former un comité de sélection composé de trois membres commissaires et que trois commissaires soient nommés à titre de substituts ainsi que de la directrice générale.

Commissaires
Mme Linda Lefebvre
Mme Denise Miron Marion
Mme Diane Nault

Commissaires substituts
M. Daniel Moreau
M. Guy Lesage
Mme Line Renaud

La composition du comité sera complétée par une personne ressource.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 février 2003

D-4 Échéanciers : décision du conseil

M. Houde présente un document intitulé «Échéancier, processus décisionnel, service des ressources humaines, pour l'année 2002-2003».

D-5 Comité santé, sécurité au travail

M. Houde dépose un document intitulé «Rôle du comité de prévention à la santé et la sécurité au travail».

D-6 Soirée du personnel

M. Houde explique où en est rendue la préparation de la soirée du personnel prévue pour ce printemps. La date envisagée est le 2 mai 2003 et le lieu envisagé est le Club de golf Algonquin, de Messines. Dans ce dossier, une recommandation sera faite au comité consultatif de gestion.

D-7 RÉSOLUTION 2003-CC-230 Projet de règlement modifiant le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la CSHBO

CONSIDÉRANT l'impossibilité de tenir la séance ordinaire du conseil des commissaires le 14 mai prochain,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'adopter le projet de règlement modifiant le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (2002-CC-092), de façon à reporter la séance ordinaire prévue le 14 mai 2003 à la date du 28 mai 2003, aux fins d'application des dispositions des articles 392 et 394 de la *Loi sur l'instruction publique*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

E-1 «Villages branchés» -état de la situation

M. Ledoux explique que le mandat, pour l'étude préliminaire d'ingénierie, a été confiée à la Société Grics, en partenariat avec XIT Télécom.

RÉSOLUTION 2003-CC-231 Projet «Villages branchés» : réseau à large bande passante desservant le Pontiac et la Vallée-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT l'octroi d'une subvention d'un montant maximal de 23 200 \$ du Fonds de l'autoroute de l'information pour la réalisation d'une étude préliminaire d'ingénierie,

CONSIDÉRANT qu'au terme d'un processus d'appel d'offres, la proposition de la Société GRICS, en partenariat avec XIT TÉLÉCOM, a été retenue pour la réalisation de l'étude précitée;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 février 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-231) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Linda Lefebvre d'autoriser le président de la CSHBO, M. Daniel Moreau, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, à signer tous les documents relatifs au projet «Villages branchés», incluant notamment la convention concernant l'octroi de la subvention du Fonds de l'autoroute de l'information.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 Autres dossiers

M. Ledoux explique l'état d'avancement de certains dossiers, notamment celui de la qualité de l'air aux ateliers du Centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau (situés dans les locaux de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau). Les travaux d'installation des détecteurs de monoxyde de carbone sont en cours. Aussi, les évaluations sur la problématique du système de ventilation ont été reçues. Au niveau de la conciergerie, un appel d'offres sera fait pour régulariser les dates des contrats. Le commissaire monsieur Daniel Moreau profite de l'occasion pour souligner son appréciation de la contribution de M. Ledoux à la direction des ressources matérielles et informatiques et le remercie de son support professionnel au cours de son passage à la CSHBO.

F) AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

Mme Thonnard répond aux questions des commissaires, notamment sur les journées de fermeture dues au froid et les enveloppes utilisées pour les envois de documents aux commissaires. La commissaire madame Line Renaud demande qu'une lettre de félicitations soit envoyée à Mme Lucille Morin, instigatrice du Club des petits déjeuners.

F-2 Démission du directeur du service des ressources matérielles

F-3 Lettre de monsieur Nicolas Chaussé

RÉSOLUTION 2003-CC-232

Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de discuter des points F-2 et F-3 en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2003-CC-233

Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

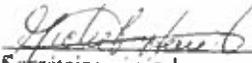
Le mercredi 19 février 2003

F-4 **RÉSOLUTION 2003-CC-234** **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la
présente session soit close

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

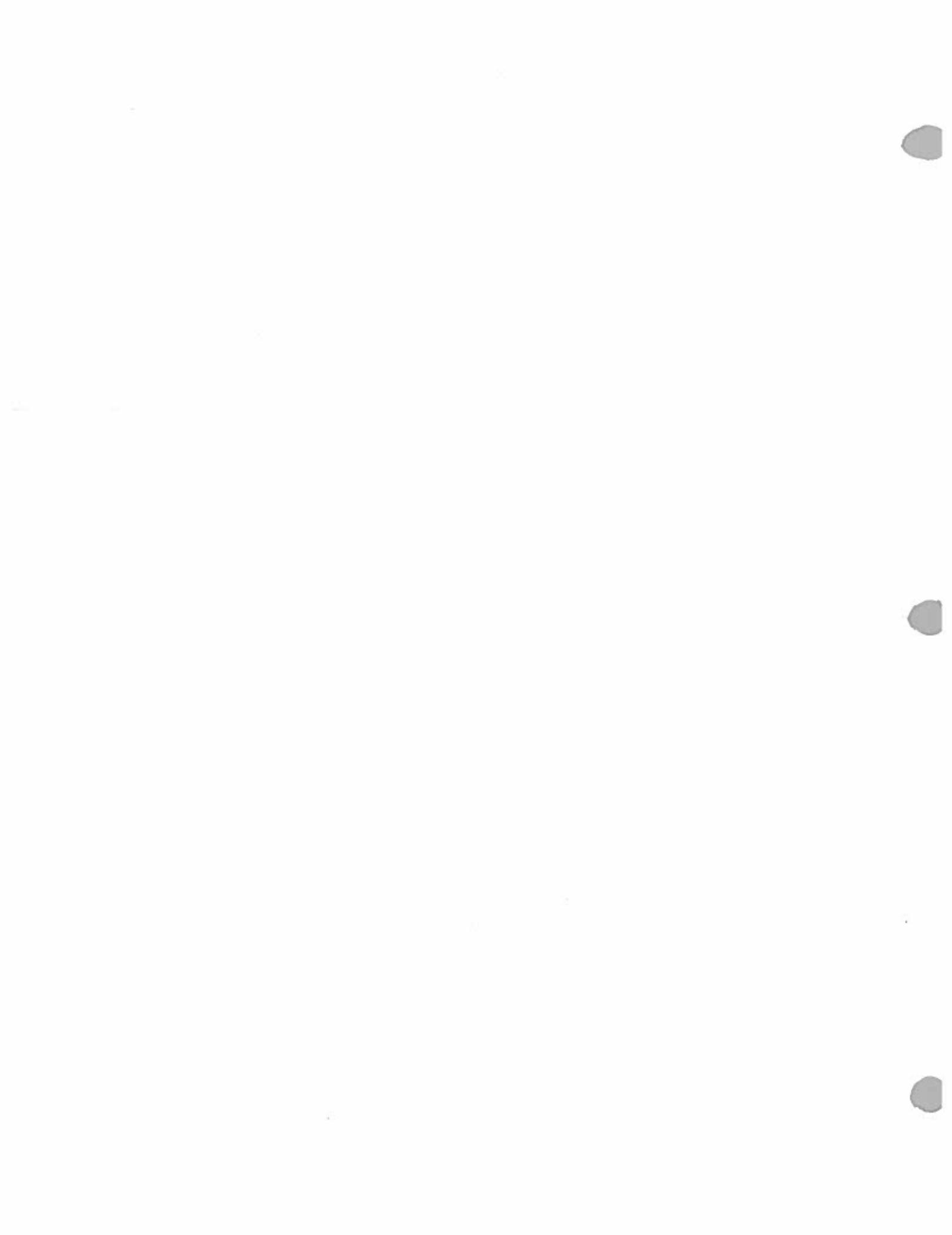
Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 26 mars 2003, à Maniwaki.



Secrétaire général



Président







Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2003

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 26 mars 2003, à 19h, au 211 de la rue Henri-Bourassa à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Denise Miron Marion, Pierrette Guertin, Madeleine Aumond, Line Renaud, Annette Dumouchel, Louise Larocque et Linda Lefebvre et messieurs Reid Soucie, Guy Lesage, Paul Liberty, Charles Langevin, Guy Éthier et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que mesdames Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire) et Diane Nault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : Mme Nicole Miller Potvin
M. Stephen Ryan

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, Directrice générale
Mme Manon Lauriault, Directrice du service des ressources éducatives
M. Michel Houde, Directeur du service des ressources humaines et du secrétariat général
M. Jean-Claude Beaudin, Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire
M. Charles Millar, Agent d'administration au service des ressources humaines et du secrétariat général

Le président d'assemblée, monsieur Daniel Moreau, salue les commissaires et les personnes présentes, et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2003-CC-235

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts et modifications apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2003-02-19
b) suivis
- 3- Dépôt du procès-verbal du CE 2003-02-19
- 4- Parole au public
- 5- Correspondance
- 6- Table Éducation Outaouais
- 7- Direction des ressources matérielles
- 8- Groupe de travail sur le maintien de l'école de village



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-235) suite

- 9- Entente spécifique en formation professionnelle
 - 10- Compte rendu du comité de parents du 12 février 2003
 - 11- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 25 février 2003
 - 12- **Planification stratégique**
 - 13- **Inscription au brunch de la Fondation de l'hôpital**
 - 14- **Conseil général**
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**
- 1- Calendrier scolaire 2003-2004 : adoption
 - 2- Réforme de l'éducation – informations :
 - a) Augmentation du temps d'enseignement – communiqué de presse
 - b) Retour sur la rencontre générale concernant la persévérance scolaire (20 février 2003)
 - 3- Fluctuations de la clientèle scolaire : avis de départ des élèves (novembre à mars)
 - 4- Organisation scolaire 2003-2004 : information
 - 5- Dépôt de comptes rendus :
 - a) Table de suivi à l'implantation de la réforme – 29 janvier 2003
 - b) Comité des politiques pédagogiques – 29 janvier 2003
 - c) Table des services éducatifs – primaire – 11 février 2003
 - d) Table des services éducatifs – secondaire – 13 février 2003
 - e) Comité de coordination pédagogique – 21 février 2003
- C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- Registre des chèques
 - 2- Rapport budgétaire périodique
 - 3- Transport scolaire
- D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- Délégation de pouvoir – adoption plan d'effectif
 - 2- Calendrier de travail : professionnels, soutien, cadres
 - 3- Soirée du personnel
 - 4- Compte rendu du CRT professionnels
 - 5- Compte rendu du CRT enseignants
- E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES**
- 1- Contrats d'entretien ménager 2003-2004, secteur Pontiac (**modifié subséquemment, voir point E-1**)
 - 2- Vente d'autos (formation professionnelle)
 - 3- Villages branchés
- F) AUTRES :**
- 1- Questions des commissaires
 - 2- (Huis-clos)



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-235) suite

3. Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 23 avril 2003, à Fort-Coulonge

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Incidence : à 19 h 03, la commissaire madame Pierrette Guertin se joint au conseil des commissaires

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A-2 RÉSOLUTION 2003-CC-236

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 19 février 2003

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 19 février 2003 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé et corrigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-3 **Dépôt du procès-verbal du CE 2003-02-19**

Le procès-verbal est déposé.

A-4 **Parole au public**

Il n'y a pas de questions de la part du public.

A-5 **Correspondance**

Mme Thonnard répond aux questions soulevées par les commissaires mesdames Louise Larocque et Madeleine Aumond concernant certaines pièces de la correspondance. La commissaire madame Louise Larocque demande qu'un projet de résolution soit préparé au sujet de la violence à l'école, en s'inspirant d'une résolution semblable provenant de la Commission scolaire des Draveurs. Le projet de résolution sera présenté à la prochaine assemblée du conseil des commissaires.

A-6 **Table Éducation Outaouais**

Mme Thonnard explique les éléments de la pochette d'information envoyée aux commissaires, concernant la Table Éducation Outaouais, particulièrement au sujet de son mandat et du rôle de ses comités. La pochette est un bel outil de travail, selon le commissaire monsieur Daniel Moreau.

Incidence : à 19 h 11, les commissaires mesdames Line Renaud et Linda Lefebvre, ainsi que le commissaire monsieur Paul Liberty, se joignent au conseil des commissaires.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2003

A-7 Direction des ressources matérielles

Mme Thonnard rappelle aux commissaires la formation d'un comité de sélection pour combler le poste de directeur(trice) du service des ressources matérielles. Elle informe le conseil des commissaires qu'un second affichage aura lieu prochainement, dans des quotidiens de Montréal et de Québec. L'échéancier visé est le suivant : publication des avis dans les journaux (26 mars au 11 avril), tests psychométriques (14 au 19 avril), entrevues (29 avril), entrée en fonction (2 juin). Le commissaire monsieur Guy Lesage propose un changement dans la liste des substituts du comité de sélection.

RÉSOLUTION 2003-CC-237

**Modification de la liste des
substituts du comité de sélection**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage que la liste des substituts du comité mis sur pied pour la sélection du directeur/directrice du service des ressources matérielles de la CSHBO soit modifiée de façon à ajouter deux autres représentants du Pontiac : 1) Annette Dumouchel et 2) Reid Soucie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Groupe de travail sur le maintien de l'école de village

Mme Thonnard explique les divers documents envoyés aux commissaires et souligne particulièrement le mémoire préparé par le Groupe de travail sur le maintien de l'école de village (Fédération des commissions scolaires du Québec). Elle explique aussi les réactions du gouvernement provincial face à ce mémoire (annexe 1). Au niveau des mesures prises par le ministère (investissements additionnels de 11 millions \$ sur deux ans), un montant de 425 500 \$ sera alloué à l'Outaouais et consacré à 19 bâtiments. Mme Thonnard a dit espérer que plusieurs de ces 19 bâtiments encore non-identifiés se retrouvent sur le territoire de la CSHBO.

A-9 Entente spécifique en formation professionnelle

Mme Thonnard souligne que les ministres concernés ont signé l'entente spécifique sur la formation professionnelle et technique et que le service régionalisé sera lancé prochainement. La contribution des quatre commissions scolaires de l'Outaouais sera de l'ordre de 40 000 \$. Une personne de la CSHBO sera aussi affectée à temps partiel au service régionalisé, soit M. Lucien Desnoyers.

A-10 Compte rendu du comité de parents du 12 février 2003

Le compte rendu est déposé.

A-11 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 25 février 2003

Le compte rendu est déposé.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2003

A-12 Planification stratégique

Mme Thonnard explique l'état d'avancement du dossier. La préparation du document sera terminée sous peu et le texte sera présenté au comité d'élaboration lors d'une rencontre qui aura lieu le 28 avril, à Kazabazua (Auberge des Rives), à l'occasion d'un '5 à 9'. Une convocation sera d'ailleurs envoyée aux membres du comité. De plus, une copie du texte accompagnera la convocation, afin qu'ils puissent en prendre connaissance avant la tenue de la rencontre.

A-13 Inscription au brunch de la Fondation de l'hôpital

Mme Thonnard rappelle que le brunch annuel de la Fondation du Centre hospitalier de Maniwaki aura lieu le 4 mai, à 11 h, à la salle municipale de Gracefield. Les personnes intéressées à participer sont priées de signer un formulaire.

A-14 Conseil général

La commissaire madame Louise Larocque présente un compte rendu de la dernière rencontre du conseil général, tenue les 21-22 février 2003. Elle explique l'état d'avancement de divers dossiers : allocations ciblées, Fonds Jeunesse, fonds pour la formation des enseignant(e)s, manuels scolaires, copiage des logiciels, transport scolaire, bonis forfaitaires, groupe de travail sur la dernière école de village, compagnies d'assurance, élections scolaires, traitement des plaintes en éducation, etc.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 RÉSOLUTION 2003-CC-238 Calendrier scolaire 2003-2004

CONSIDÉRANT le respect des prescriptions du régime pédagogique;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adapter l'organisation pédagogique aux nouvelles réalités engendrées par la réforme soit le travail en équipe-cycle, la formation continue;

CONSIDÉRANT le cheminement réalisé à des fins de consultation sur le projet de calendrier scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage d'adopter le projet de calendrier scolaire 2003-2004, tel que déposé par la direction du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

RÉSOLUTION 2003-CC-239 Calendrier scolaire et transport scolaire

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de calendrier scolaire par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT certaines questions soulevées au sujet du transport scolaire;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-239) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Linda Lefebvre de soumettre à l'avenir les projets de calendrier scolaire, à des fins de consultation, au comité des ressources éducatives et d'inviter un représentant du comité de transport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 Réforme de l'éducation - informations

- a) Augmentation du temps d'enseignement – communiqué de presse

Mme Lauriault explique l'intention du ministère d'ajouter une heure d'enseignement au primaire en 2004-2005 et une autre heure en 2005-2006

- b) Retour sur la rencontre régionale concernant la persévérance scolaire (20 février 2003)

Mme Lauriault commente cette rencontre animée par M. Pierre Collerette, un universitaire qui travaille étroitement avec la Cité étudiante de la Haute-Gatineau et l'école secondaire Sieur-de-Coulonge. Selon la commissaire madame Linda Lefebvre, les ateliers et la présentation de M. Collerette ont été très utiles et la rencontre a été, dans l'ensemble, très productive.

B-3 Fluctuations de la clientèle scolaire : avis de départ des élèves (novembre à mars)

Mme Lauriault dépose et explique les données relatives aux départs des élèves, de novembre 2002 à mars 2003, pour les trois écoles secondaires de la CSHBO.

B-4 Organisation scolaire 2003-2004 : information

Mme Lauriault présente aux commissaires des chiffres globaux sur le nombre d'élèves par secteur. Il en ressort que, pour la prochaine année scolaire, une baisse de 129 élèves est attendue dans le secteur primaire, alors qu'une hausse de 41 élèves est anticipée dans le secteur secondaire.

B-5 Dépôt des comptes rendus

Les comptes rendus suivants sont déposés :

- a) Table de suivi à l'implantation de la réforme – 29 janvier 2003
- b) Comité des politiques pédagogiques – 29 janvier 2003
- c) Table des services éducatifs – primaire – 11 février 2003
- d) Table des services éducatifs – secondaire – 13 février 2003
- e) Comité de coordination pédagogique – 21 février 2003



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2003-CC-240 Registre de chèques

ATTENDU la vérification des registres de chèques qu'a effectuée la commissaire madame Annette Dumouchel,

ATTENDU que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que les registres des chèques de la CSHBO du 24 février au 10 mars 2003 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 Rapport budgétaire périodique

M. Beaudin, présente le rapport budgétaire périodique.

C-3 Transport scolaire

M. Beaudin donne un compte rendu de la rencontre du comité de transport du 18 mars 2003 et explique que l'annonce des élections provinciales est venue chambarder les négociations dans le transport scolaire.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2003-CC-241 Adoption plan effectifs

CONSIDÉRANT la remise du conseil des commissaires du 14 mai 2003 au 28 mai 2003;

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption des plans d'effectifs du personnel de soutien et professionnel,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de mandater la directrice générale d'adopter les plans d'effectifs pour l'année 2003-2004 de ces personnels tel que convenu par les conventions collectives respectives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-2 RÉSOLUTION 2003-CC-242 Adoption du calendrier des jours
chômés et payés 2003-2004**

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption du calendrier des jours chômés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'accepter le calendrier des jours chômés et payés 2003-2004 tel que présenté par le directeur des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 20 jours chômés et payés répartis comme suit :



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-242) suite

- 1^{er} juillet 2003
- 1^{er} septembre 2003
- 13 octobre 2003
- 24 au 31 décembre 2003
- 1^{er} au 6 janvier 2004
- 3, 4 et 5 mars 2004
- 9 et 12 avril 2004
- 17 mai 2004
- 24 juin 2004

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 Soirée du personnel

M. Houde informe les commissaires sur la soirée du personnel qui aura lieu le 2 mai 2003 et présente l'invitation qui a été envoyée au personnel. Les commissaires recevront une invitation personnalisée et sont priés de confirmer leur présence auprès de Mme Rodgers.

D-4 Compte rendu du CRT professionnel

Le compte rendu est déposé.

D-5 Compte rendu du CRT enseignants

Le compte rendu est déposé.

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

E-1 Contrat d'entretien ménager 2003-2004, secteur Pontiac

M. Beaudin demande au proposeur de la résolution 2003-CC-235, le commissaire monsieur Guy Lesage, s'il accepte une modification à l'ordre du jour, afin que l'item «secteur Pontiac» soit biffé du libellé de la résolution prévue au point E-1 et afin que trois résolutions non-incluses à l'ordre du jour soient ajoutées à ce point (E-1 deviendrait E-1.1, E-4 deviendrait E-1.2, E-5 deviendrait E-1.3 et E-6 deviendrait E-1.4) Le commissaire monsieur Guy Lesage accepte la modification proposée.

E-1.1 RÉSOLUTION 2003-CC-243 Contrats d'entretien ménager 2003-2004

CONSIDÉRANT que les entrepreneurs ont accepté de renouveler leurs contrats au même prix qu'en 2002-2003, mais en prenant en considération l'augmentation du coût de la vie selon Statistiques Canada qui est de 3,4 %,

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais accepte le renouvellement des contrats d'entretien ménager suivants pour l'année 2003-2004, soit :



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 mars 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-243) suite

Entrepreneurs - écoles	Nouveau montant 2003-2004	Taxes, TPS-TVQ
Entretien ménager Graveline & Patry Sieur-de-Coulonge	97 417,28 \$	En plus
Service d'entretien ménager St-Jean Enn Ste-Anne	18 135,33 \$	En plus
Centre Pontiac	26 546,92 \$	En plus
Construction Fait-Tout (Jeff Presley) Ste-Marie Otter Lake	22 050,05 \$	En plus

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-1.2 Engagement concernant les travaux d'entretien ménager au Centre Notre-Dame-du-Désert

RÉSOLUTION 2003-CC-244

**Engagement concernant les travaux
d'entretien ménager au Centre Notre-
Dame-du-Désert**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de services concernant les travaux d'entretien ménager;

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin et résolu d'engager Mme Thérèse Major pour exécuter les travaux d'entretien ménager au Centre Notre-Dame-du-Désert au montant de 6 799,99 \$ pour 3 mois (taxes incluses) et 27 200,00 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

DE PLUS, IL EST RÉSOLU que le président, M. Daniel Moreau, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat d'engagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-1.3 RÉSOLUTION 2003-CC-245

**Engagement concernant les travaux
d'entretien ménager à l'école / Lac
Cayamant**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de services concernant les travaux d'entretien ménager;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-245) suite

CONSIDÉRANT le cahier des charges,

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection,

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond et résolu d'engager Mme Line Boileau pour exécuter les travaux d'entretien ménager à l'école du Lac Cayamant au montant de 3 000,00 \$ pour 3 mois (taxes incluses) et 11 850,00 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

DE PLUS, IL EST RÉSOLU que le président, M. Daniel Moreau, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat d'engagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-1.4 RÉSOLUTION 2003-CC-246

Contrats d'entretien ménager 2003-2004

CONSIDÉRANT la satisfaction des directions d'école,

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur a accepté de renouveler ses contrats au même prix qu'en 2002-2003;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais accepte le renouvellement des contrats d'entretien ménager suivants pour l'année 2003-2004, soit :

ENTREPRENEUR	MONTANTS
<u>Mme Gaétane Rivest</u>	
École Sacré-Cœur / Grand-Remous	19 282,00 \$ +taxes
École Dominique-Savio / Montcerf	14 806,00 \$ +taxes
Centre St-Eugène / Déléage	16 904,00 \$ +taxes

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 Vente d'autos

Le commissaire monsieur Daniel Moreau propose de fondre les deux résolutions E-2 en une seule.

RESOLUTION 2003-CC-247

Vente d'autos

CONSIDÉRANT la demande du centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau pour vendre les autos :

- Lot 1 : Cavalier 94 plaque no FV 37964
- Lot 2 : Sunbird 92 plaque no
- Lot 3 : Subaru Justy 91 plaque no FX 69388
- Lot 4 : Hyundai Elentra 92 plaque no FX 69385

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public,



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-247) suite

CONSIDÉRANT que la Sunbird 92 immatriculée FAD 1397 n'a pas été vendue.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Laroque et résolu d'accepter les transactions suivantes :

L. Lacourrière	Lot 1 (Cavalier 94)	2 612,00 \$
F. Bouliane	Lot 3 (Subaru 91)	1 050,00 \$
J. Matte	Lot 4 (Hyundai 92)	1 100,00 \$

et d'autoriser M. Lucien Desnoyers à vendre l'automobile décrite ci-dessous et ce, au prix fixé par cette résolution.

Sunbird 92, plaque no FAD 1397, au montant de 1 400,00 \$
Monsieur Lucien Desnoyers est autorisé à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-3 Villages branchés

Mme Thonnard explique l'état d'avancement du dossier et présente un document du ministère de l'Éducation portant sur le programme.

F) AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

Le conseiller monsieur Guy Lesage exprime ses remerciements pour la nouvelle formule utilisée pour les envois de documents. Ensuite, Mme Thonnard répond aux questions des commissaires.

F-2 (Huis-clos)

RÉSOLUTION 2003-CC-248 **Tombée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de discuter du point F-2 en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2003-CC-249 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 mars 2003

F-4 RESOLUTION 2003-CC-250

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSE par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la
présente session soit close

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 23 avril 2003, à Fort-Coulonge.



Secrétaire général



Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 avril 2003

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 23 avril 2003, à 19h, au 185 de la rue Principale à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Denise Miron Marion, Pierrette Guertin, Madeleine Aumond, Line Renaud, Annette Dumouchel, Louise Larocque et Linda Lefebvre et messieurs Guy Lesage, Paul Liberty, Charles Langevin et Guy Éthier, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire).

Absences motivées : Mesdames Nicole Miller Potvin et Diane Nault
 Messieurs Stephen Ryan, Reid Soucie, Daniel Moreau

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, Directrice générale
M. Jean-Claude Beaudin, Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire
M. Michel Houde, Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar, Agent d'administration au service des ressources humaines et du secrétariat général

En l'absence du président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, le vice-président, monsieur Guy Lesage, assume la présidence de l'assemblée. M. Lesage salue les commissaires et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2003-CC-251

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts et modifications apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
 - 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2003-03-26
b) Suivis
 - 3- Dépôt du procès-verbal du CE 2003-02-19
 - 4- Parole au public
 - 5- Correspondance
 - 6- Action commune pour contrer la violence à la télévision
 - 7- Les nouvelles dispositions de la Loi sur l'instruction publique
 - 8- Perspectives de réorganisation de la formation générale des adultes



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

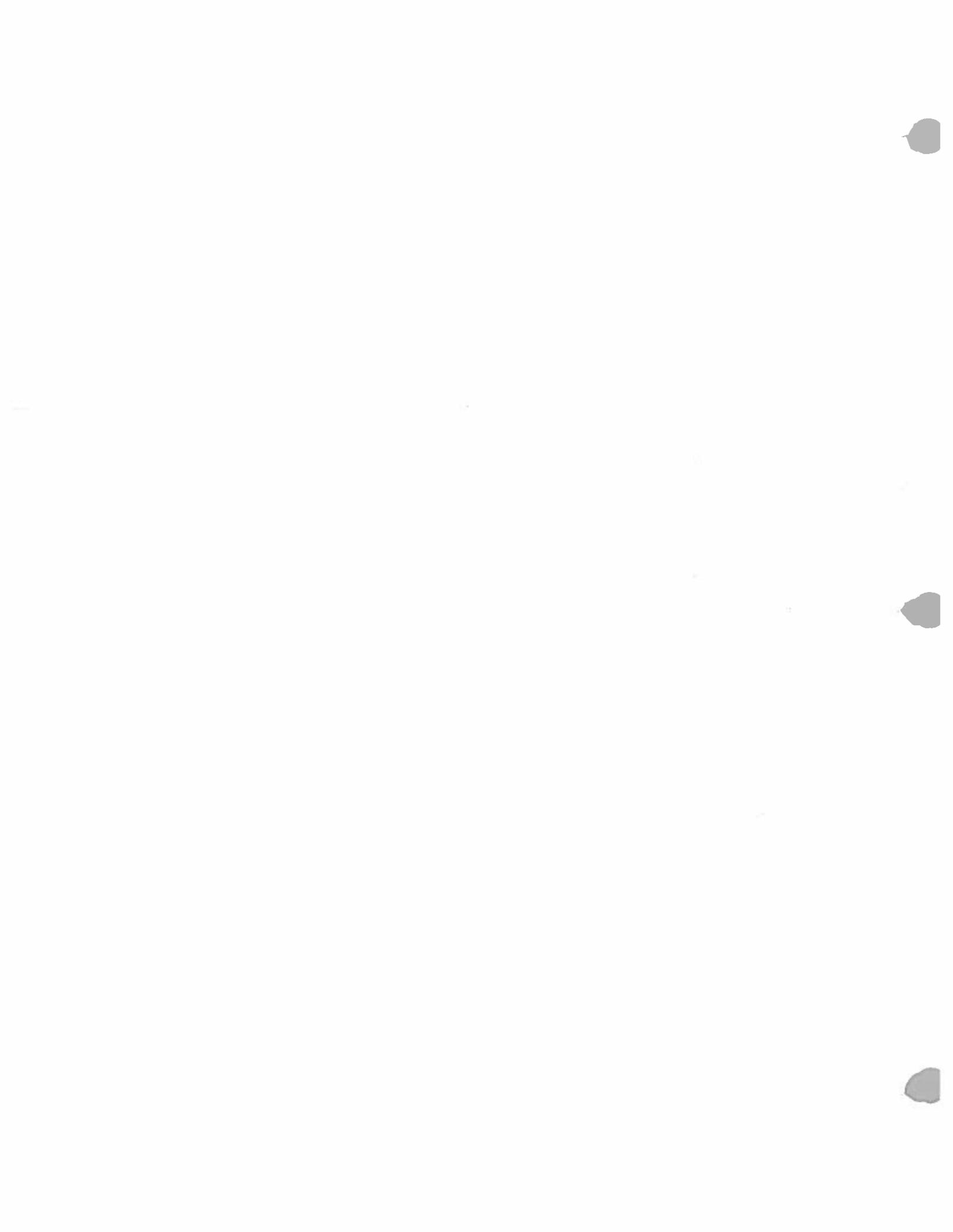
Le mercredi 23 avril 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-251) suite

- 9- Compte rendu de la rencontre du 28 mars 2003, à Québec
 - 10- Perspectives de réorganisation des établissements La Tréfière et L'Étoile-du-Nord
 - 11- Conseil d'administration de l'UQO
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**
- 1- Fluctuations de la clientèle scolaire 1998-1999 à 2007-2008 : information
 - 2- Organisation scolaire – prévisions 2003-2004 : information
 - 3- Calendrier scolaire 2003-2004 : modification
 - 4- Dépôt de comptes rendus :
 - a) Comité consultatif e.h.d.a.a. – parents – 25 février 2003
 - b) Table de soutien e.h.d.a.a. – 12 mars 2003
 - c) Comité de coordination pédagogique – 31 mars 2003
- C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- Registre des chèques
 - 2- Échéancier des opérations en prévision du renouvellement des contrats de transport scolaire pour l'année 2003-2004
 - 3- Cadre budgétaire et règles d'allocation des ressources
- D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- Comité de sélection, directrice ou directeur, ESSC
 - 2- Comité de sélection, directrice adjointe ou directeur adjoint, CEHG
 - 3- Calendrier des jours chômés et payés, modification à la résolution no. 2003-CC-260
- E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES**
- 1- Budget d'investissements 2003-2004 – projets prioritaires
 - 2- Projet de réseau à large bande de la CSHBO reliant le Pontiac et la Vallée de la Gatineau
- F) AUTRES :**
- 1- Questions des commissaires
 - 2- Expulsion d'élève (huis-clos)
 - 3- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 28 mai 2003, à Maniwaki

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ







Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 avril 2003

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A-2A) RÉSOLUTION 2003-CC-252

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 26 mars 2003

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 26 mars 2003 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé et corrigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Pas de suivi abordé.

A-3 Dépôt du procès-verbal du CE 2003-02-19

Le procès-verbal est déposé.

A-4 Parole au public

Il n'y a pas de questions de la part du public. Un membre du public, monsieur Éthier, salue les commissaires.

A-5 Correspondance

Mme Thonnard souligne l'importance d'un document inclus à la correspondance, intitulé «Mandat d'initiative sur les fluctuations des effectifs scolaires» (Commission de l'éducation).

A-6 RÉSOLUTION 2003-CC-253

Action commune pour contrer la violence à la télévision

CONSIDÉRANT l'augmentation considérable de la violence en Amérique du Nord au cours des dernières décennies,

CONSIDÉRANT la croissance exponentielle de l'incitation à la violence propagée par la télévision et par de nombreux véhicules culturels (jouets, jeux vidéo, musique, etc.);

CONSIDÉRANT les conséquences néfastes de la violence faite aux jeunes,

CONSIDÉRANT les effets négatifs sur les comportements des jeunes de la télédiffusion de la violence,

CONSIDÉRANT les campagnes de sensibilisation réalisées au Québec depuis 1989 pour diminuer la télédiffusion de la violence auprès des jeunes,



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 avril 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-253) suite

CONSIDÉRANT les démarches déjà réalisées auprès des gouvernements fédéral et provincial, du CRTC et des diffuseurs pour diminuer la télédiffusion de la violence auprès des jeunes,

CONSIDÉRANT les résultats du sondage sur la violence réalisé par le journal La Presse en 1999;

CONSIDÉRANT l'inefficacité démontrée d'une approche invitant les diffuseurs à s'autoréglementer (un code mis en place par les diffuseurs en 1994),

CONSIDÉRANT les effets positifs mais éphémères de campagnes de sensibilisation;

CONSIDÉRANT l'opportunité d'une réglementation permanente sur la télédiffusion de la violence pour aider les parents et les écoles à prévenir la violence;

CONSIDÉRANT les actions positives réalisées à ce sujet par la Commission scolaire de Montréal et par plusieurs commissions scolaires en collaboration avec des partenaires locaux;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque que les commissions scolaires conviennent de s'unir pour réaliser une action commune ayant pour objectifs :

- d'obtenir une réglementation sur la violence à la télévision de façon à faire bannir les émissions à caractère violent destinées aux enfants et de faire reporter après 22 heures les émissions et films de grande violence pour public en général
- de mobiliser l'ensemble des parents, les personnels scolaires et les partenaires de l'école afin de revendiquer une réglementation sur la violence à la télévision;
- de transmettre copie de la présente résolution au ministre de l'Éducation et ministre responsable de la région, ministre de la Sécurité publique, à la Fédération des commissions scolaires du Québec et aux commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le conseiller monsieur Paul Liberty vote contre le projet de résolution et demande que sa dissidence soit enregistrée au procès-verbal

A-7 Les nouvelles dispositions de la Loi sur l'instruction publique

Mme Thonnard donne des informations sur le petit feuillet inclus dans la documentation des commissaires, au sujet des nouvelles dispositions de la Loi sur l'instruction publique.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 avril 2003

A-8 Perspectives de réorganisation de la formation générale des adultes

Mme Thonnard donne de l'information au conseil des commissaires concernant la situation de la formation générale des adultes, particulièrement au niveau des difficultés rencontrées dans le recrutement de nouvelles clientèles au Centre Pontiac. Mme Thonnard explique qu'en fusionnant les trois pavillons actuels (Fort-Coulonge, Gracefield, Maniwaki) et en fondant les conseils d'établissement en un seul, il serait possible de dégager des économies et d'accroître l'efficacité administrative de la nouvelle entité. Il serait dès lors possible d'allouer davantage de ressources aux services à la clientèle, en vue d'assurer le développement de la formation générale des adultes et d'accroître ses retombées. Le conseil des commissaires donne son approbation de principe aux orientations proposées.

A-9 Compte rendu de la rencontre du 28 mars 2003, à Québec

Mme Thonnard donne un bref compte rendu de la dernière rencontre du conseil général, tenue le 28 mars 2003, à Québec, notamment en ce qui concerne le transport scolaire et le contexte budgétaire.

A-10 Perspectives de réorganisation des établissements La Tréflière et L'Étoile-du-Nord

Mme Thonnard explique les perspectives de réorganisation des établissements La Tréflière et L'Étoile-du-Nord. Une seule équipe de direction gère les deux établissements et des difficultés se posent parfois au niveau du recrutement des membres des deux conseils d'établissements et de l'atteinte du quorum lors de la tenue de leurs rencontres. Les deux établissements ont aussi des points en commun, particulièrement en ce qui touche certains services partagés et la formation dispensée aux enseignants. Une fusion des deux établissements est donc proposée pour rehausser l'efficacité administrative de leur gestion. La commissaire madame Linda Lefebvre demande s'il ne serait pas préférable d'avoir deux équipes de direction au lieu d'une seule. Elle s'interroge aussi à savoir si les parents ont été consultés concernant ce projet de fusion et, dans la négative, propose qu'un sondage soit effectué. Mme Thonnard affirme qu'à sa connaissance, une consultation a été faite auprès des parents mais précise qu'elle fera les vérifications nécessaires pour s'en assurer.

A-11 Conseil d'administration de l'UQO

Mme Thonnard explique que quatre sièges sont disponibles au conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, pour des représentants socio-économiques. Elle ajoute que sa candidature a été présentée et sollicite le soutien du conseil des commissaires. Le conseil des commissaires lui donne son appui et adopte la résolution suivante.

RÉSOLUTION 2003-CC-254

Conseil d'administration de l'UQO

CONSIDÉRANT que quatre sièges sont disponibles au conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) pour des représentants socio-économiques;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 avril 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-254) suite

CONSIDÉRANT qu'il est important que les enjeux du monde de l'éducation en milieu rural soient représentés au conseil d'administration de l'UQO,

CONSIDÉRANT les efforts de la CSHBO pour appuyer le développement de l'éducation supérieure dans les régions du Pontiac et de la Vallée de la Gatineau;

CONSIDÉRANT l'expérience de la directrice générale, madame Marlène Thonnard, dans le domaine de l'éducation en milieu rural,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'appuyer la candidature de Mme Thonnard au conseil d'administration de l'UQO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 Fluctuations de la clientèle scolaire 1998-1999 à 2007-2008 : information

Mme Thonnard dépose et explique les données relatives à la fluctuation de la clientèle scolaire. Elle indique que ces données, dans le cas des années à venir, sont prévisionnelles et sujettes à révision. Par exemple, pour l'année scolaire 2003-2004, il y a une divergence entre les estimations et les résultats déjà prévisibles. Pour les élèves d'âge primaire, le document indique que les effectifs seront de 1 935 élèves, alors que les indications actuelles laissent entendre qu'ils tourneront en fait autour de 1 991 élèves. De même pour le secondaire : les estimations sont de 1 464 élèves, tandis que les effectifs réels devraient être d'environ 1 493 élèves.

B-2 Organisation scolaire – prévisions 2003-2004 : information

Mme Thonnard dépose les tableaux portant sur l'organisation scolaire 2003-2004 et explique leur contenu.

**B-3 RÉSOLUTION 2003-CC-255 Calendrier scolaire 2003-2004 -
modification – erreur de date –
congé de mai 2004**

CONSIDÉRANT l'erreur d'identification du congé de mai 2004 pour les élèves et le personnel,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de déplacer le congé du 17 mai au 24 mai 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 avril 2003

B-4 Dépôt des comptes rendus

Les comptes rendus suivants sont déposés :

- a) Comité consultatif e h d a a. – parents – 25 février 2003
- b) Table de soutien e h d a a. – 12 mars 2003
- a) Comité de coordination pédagogique – 31 mars 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2003-CC-256 Registre des chèques

ATTENDU la vérification des registres des chèques qu'a effectuée le commissaire monsieur Charles Langevin;

ATTENDU que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin que les registres des chèques de la CSHBO du 24 mars au 09 avril 2003 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2003-CC-257 Échéancier des opérations en prévision du renouvellement des contrats de transport scolaire pour l'année 2003-2004

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a mandaté un comité de négociations des contrats de transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité de négociation du transport scolaire a, conformément à son mandat, recommandé au conseil des commissaires un échéancier des opérations en prévision du renouvellement des contrats de transport pour l'année 2003-2004;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin et résolu d'adopter l'échéancier, tel que déposé par le responsable du transport scolaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 Cadre budgétaire et règles d'allocation des ressources

M Beaudin explique l'échéancier de la planification budgétaire 2003-2004

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2003-CC-258 Comité de sélection, directrice ou directeur, ESSC

CONSIDÉRANT la vacance au poste de direction de l'établissement ESSC;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 avril 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-258) suite

CONSIDÉRANT la politique de dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion du personnel des directions d'établissement;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin de former un comité de sélection composé de six membres. Le présent comité sera composé de trois commissaires, de la direction générale, d'un représentant ou d'une représentante du conseil d'établissement et d'une personne ressource.

Les trois commissaires proposés sont mesdames Annette Dumouchel et Denise Miron Marion et monsieur Guy Lesage. Le commissaire monsieur Reid Soucie est nommé à titre de substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RÉSOLUTION 2003-CC-259 **Comité de sélection, directrice adjointe ou directeur adjoint, CÉHG**

CONSIDÉRANT la demande de la direction de la CÉHG,

CONSIDÉRANT l'analyse de la recommandation de la directrice générale;

CONSIDÉRANT la mise en place d'un comité de sélection dans le but de pourvoir le poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à la CÉHG,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de former un comité de sélection composé de cinq membres. Le présent comité sera composé de deux commissaires, de la direction générale, de la direction de l'école et d'une personne ressource.

Les deux commissaires proposés sont mesdames Diane Nault et Madeleine Aumond. La commissaire madame Louise Larocque est nommée à titre de substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2003-CC-260 **Calendrier des jours chômés et payés, modification à la résolution no 2003-CC-242**

CONSIDÉRANT l'erreur d'identification du congé de mai 2004 au calendrier des jours chômés et payés sur la résolution no. 2003-CC-242,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque de déplacer le congé du 17 mai au 24 mai 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 23 avril 2003

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

**E-1 RÉSOLUTION 2003-CC-261 Budget d'investissements 2003-2004,
projets prioritaires**

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources matérielles, M. Jean-Claude Beaudin;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin d'adopter la liste suivante des projets prioritaires d'investissements pour l'année 2003-2004 :

1)	École Poupore / drainage et étanchéité des fondations	40 000 \$
2)	École Ste-Anne / champ d'épuration	50 000 \$
3)	École l'Envolée / système d'alarme-incendie	10 000 \$
4)	Académie Sacré-Cœur / rénovation des salles de toilettes, aile est	30 000 \$
5)	École Sacré-Cœur de Grand-Remous / réfection partielle de la toiture en bardeaux d'asphalte	20 000 \$
6)	Cité étudiante de la Haute-Gatineau / escaliers extérieurs en béton	35 000 \$
7)	École Sacré-Cœur de Gracefield / courant électrique ou autre	30 000 \$
8)	École St-François-de-Sales de Blue Sea / 1) eau (puit), 2) drainage & finis intérieurs au sous-sol	10 000 \$ 15 000 \$
9)	École de Bouchette / réfection toiture	10 000 \$
10)	Formation professionnelle Haute-Gatineau / ventilation & réservoir d'huile usée	36 000 \$
11)	Centre administratif Fort-Coulonge / toiture en bardeaux d'asphalte	14 000 \$

TOTAL 300 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 Projet de réseau à large bande de la CSHBO reliant le Pontiac et la Vallée de la Gatineau

Mme Thonnard présente le document préparé sur ce projet. Le document est approuvé par le conseil des commissaires et il sera distribué aux partenaires potentiels et aux autres organismes concernés (CLD, etc.).

F) AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

La commissaire madame Louise Larocque demande où en est rendu le dossier du choix de la direction du service des ressources matérielles et informatiques. Mme Thonnard explique que le deuxième concours a permis de recueillir plusieurs candidatures et que quatre candidats ont été retenus. Ceux-ci ont passé des tests psychométriques le 22 avril et les entrevues sont prévues pour le 29 mai.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 avril 2003

F-2 Expulsion d'élève (huis-clos)

RÉSOLUTION 2003-CC-262 **Tombée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage de discuter du point F-2 en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2003-CC-263 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2003-CC-264 **Expulsion d'un élève / CÉHG**

CONSIDÉRANT les événements connus relativement à une intervention policière impliquant l'élève ayant le numéro de fiche 0004915;

CONSIDÉRANT que l'école doit fournir un environnement exempt de danger pour l'ensemble de ses élèves;

CONSIDÉRANT que les parents et l'élève ont eu l'opportunité d'être entendus conformément à l'article 242 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'école et de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'élève ayant le numéro de fiche 0004915 soit expulsé des écoles de la CSHBO pour l'année scolaire 2002-2003 et que des mesures soient mises en place concernant le passage des examens de fin d'année de cet élève, au centre administratif de la CSHBO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 RÉSOLUTION 2003-CC-265 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 28 mai 2003, à Maniwaki.


Secrétaire général


Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mai 2003

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 28 mai 2003, à 19h, au 211 de la rue Henri-Bourassa à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Denise Miron Marion, Pierrette Guertin, Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Louise Larocque et Linda Lefebvre et messieurs Guy Lesage, Paul Liberty, Daniel Moreau, Reid Soucie, Charles Langevin et Guy Ethier, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : Madame Nicole Miller Porvin
Monsieur Stephen Ryan

Absences non motivées Mesdames Anne Danis et Line Renaud

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, Directrice générale

M. Jean-Claude Beaudin, Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire

Mme Manon Lauriault, Directrice des ressources éducatives

M. Michel Houde, Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

M. Charles Millar, Agent d'administration au service des ressources humaines et du secrétariat général

M. Pierre Rondeau Président d'élections CSHBO

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, salue les commissaires et les autres personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2003-CC-266

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage que l'ordre du jour soit adopté, avec les modifications apportées (caractères gras).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2003-04-23
b) suivis
- 3- Dépôt du procès-verbal du CE 2003-04-23
- 4- Parole au public
- 5- Correspondance
- 6- Délégué officiel à l'assemblée générale de la Société GRICS



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-266) suite

- 7- Élections scolaires
- 8- Fusion des conseils d'établissement l'Étoile-du-Nord et La Tréfière pour l'année scolaire 2003-2004
- 9- Fusion des conseils d'établissement de la formation générale des adultes Pontiac et Vallée de la Gatineau
- 10- Adoption de la structure administrative du personnel de gestion de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais 2003-2004
- 11- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 8 avril 2003

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 13- Non rengagement enseignante pour cause, Mme Carole Guérette (huis-clos) (point devancé)

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Procédure relative à la gestion des dossiers des élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes
- 2- Informations relatives à la diffusion des résultats suite à la passation du questionnaire sur l'environnement socioéducatif (QES) au secondaire
- 3- Réforme de l'éducation
 - rencontre nationale (6 et 7 mai 2003)
 - revue Virage (vol. 5, no. 4, avril 2003)
- 4- Dépôt de comptes rendus :
 - a) Comité des politiques pédagogiques : 1^{er} avril 2003
 - b) Comité de soutien – approche orientante : 15 avril 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Cadre budgétaire et règles d'allocation des ressources
- 3- Situation financière de la formation professionnelle
- 4- Rapport budgétaire périodique
- 5- Transport scolaire, négociation

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- 2- Modification aux actes d'établissement des écoles et des centres
- 3- Projet de règlement des séances ordinaires du conseil des commissaires
- 4- Compte rendu CRT : PPE 2003-04-15
- 5- Convocation Comité des ressources humaines
- 6- Nomination temporaire adjointe ou adjoint administratif, SEA
- 7- Nomination d'une direction adjointe CEHG
- 8- Nomination d'une direction ESSC
- 9- Nomination directrice ou directeur des ressources matérielles et informatiques
- 10- Adoption du plan d'affectation des administrateurs, directrices et directeurs d'établissement 2003-2004
- 11- Démissions enseignants, 30 juin 2003



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-266) suite

- 12- Non rengagement enseignants(es) pour cause d'incapacité (invalidité), année scolaire 2003-2004
- 13- (point déplacé à la suite de A- Administration générale)
- 14- Non rengagement PPE, année scolaire 2003-2004

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

- 1- Demande de servitude de vue
- 2- Engagement concernant les travaux d'entretien ménager à l'école Poupore & St-Pierre
- 3- Dérogation de la politique d'achat
- 4- Lait-école phase 9 (projet G03-04-132)
- 5- Assurances générales 2003-2004

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 25 juin 2003, à Fort-Coulonge

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A-2A) RÉSOLUTION 2003-CC-267

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 23 avril 2003

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 23 avril 2003 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé et corrigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Pas de suivi abordé.

A-3 Dépôt du procès-verbal du CE 2003-04-23

Le procès-verbal est déposé.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mai 2003

A-4 Parole au public

Un public d'une trentaine de personnes assistent à l'assemblée. Une membre du public, madame Josée Henri, apporte une pétition relative à une enseignante. La pétition est déposée auprès du secrétaire général. Une autre membre du public, madame Carole Letendre, agente de grief du personnel professionnel pour les quatre commissions scolaires de l'Outaouais, prend la parole pour exprimer ses inquiétudes quant à l'évolution de plusieurs problématiques touchant les professionnels.

Incidence : à 19 h 15, le commissaire monsieur Paul Liberty se joint au conseil des commissaires

Par la suite, une autre membre du public, madame Josée Scalabrini, présidente du Syndicat des professionnel(le)s de l'enseignement des Hautes-Rivières, s'exprime sur un problème de gestion à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau. Elle demande qu'une nouvelle équipe de direction soit mise en place pour recréer les ponts et renouer les liens. Le président, monsieur Daniel Moreau, répond à madame Scalabrini en disant que le conseil des commissaires prend ses propos très au sérieux.

A-5 Correspondance

Mme Thonnard répond aux questions soulevées par la commissaire madame Louise Larocque relativement aux pièces de correspondance numéros 1, 4 et 6. Relativement à cette dernière, reçue de la Commission scolaire des Draveurs et portant sur les tarifs d'Hydro-Québec, la commissaire madame Louise Larocque propose que la CSHBO prenne position elle aussi en adoptant une résolution semblable.

RÉSOLUTION 2003-CC-268

Augmentation des tarifs – Hydro-Québec

CONSIDÉRANT la possibilité pour Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs à compter de 2004;

CONSIDÉRANT que la société d'État a maintes fois demandé et obtenu des hausses de tarifs supérieures au taux d'inflation (28 % entre 1987 et 1991);

CONSIDÉRANT que les alumineries Alouette et Alcoa ont obtenu une garantie contractuelle que leurs tarifs n'augmenteront pas plus que le niveau de l'inflation;

CONSIDÉRANT que le réseau des commissions scolaires est un créateur d'emploi et un acteur économique important sur le territoire québécois;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais demande à la Fédération des commissions scolaires du Québec de faire les représentations nécessaires auprès des autorités gouvernementales et d'Hydro-Québec afin d'obtenir, pour l'ensemble des commissions scolaires, la garantie que leurs tarifs n'augmenteront pas plus que le niveau de l'inflation.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-268) suite

IL EST ÉGALEMENT PROPOSÉ que la présente résolution soit envoyée au ministre de l'Éducation du Québec et au ministre responsable de l'Outaouais et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La commissaire madame Louise Larocque suggère aussi d'envoyer une lettre de félicitations au nouveau ministre de l'Éducation, monsieur Pierre Reid.

A-6 RÉSOLUTION 2003-CC-269 Délégué officiel à l'assemblée générale de la Société Grics

CONSIDÉRANT que la commission scolaire est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond et résolu que le directeur des ressources matérielles et informatiques soit et est par la présente nommé délégué officiel de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société Grics et y exerce tous les pouvoirs inhérents;

Qu'en cas d'incapacité d'agir du délégué officiel, le coordonnateur en informatique soit et est par la présente nommé délégué officiel substitut à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société Grics avec le même mandat;

Que la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la Société Grics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Élections scolaires

M. Rondeau donne des explications aux commissaires sur les prochaines élections scolaires du 16 novembre prochain, notamment au niveau des nouvelles dispositions de la Loi sur les élections scolaires. Il invite les commissaires, les aspirants commissaires et toute autre personne intéressée à assister à une séance de formation sur ces nouvelles dispositions, prévue le mardi 3 juin 2003, à 18 h, à l'Auberge des Rives (Kazabazua) et à s'inscrire en contactant M. Millar avant le lundi 2 juin, à 16 h.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mai 2003

**A-8 Fusion des conseils d'établissement l'Étoile-du-Nord et La Tréfière
pour l'année scolaire 2003-2004**

Mme Thonnard explique le projet de fusion, soulignant qu'il s'agit d'un essai et que l'expérience sera évaluée après un an. La commissaire madame Linda Lefebvre affirme que ce projet de fusion va à l'encontre du plan stratégique de la commission scolaire et soutient qu'il faudrait faire un sondage auprès des parents concernés. Mme Thonnard répond qu'un problème d'atteinte de quorum est observé depuis longtemps aux deux conseils d'établissement et qu'il existe une problématique au niveau de l'engagement et de la participation des parents. La commissaire madame Madeleine Aumond intervient pour rappeler qu'après une année, il sera possible d'évaluer les résultats. Le commissaire monsieur Guy Lesage demande le vote.

RÉSOLUTION 2003-CC-270

**Fusion des conseils d'établissement
l'Étoile-du-Nord et La Tréfière
pour l'année scolaire 2003-2004**

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'établissement l'Étoile-du-Nord,

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'établissement La Tréfière,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond qu'un conseil d'établissement fusionné soit formé pour l'année scolaire 2003-2004;

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

La commissaire madame Linda Lefebvre vote contre la résolution et demande que ce soit inscrit au procès-verbal.

A-9 RESOLUTION 2003-CC-271

**Fusion des conseils d'établissement
de la formation générale des adultes
Pontiac et Vallée de la Gatineau**

CONSIDÉRANT la situation du Centre Pontiac,

CONSIDÉRANT que la fusion contribuera à accroître l'efficacité administrative des 3 centres,

CONSIDÉRANT qu'une telle organisation permettra d'allouer davantage de ressources aux services à la clientèle,

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement de la formation générale des adultes a été consulté sur cette orientation,

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement de la formation générale des adultes de la Vallée de la Gatineau a été consulté sur cette orientation,



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mai 2003

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2003-CC-271) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que les deux conseils d'établissement précités fusionnent en un seul à partir du 1^{er} juillet 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 RÉSOLUTION 2003-CC-272

**Adoption de la structure administrative
du personnel de gestion de la Commission
scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
2003-2004**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'adopter la structure administrative du personnel de gestion de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2003-2004, tel que présentée par Mme Marlène Thonnard, directrice générale, et ce, pour l'année 2003-2004.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

A-11 **Compte rendu du comité consultatif de gestion du 8 avril 2003**

Le compte rendu est déposé.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

RÉSOLUTION 2003-CC-273

Huis-clos

À 19 h 50, le commissaire monsieur Daniel Moreau demande le huis-clos pour traiter du point D-13 (Non rengagement enseignante pour cause, Mme Carole Guérette)

RÉSOLUTION 2003-CC-274

Levée du huis-clos

À 20 h 40, le commissaire monsieur Daniel Moreau demande la levée du huis-clos.

D-13 RÉSOLUTION 2003-CC-275

**Non-rengagement enseignante pour cause
d'inconduite, de négligence à remplir ses
devoirs et d'insubordination**

CONSIDÉRANT les mûres délibérations du conseil des commissaires,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de procéder au non-rengagement de madame Carole Guérette, enseignante à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau (école élémentaire et secondaire Gracefield), pour cause d'inconduite, de négligence à remplir ses devoirs et d'insubordination et de mandater le directeur du service des ressources humaines, monsieur Michel Houde, de faire parvenir les avis à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mai 2003

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

- B-1** RESOLUTION 2003-cc-276 **Procédure relative à la gestion des dossiers des élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes**

CONSIDÉRANT l'obligation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'élaborer une procédure concernant la gestion des dossiers des élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes,

CONSIDÉRANT les obligations relatives à la protection des renseignements personnels à l'école,

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des ressources éducatives,

CONSIDÉRANT la recommandation favorable des différents groupes impliqués au cheminement de la consultation,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'adopter le document intitulé «Procédure relative à la gestion des dossiers des élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes», tel que déposé par la directrice du service des ressources éducatives,

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- B-2** **Informations relatives à la diffusion des résultats suite à la passation du questionnaire sur l'environnement socioéducatif (QES) au secondaire**

Mme Lauriault explique les démarches relatives à la diffusion des résultats du QES.

- B-3** **Réforme de l'éducation**

- Rencontre nationale (6 et 7 mai 2003)

Mme Lauriault relate ce qui s'est passé lors de cette rencontre nationale, entre autres au niveau du report de l'application de la réforme au secondaire.

- Revue Virage (vol. 5, no. 4, avril 2003)

Mme Lauriault dépose ce numéro de la revue.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mai 2003

B-4 Dépôt des comptes rendus

Les comptes rendus suivants sont déposés :

- a) Comité des politiques pédagogiques : 1^{er} avril 2003
- b) Comité de soutien – approche orientante : 15 avril 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2003-CC-277 Registre des chèques

ATTENDU la vérification des registres des chèques qu'a effectuée la commissaire madame Denise Miron Marion;

ATTENDU que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que les registres des chèques de la CSHBO du 23 avril au 09 mai 2003 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2003-CC-278 Le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2003-2004

CONSIDÉRANT les modalités de gestion des ressources financières établies à l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès du comité des ressources financières, du comité de parents, du comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et du comité consultatif de gestion,

CONSIDÉRANT le niveau de ressources disponibles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie d'adopter le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2003-2004, tel que déposé par la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2003-CC-279 Situation financière de la formation professionnelle

CONSIDÉRANT une baisse de clientèle de plus de 30 % pour l'année 2001-2002;

CONSIDÉRANT une prévision de clientèle d'environ 82 ETP pour l'année 2002-2003;

CONSIDÉRANT la situation financière précaire pour l'année 2003-2003,



Numero de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-279) suite

CONSIDÉRANT l'organisation d'un service régionalisé pour la formation professionnelle en 2003-2004;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que la commission scolaire absorbe le déficit de 251 434 \$ de l'année financière 2001-2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 Rapport budgétaire périodique

M. Beaudin présente le rapport budgétaire périodique.

C-5 Transport scolaire négociation

M. Beaudin explique la situation des négociations relatives au transport scolaire.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RESOLUTION 2003-CC-280 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

Conformément à l'article 211 de la L.I.P., il est proposé par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006, tel que présenté ci-après.



Numero de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-280) suite

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)

(Voir légende à la fin de la résolution)

CODES BÂTISSSES	IMMEUBLES	2003-2004	2004-2005	2005-2006
774-026	Sicur-de-Coulonge 250, ch. De la Chute Fort-Coulonge (Québec) JOX IVO	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Pouporc 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) JOX IVO	1	1	1
774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) JOX IVO	1-6	1-6	1-6
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, ch. Pembroke Chapeau (Québec) JOX 1MO	1	1	1
774-027	L'Envolée 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	1	1	1
774-004	Sainte-Anne #1 166, ch. Des Outaouais Ile-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1JO	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 55, rue Martineau Otter Lake (Québec) JOX 2PO	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, rue St-Eugène Gracefield (Québec) JOX 1WO	1-2	1-2	1-2
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) JOX 1ZO	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, ch. De l'École Lac Cayamant (Québec) JOX 1YO	1	1	1
774-007	Saint-François-de-Sales 2, ch. Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) JOX 1CO	1	1	1
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, c.p. 40 Bouchette (Québec) JOX 1EO	1	1	1



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-280) suite

CODES BÂTISSSES	IMMEUBLES	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8	1	1	1
774-009	Sainte-Croix Rue Jutras Messines (Québec) JOX 2JO	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boul. Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1	1	1	1
774-010	Pic XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, Route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9	1	1	1
774-021	Dominique Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) JOW 1NO	1	1	1
774-023	Sacré-Coeur 1317, Transcanadienne Grand-Remous (Québec) JOW 1EO	1	1	1
774-014	Couvent Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5	4-5	4-5	4-5
774-015	Saint-Eugène 67, ch. Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	6	6	6
774-002	Académie St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) JOX 1WO	4	4	4
774-018	Centre Pontiac 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	4-5	4-5	4-5
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) JOX 2XO	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mcmaig Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	6	6	6
LÉGENDE				
(1) Primaire	(2) Secondaire	(3) Formation professionnelle		
(4) Education des adultes	(5) Administration	(6) Autre	(7) bâtiment excédentaire	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numero de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 mai 2003

D-2 RÉSOLUTION 2003-CC-281 **Modification aux actes d'établissement
des écoles et des centres**

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles,

CONSIDÉRANT la fusion des établissements La Tréflière et L'Étoile-du-Nord,
ainsi que la fusion entre les trois centres de formation générale des adultes de la
CSHBO;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents et du
comité consultatif de gestion,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie et résolu que la
commission scolaire fasse les modifications décrites ci-bas à la résolution numéro
2000-CC-064, pour l'année scolaire 2003-2004 et les années suivantes.

A) Retirer les établissements suivants :

<u>ÉCOLE OU CENTRE</u>	<u>IMMEUBLE(S) ET/OU LOCAUX</u>	<u>ORDRE D'ENSEIGNEMENT</u>
774-004 École de la Tréflière 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8	Bâtisses : Sainte-Croix, Académie Sacré-Cœur et Laval Locaux : Tous les locaux	Primaire
774-006 L'établissement L'Étoile-du-Nord 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8	Bâtisses : Pie XII, Couvent Christ- Roi, Saint-Boniface, Dominique Savio et Sacré-Cœur Locaux : Tous les locaux	Primaire
774-307 Centre de formation générale des adultes de la Vallée-de-la- Gatineau 335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5	Bâtisses : Couvent Notre-Dame-du- Désert, Académie St-Joseph, St-Eugène et Christ-Roi (garçons) Locaux : Tous les locaux	Formation générale des adultes
774-309 Centre Pontiac 183, rue Principale C.P. 590 Fort-Coulonge (Québec)	Bâtisse : Fatima Locaux : Tous les locaux	Formation générale des adultes



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-281) suite

B) Ajouter les établissements suivants :

<u>ÉCOLE OU CENTRE</u>	<u>IMMEUBLE(S) ET/OU LOCAUX</u>	<u>ORDRE D'ENSEIGNEMENT</u>
774-004 Établissement primaire Haute-Gatineau 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8	Bâtisses : Sainte-Croix, Académie Sacré-Cœur, Laval, Pic XII, Couvent Christ-Roi, Sacré-Cœur, Saint-Boniface Christ-Roi (garçons) et Dominique-Savio	Primaire
	Locaux : Tous les locaux	
774-307 Établissement des adultes CSHBO 335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5	Bâtisses : Couvent Notre-Dame-du- Désert, Académie St-Joseph, St-Eugène et Fatima	Formation générale des adultes
	Locaux : Tous les locaux	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2003-CC-282

Projet sur le règlement relatif au
jour, à l'heure et au lieu des séances
ordinaires du conseil des
commissaires de la Commission
scolaire des Hauts-Bois-de-
l'Outaouais

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Mario et résolu
d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des
séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des
dispositions des articles 392, 397 et 398 de la Loi sur l'instruction publique.

Le jour :

Le lieu :

20 août 2003	Maniwaki
01 ^{er} octobre 2003	Fort-Coulonge
26 novembre 2003	Maniwaki
17 décembre 2003	Fort-Coulonge
28 janvier 2004	École élémentaire et secondaire, 11, rue St- Eugène, Gracefield
25 février 2004	École Ste-Marie, 55, rue Martineau, Otter- Lake
31 mars 2004	Maniwaki
28 avril 2004	Fort-Coulonge
26 mai 2004	Maniwaki
30 juin 2004	Fort-Coulonge



Numero de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-282) suite

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 Compte rendu CRT : PPE 2003-04-15

Le compte rendu est déposé.

D-5 Convocation Comité des ressources humaines

Les membres du Comité des ressources humaines sont convoqués à une réunion qui aura lieu le 9 juin et qui portera sur la politique de perfectionnement et la procédure au niveau du temps supplémentaire.

**D-6 RÉSOLUTION 2003-CC-283 Nomination temporaire adjointe ou
adjoint administratif, SEA**

CONSIDÉRANT la politique en dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissements;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage de nommer temporairement (jusqu'au 30 juin 2004) Mme Jocelyne Lafleur à titre d'adjointe administrative au SEA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-7 RÉSOLUTION 2003-CC-284 Nomination d'une direction adjointe
CÉHG**

CONSIDÉRANT la politique en dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissements;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de nommer M. Jean-Paul Gélinas à titre de direction adjointe à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Monsieur Gélinas entrera en fonction le 1^{er} juillet 2003 et sera soumis à une période probatoire d'une durée d'une (1) année scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-8 RÉSOLUTION 2003-CC-285 Nomination d'une direction ESSC

CONSIDÉRANT la politique en dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissements;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-285) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de nommer Mme Josey Bouchard à titre de direction à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge. Madame Bouchard entrera en fonction le 1^{er} juillet 2003 et sera soumise à une période probatoire d'une durée d'une (1) année scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-9 RÉSOLUTION 2003-CC-286 Nomination directeur des ressources matérielles et informatiques

CONSIDÉRANT la politique de gestion des administrateurs de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT la politique de dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'engager M. Alain Royer à titre de directeur du service des ressources matérielles et informatiques à compter du 11 août 2003. M. Royer sera soumis à une période probatoire d'une durée d'une (1) année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-10 RÉSOLUTION 2003-CC-287 Adoption du plan d'affectation des administrateurs, directrices et directeurs d'établissement 2003-2004

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin d'adopter le plan d'affectation des administrateurs, directrices et directeurs d'établissement, tel que présenté par Mme Marlène Thonnard, directrice générale, et ce, pour l'année scolaire 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-11 RÉSOLUTION 2003-CC-288 Démission enseignants 30 juin 2003

CONSIDÉRANT les lettres déposées à la direction des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de prendre acte des démissions des personnes suivantes à titre d'enseignantes et ce, en date du 30 juin 2003.



Numero de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-285) suite

NOMS	CHAMP	ÉCOLE
Croteau, Nathalie	3	Établissement La Tréfière (Laval)
Salomon, Julie	12	Établissement du Cœur-de-la-Gatineau (école élém. & sec. Grac.)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-12 RÉSOLUTION 2003-CC-289

Non rengagement enseignantes(es) pour cause d'incapacité (invalidité), année scolaire 2003-2004

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque de procéder au non rengagement pour cause d'incapacité (invalidité) des enseignants dont les noms suivent à compter du 1^{er} juillet 2003.

NOMS	CHAMP	ÉCOLE
Marenger, Réjeanne	2	Établissement l'Étoile-du-Nord (Pie XII)
Riel, Rolland	1	Établissement l'Étoile-du-Nord (Pie XII)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-14 RÉSOLUTION 2003-CC-290

Non rengagement PPE, année scolaire 2003-2004

CONSIDÉRANT la modification substantielle dans les services à rendre;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du syndicat des PPE sur le plan d'effectifs;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Éthier de procéder au non rengagement des personnes suivantes à compter du 1^{er} juillet 2003.

NOMS	FONCTION
Gosselin Lucie	Psycho éducatrice
Lafrenière, Pascale	Orthopédagogue (50 %)
Myre, Johanne	Anim. spir. et d'eng. communautaire (74,28 %)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

E-1 RÉSOLUTION 2003-CC-291

Demande de servitude de vue

CONSIDÉRANT la demande de servitude de vue de Mme Marjorie Logue O'Leary afin de régulariser la situation existante;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mai 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-291) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais soit autorisée à signer tous les documents relatifs à la création d'un Acte de servitude réelle et perpétuelle de vue en faveur de l'immeuble connu et désigné comme étant le lot UN de la subdivision officielle du lot originaire DEUX tîret CENT TRENTE-SIX (Lot 2-136-1) rang Front de la rivière Désert (R.F.R.D.), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Maniwaki, circonscription foncière de Gatineau, Ville de Maniwaki, province de Québec, situé au 240, rue Notre-Dame, Maniwaki, Québec, afin de permettre que les fenêtres de la maison qui sont situées à moins de cinq (5) pieds de la ligne de lot séparant la propriété de la commission et celle du 240, rue Notre-Dame, soient maintenues dans leur situation actuelle et que la servitude soit donnée à titre purement gratuit.

De plus, il est résolu que le président, M. Daniel Moreau, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient mandatés pour signer tous les documents à cet effet pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RÉSOLUTION 2003-CC-292

**Engagement concernant les
travaux d'entretien ménager à
l'école Poupore & St-Pierre**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de services concernant les travaux d'entretien ménager;

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le commissaire monsieur Reid Soucie et résolu d'engager Graveline & Patry pour exécuter les travaux d'entretien ménager à l'école Poupore & St-Pierre au montant de 73 000,00 \$, le tout conformément au cahier des charges;

DE PLUS, il est résolu que le président, M. Daniel Moreau, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat d'engagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mai 2003

E-3 RÉSOLUTION 2003-CC-293 Dégrogation de la politique d'achat

CONSIDÉRANT le manque d'espace, le Centre de la petite enfance veut vendre des balançoires à prix réduit;

CONSIDÉRANT les besoins des établissements de l'Étoile-du-Nord et la Tréflière;

CONSIDÉRANT l'économie de plus de 600 \$;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que la directrice, Mme Cécile Bénard, soit autorisée à effectuer l'achat des balançoires au Centre de la petite enfance «La bottine de Maniwaki inc», au montant de 1 200 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-4 RÉSOLUTION 2003-CC-294 Lait-école phase 9 (projet G03-04-132)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de mandater la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offre regroupé provincial concernant l'achat de lait-école et ce, pour l'année 2003-2004.

Elle s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le fournisseur retenu. En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix séparés pour elle-même.

De plus, elle accepte que le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat assumé par la FCSQ au montant de 0,001 \$ le contenant de lait soit déjà inclus dans le prix d'achat du produit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-5 RÉSOLUTION 2003-CC-295 Assurances générales 2003-2004

CONSIDÉRANT l'offre de renouvellement de la firme Aon Parizeau inc, pour 2003-2004;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le commissaire monsieur Guy Lesage et résolu d'accepter l'offre de renouvellement de la firme Aon Parizeau inc au montant de 23 655,00 \$ selon les mêmes termes et conditions, incluant l'avenant de révision de prime, ainsi que l'avenant sous les garanties et les franchises des biens et des automobiles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 mai 2003

F) AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

La commissaire madame Madeleine Aumond demande qu'un point soit mis à l'ordre du jour de la prochaine assemblée, à huis-clos, afin de discuter de l'éthique et du dernier congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

F-2 RÉSOLUTION 2002-CC-296

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 25 juin 2003, à Fort-Coulonge.



Secrétaire général



Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2003

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 25 juin 2003, à 19h, au 185 de la rue Principale à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Line Renaud, Pierrette Guertin, Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Louise Larocque et Linda Lefebvre et messieurs Guy Lesage, Paul Liberty, Daniel Moreau et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que mesdames Diane Nault, commissaire représentant les parents (secondaire) et Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire)

Absences motivées : Madame Denise Miron Marion
Messieurs Charles Langevin, Guy Éthier et Stephen Ryan

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, Directrice générale
M. Jean-Claude Beaudin, Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire
Mme Manon Lauriault, Directrice des ressources éducatives
M. Michel Houde, Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar, Agent d'administration au service des ressources humaines et du secrétariat général
M. Fernand Sanchez, Directeur de l'établissement Primaire Pontiac
M. Stéphane Rondeau, Directeur adjoint de l'établissement Primaire Pontiac

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, salue les commissaires et les autres personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2003-CC-297

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts et modifications apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1-
 - a) Ordre du jour
 - b) Démission de Mme Nicole Miller Potvin
 - c) Nomination de Mme Diane Nault



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-297) suite

- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C. C. 2003-05-28
b) Suivis
 - 3- Parole au public
 - 4- Correspondance
 - 5- Déménagement directeur des ressources matérielles et informatiques
 - 6- Plan d'affectation des administrateurs, directrices et directeurs d'établissement 2003-2004
 - 7- Adoption de la planification stratégique
 - 8- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 9 mai 2003
 - 9- Club des petits déjeuners
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**
- 1- Organisation scolaire – mise à jour des prévisions de la clientèle scolaire du 23 mai 2003
 - 2- Projet «Famille, école, communauté», rencontre du 6 juin 2003
 - 3- Réforme de l'éducation
 - rencontre du 19 juin 2003
 - Virage (vol. 5, no. 5, juin 2003)
 - 4- Départs d'élèves par établissement secondaire
 - 5- Dépôt de comptes rendus :
 - a) Comité de coordination pédagogique du 29 avril 2003
 - b) Comité de coordination pédagogique du 30 mai 2003 et pistes de développement 2003-2004
 - c) Comité consultatif e h d a a. (parents) du 13 mai 2003
 - d) Comité des politiques pédagogiques du 27 mai 2003
 - e) Table de suivi à l'implantation de la réforme du 27 mai 2003
 - f) Table de soutien e h d a a. du 4 juin 2003
- C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- Registre des chèques
 - 2- Budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des adultes
 - 3- Budget de la commission scolaire
- D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- Politique de perfectionnement, personnel syndiqué
 - 2- Procédure temps supplémentaire
 - 3- Négociation personnel de soutien CSN
 - 4- Liste de priorité d'emploi, personnel de soutien CSN
 - 5- Recrutement personnel enseignant, état de la situation
 - 6- Antécédents judiciaires
 - 7- Situation Gracefield (huis-clos)
 - 8- Règlement du dossier de la grève illégale des enseignants de 1983 (loi 111)
 - 9- Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-297) suite

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

- 1- Villages branchés
- 2- Contrat d'entretien ménager 2003-2004, école de Bouchette (Denis Charbonneau)
- 3- Renouvellement du bail entre le CLSC, CHSLD, Centre de santé du Pontiac et CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
- 4- Contrat d'entretien ménager 2003-2004, école de Messines (Lise R. Lafontaine)

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Éthique et le dernier congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec (huis-clos)

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 20 août 2003, à Fort-Coulonge.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A-1B) RÉSOLUTION 2003-CC-298 **Démission de la commissaire madame
Nicole Miller Potvin**

CONSIDÉRANT la lettre de démission de madame Nicole Miller Potvin, reçue par le secrétariat général le 1^{er} juin 2003,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque de prendre acte de la démission de madame Nicole Miller Potvin, pour le poste de commissaire au siège numéro 1, en date du 1^{er} juin 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-1C) RÉSOLUTION 2003-CC-299 **Nomination de madame Diane Nault au
poste de commissaire au siège numéro 1**

CONSIDÉRANT la démission de madame Nicole Miller Potvin,

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 199 de la Loi sur les élections scolaires;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité de parents,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage de nommer madame Diane Nault au poste de commissaire pour le siège numéro 1 et ce, avec effet immédiat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2003

RÉSOLUTION 2003-CC-300

Ajournement

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'ajourner l'assemblée pendant quelques instants, afin de faire prêter serment à la nouvelle commissaire nommée, ainsi qu'au nouveau commissaire parent (secondaire), monsieur Robert Chalifoux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Pendant l'ajournement, la directrice générale, madame Marlène Thonnard, assermente madame Diane Nault et monsieur Robert Chalifoux.)

RÉSOLUTION 2003-CC-301

Retour de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de retourner à l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2003-CC-302

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 28 mai
2003**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 28 mai 2003 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé et corrigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Pas de suivi abordé.

A-3 Parole au public

Une personne du public, Mme France Lavoie, mère d'un enfant fréquentant l'école Poupore, pose une question relative à un incident survenu en mai, à bord d'un autobus. M. Beaudin répond en expliquant les procédures à suivre dans ce genre de situation et s'engage à faire le suivi du dossier. Par la suite, Louis Harvey, père de deux enfants à l'école Poupore, demande quel genre de formation est donnée aux conducteurs d'autobus pour faire face aux problématiques. M. Beaudin explique les façons de faire qui sont observées.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 juin 2003

A-4 Correspondance

Mme Thonnard répond aux questions soulevées par la commissaire madame Madeleine Aumond sur les pièces de correspondance CC-2, CC-8 et CC-9. La commissaire madame Madeleine Aumond félicite aussi M. Beaudin pour la participation au concours François-Maurais (sécurité en transport scolaire)

A-5 Déménagement directeur des ressources matérielles et informatiques

Mme Thonnard demande qu'une somme de 2 000 \$ soit offerte au directeur du service des ressources matérielles et informatiques pour l'aider à s'installer dans notre région. Mme Thonnard souligne que ce montant est un incitatif et qu'il pourrait être opportun, à l'avenir, d'élaborer une politique en ce sens, afin de faciliter le recrutement de certaines ressources.

RÉSOLUTION 2003-CC-303 **Déménagement directeur des ressources matérielles et informatiques**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond et résolu qu'un montant de 2 000 \$ soit alloué au directeur du service des ressources matérielles et informatiques, M. Alain Royer, afin de faciliter son installation dans notre région.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

A-6 RÉSOLUTION 2003-CC-304 **Plan d'affectation des administrateurs, directrices et directeurs 2003-2004**

CONSIDÉRANT la nouvelle situation de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'adopter la nouvelle version du plan d'affectation des administrateurs, directrices et directeurs d'établissement de la CSHBO, pour 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Adoption de la planification stratégique

Mme Thonnard résume les consultations qui ont été faites auprès du comité de parents, du comité consultatif de gestion et des syndicats. Elle présente aussi le tableau-synthèse qui sera intégré au document final et précise que la planification stratégique de la CSHBO sera dévoilée officiellement lors d'une activité qui aura lieu le 28 août. Le sous-ministre Robert Bisailon a été invité à prononcer une conférence au cours de cette activité. Elle explique aussi que, dès le lendemain de la présente rencontre, une version abrégée du document sera mise en chantier.

RÉSOLUTION 2003-CC-305 **Planification stratégique de la CSHBO**

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de travail sur l'élaboration de la planification stratégique de la CSHBO.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-305) suite

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de parents,

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif de gestion,

CONSIDÉRANT les recommandations des différents syndicats consultés,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond et résolu d'adopter la planification stratégique de la commission scolaire et d'en faire le lancement officiel lors d'une activité qui se tiendra le 28 août prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 9 mai 2003

Le compte rendu est déposé.

A-9 RÉSOLUTION 2003-CC-306 Club des petits déjeuners

CONSIDÉRANT la décision de la Fondation Jean-Claude Branchaud de consacrer les profits du tournoi de golf 2003 au Club des petits déjeuners,

CONSIDÉRANT que cela représente un don de 32 000 \$ pour le Club des petits déjeuners,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de remercier officiellement la Fondation Jean-Claude Branchaud pour son geste généreux, un geste qui amènera des répercussions positives sur notre clientèle étudiante, étant donné que bon nombre d'études démontrent qu'un enfant ayant mangé le matin est plus disposé à apprendre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 Organisation scolaire – mise à jour des prévisions de la clientèle scolaire du 23 mai 2003

Mme Lauriault explique les données les plus récentes concernant la clientèle scolaire attendue en 2003-2004. Il en ressort qu'il y aura 22 élèves de plus que prévu pour le préscolaire, 17 de plus que prévu au primaire et 13 de moins que prévu au secondaire. Les totaux attendus pour 2003-2004 sont de 2 028 élèves au préscolaire/primaire et 1 480 élèves au secondaire.

B-2 Projet «Famille, école, communauté», rencontre du 6 juin 2003

Mme Lauriault rappelle que ce projet a pour but de renforcer les habiletés des parents défavorisés. Dans un premier temps, ce projet, doté d'un budget annuel de 30 000 \$, portera sur le territoire de la Haute-Gatineau (Maniwaki / Grand-Remous). Le Pontiac et le Cœur-de-la-Gatineau s'y joindront par la suite. Mme Johanne Myre a été engagée à mi-temps comme agente de développement.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2003

B-3 Réforme de l'éducation

- Rencontre du 19 juin 2003)

Mme Lauriault explique que, lors de cette rencontre, le ministre de l'Éducation, M. Pierre Reid, a fait un discours où il affirmait sa croyance dans la réforme et précisait qu'au secondaire, l'implantation était simplement retardée d'un an et non reportée à une date indéfinie. En 2003-2004, quinze écoles secondaires commenceront l'implantation de la réforme, suivies d'une soixantaine d'autres (une par commission scolaire) en 2004-2005. En septembre 2005, toutes les écoles secondaires appliqueront la réforme (à compter du 1^{er} secondaire).

- Virage (vol. 5, no. 5, juin 2003)

Mme Lauriault dépose ce numéro de la revue.

B-3 Départs d'élèves par établissement secondaire

Mme Lauriault dépose et explique le document. La commissaire madame Madeleine Aumond suggère que les prochains rapports périodiques donnent davantage de précisions sur les motifs de départ, notamment aux niveaux de l'âge des jeunes et de leur niveau académique.

B-4 Dépôt des comptes rendus

Les comptes rendus suivants sont déposés :

- a) Comité de coordination pédagogique du 29 avril 2003
- b) Comité de coordination pédagogique du 30 mai 2003 et pistes de développement 2003-2004
- c) Comité consultatif e h d a a. (parents) du 13 mai 2003
- d) Comité des politiques pédagogiques du 27 mai 2003
- e) Table de suivi à l'implantation de la réforme du 27 mai 2003
- f) Table de soutien e h d a a du 4 juin 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2003-CC-307 Registre des chèques

ATTENDU la vérification des registres des chèques qu'a effectuée la commissaire madame Louise Larocque;

ATTENDU que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque que les registres des chèques de la CSHBO du 27 mai au 09 juin 2003 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2003

C-2 RÉSOLUTION 2003-CC-308 **Approbation par la commission
scolaire des budgets des écoles, des
centres de formation professionnelle
et des centres des adultes**

CONSIDÉRANT les budgets adoptés par les conseils d'établissement
(articles 95 et 110,4);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit approuver les budgets des
écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes
(article 276);

CONSIDÉRANT les documents déposés «Résolutions des conseils
d'établissement adoptant les budgets 2003-2004 des écoles ou des centres
et les budgets des établissements»;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie d'approuver les
budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres
d'éducation des adultes sous réserve des réajustements qui pourront être
apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre
modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de
l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Incidence : à 20 h 15, la commissaire madame Anne Danis s'absente

C-3 RÉSOLUTION 2003-CC-309 **Budget de la commission scolaire**

ATTENDU QUE, conformément à la Loi sur l'instruction publique, la
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit adopter et
transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et
de service de la dette pour l'année scolaire 2003-2004;

ATTENDU QUE ce budget prévoit des revenus égaux ou supérieurs aux
dépenses;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour
l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de
1 151 965 337 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2003-
2004;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à
0,35 \$;

ATTENDU QUE ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque que le
budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit
adopté et transmis au ministre de l'Éducation et que le taux de la taxe
scolaire soit fixé à 0,35 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2003

Incidence : à 20 h 20, la commissaire madame Anne Dauts revient dans la salle

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2003-CC-310 Politique de perfectionnement, personnel syndiqué

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des syndicats,

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité consultatif de gestion,

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'adopter la politique de perfectionnement du personnel syndiqué, tel que déposé par le directeur des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RÉSOLUTION 2003-CC-311 Procédure temps supplémentaire

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des syndicats,

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité consultatif de gestion,

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'adopter la procédure de gestion du temps supplémentaire du personnel syndiqué, tel que déposé par le directeur des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 Négociation, personnel de soutien CSN

M. Houde explique l'état des négociations avec le personnel de soutien CSN et mentionne qu'il se donne le mandat de recommencer à négocier l'an prochain.

D-4 Liste de priorité d'emploi, personnel de soutien CSN

M. Houde dépose et explique la liste.

D-5 Recrutement personnel enseignant, état de la situation

M. Houde dépose et explique le document.

D-6 RÉSOLUTION 2003-CC-312 Antécédents judiciaires

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des différents syndicats,

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité consultatif de gestion,



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-312) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque de mandater le directeur des ressources humaines de prendre les dispositions nécessaires afin d'introduire dans les formulaires prévus à cet effet la signature des nouveaux employés nous permettant de faire enquête quant à d'éventuels antécédents judiciaires, de se procurer les moyens nécessaires afin d'effectuer ces enquêtes (SOQUIJ ou autres) et d'enclencher le processus de consultation pour les modifications inhérentes à la politique de dotation de personnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-7 Situation Gracefield

RÉSOLUTION 2003-CC-313

Demande de huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de discuter du point F-2 en huis-clos.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

RÉSOLUTION 2003-CC-314

Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2003-CC-315

**Affectation à la direction de
l'établissement du Cœur-de-la-
Gatineau**

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de mettre fin à l'affectation temporaire de M. Serge A. Talbot à la direction de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau à la fin de l'année scolaire 2002-2003 et que des procédures soient amorcées afin de pourvoir le poste vacant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2003-CC-316

**Comité de sélection directrice ou
directeur établissement du Cœur-
de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT la vacance au poste de direction de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau,

CONSIDÉRANT la politique de dotation de personnel,

CONSIDÉRANT la politique de gestion du personnel des directions d'établissement,



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-316) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Linda Lefebvre de former un comité de sélection composé de cinq membres. Le présent comité sera composé de deux commissaires, de la direction générale, d'un représentant ou d'une représentante du conseil d'établissement et d'une personne ressource.

Les deux commissaires proposées sont mesdames Louise Larocque et Linda Lefebvre. La commissaire madame Madeleine Aumond agira en tant que substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2003-CC-317

Comité de sélection directrice ou directeur adjoint établissement du Cœur-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT la vacance au poste de direction adjointe de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT la politique de dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion du personnel des directions d'établissement,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de former un comité de sélection composé de cinq membres. Le présent comité sera composé de deux commissaires, de la direction générale et de deux personnes ressource.

Les deux commissaires proposées sont mesdames Louise Larocque et Linda Lefebvre. La commissaire madame Madeleine Aumond agira en tant que substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-8 RÉSOLUTION 2003-CC-318

Règlement du dossier de la grève illégale des enseignants de 1983 (loi 111)

CONSIDÉRANT les poursuites entreprises par les syndicats d'enseignants afin d'obtenir remboursement des coupures réalisées sous l'empire de la Loi 111 lors de la grève de 1983;

CONSIDÉRANT les jugements rendus par les tribunaux sur cette question,

CONSIDÉRANT la volonté gouvernementale de régler ce différent,

CONSIDÉRANT qu'il s'agit essentiellement d'un débat entre le gouvernement et la CSQ et qu'il n'implique aucun enjeu local,



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-318) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu que la Fédération des commissions scolaires du Québec soit mandatée pour représenter la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais dans ce dossier afin d'obtenir un règlement national sur cette question et que la Fédération veille au respect des contraintes et difficultés administratives que générera le règlement de ce dossier près de 20 ans après sa naissance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-9 RÉSOLUTION 2003-CC-319

Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2003-CC-282, sur le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, adoptée le mercredi 28 mai 2003,

CONSIDÉRANT les avis publics parus dans les journaux,

CONSIDÉRANT que le secrétariat général n'a reçu aucun commentaire, ni aucune suggestion quant à ce projet de règlement,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel et résolu d'approuver le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la Loi sur l'instruction publique.

Le jour :

Le lieu :

20 août 2003

Maniwaki

01^{er} octobre 2003

Fort-Coulonge

26 novembre 2003

Maniwaki

17 décembre 2003

Fort-Coulonge

28 janvier 2004

École élémentaire et secondaire, 11, rue St-Eugène, Gracefield

25 février 2004

École Ste-Marie, 55, rue Martineau, Otter-Lake

31 mars 2004

Maniwaki

28 avril 2004

Fort-Coulonge

26 mai 2004

Maniwaki

30 juin 2004

Fort-Coulonge

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2003

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

E-1 Villages branchés

Mme Thonnard explique que la commission scolaire vient de recevoir les résultats de l'étude préliminaire d'ingénierie et que deux conférences ont été organisées il y a quelques jours pour présenter ces résultats. Elle souligne la nécessité que le milieu prenne en main ce projet et note que les deux CLD concernés (du Pontiac et de la Vallée de la Gatineau) ont pris le leadership sur leur territoire respectif. Mme Thonnard ajoute qu'une campagne médiatique se déroulera jusqu'au dépôt de la demande de subvention, soit jusqu'au mois de septembre ou octobre, afin de mobiliser le milieu.

**E-2 RÉSOLUTION 2003-CC-320 Contrat d'entretien ménager 2003-2004 –
École de Bouchette (Denis Charbonneau)**

CONSIDÉRANT la satisfaction de la direction d'école;

CONSIDÉRANT le respect des délais requis;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur a accepté de renouveler son contrat au même prix qu'en 2002-2003, mais en prenant en considération l'augmentation du coût de la vie selon Statistique Canada qui est de 3,4 %;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la commissaire madame Diane Nault que la Commission scolaire accepte le renouvellement du contrat d'entretien ménager de Monsieur Denis Charbonneau pour l'école Notre-Dame-de-Grâces de Bouchette pour l'année 2003-2004, en tenant compte de l'indexation du coût de la vie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-3 RÉSOLUTION 2003-CC-321 Renouvellement du bail entre le CLSC,
CHSLD, Centre de santé du Pontiac et la
C.S. des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

CONSIDÉRANT le bail déjà signé le 1^{er} juillet 2001, concernant l'école Ste-Marie à Otter-Lake;

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement du CLSC, CHSLD et le Centre de santé Pontiac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le commissaire monsieur Guy Lesage d'accepter la demande de renouveler pour un (1) an (du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004) et ce, aux mêmes conditions inscrites au bail.

De plus, il est résolu que la directrice générale soit autorisée à signer le bail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2003

E-4 RÉSOLUTION 2003-CC-322 **Contrat d'entretien ménager 2003-2004 – École de Messines (Lise R. Lafontaine)**

CONSIDÉRANT la satisfaction de la direction d'école,

CONSIDÉRANT le respect des délais requis,

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur a accepté de renouveler son contrat au même prix qu'en 2002-2003, mais en prenant en considération l'augmentation du coût de la vie selon Statistique Canada qui est de 3,4 %;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la commissaire madame Pierrette Guertin que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais accepte le renouvellement du contrat d'entretien ménager de Madame Lise R. Lafontaine pour l'école Ste-Croix de Messines pour l'année 2003-2004, en tenant compte de l'indexation du coût de la vie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

La commissaire madame Louise Larocque demande si la commission scolaire produira un rapport annuel cette année. Mme Thonnard répond par l'affirmative, dans la mesure où ce sera possible.

F-2 Éthique et le dernier congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec

Ce point est discuté en huis-clos.

RÉSOLUTION 2003-CC-323 **Demande de huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'instituer le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2003-CC-324 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

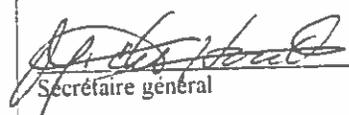
Le mercredi 25 juin 2003

F-3 **RÉSOLUTION 2002-CC-325** **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSE par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 20 août 2003, à Maniwaki.



Secrétaire général



Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 20 août 2003

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 20 août 2003, à 19h, au 211 de la rue Henri-Bourassa à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Diane Nault, Denise Miron Marion, Line Renaud, Pierrette Guertin, Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Louise Larocque et Linda Lefebvre et messieurs Charles Langevin, Guy Éthier, Paul Liberty, Daniel Moreau et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que monsieur Robert Chalifoux, commissaire représentant les parents (secondaire) et madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire)

Absences motivées : Messieurs Guy Lesage et Stephen Ryan

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard,	Directrice générale
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire
Mme Manon Lauriault,	Directrice du service des ressources éducatives
M. Michel Houde,	Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Alain Royer	Directeur du service des ressources matérielles et des technologies de l'information
M. Charles Millar,	Agent d'administration au service des ressources humaines et du secrétariat général

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, salue les commissaires et les autres personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2003-CC-326

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**)

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2003-06-25
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Planification stratégique : lancement officiel



Numéro de résolution
ou annulation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 20 août 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-326) suite

- 6- Formation professionnelle, offre de formation régionale : état de la situation
 - 7- Établissement du Cœur-de-la-Gatineau : état de la situation
 - 8- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 10 juin 2003
 - 9- **Conférence régionale des élus**
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**
- 1- Orientation générale de l'organisation du service des ressources éducatives et dossiers particuliers 2003-2004
 - 2- Tableaux de la clientèle scolaire 2003-2004 – mise à jour – août 2003
- C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- Nomination des commissaires pour la vérification des chèques 2003-2004
 - 2- Registre des chèques
 - 3- Contrats de transport scolaire 2003-2004
 - a) Contrats de transport scolaire 2003-2004
 - b) **Transport par berlines pour l'année scolaire 2003-2004**
 - c) **Allocations aux parents pour l'année scolaire 2003-2004**
- D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- Adoption plan d'effectifs secteur adaptation scolaire, soutien, 2003-2004
 - 2- Demande d'affectation d'une direction adjointe à un poste d'enseignante
 - 3- Nomination poste de direction adjointe, établissement du Cœur-de-la-Gatineau
 - 4- Démissions à titre d'enseignant(e)s
 - 5- Situation embauche enseignant
 - 6- Formation des comités 2003-2004
 - 7- Contrat P.A.E.
- E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
- 1- Villages branchés
 - 2- Salle vidéo conférence
 - 3- Prolongation du contrat de location et service des photocopieurs
 - 4- Proposition de bail de la Ville de Maniwaki pour le lot 2-149-2 Rang Front Rivière Désert
 - 5- Cafétéria Gracefield
 - 6- **École Ste-Anne**
 - 7- **Piste rouli-roulant - information**
- F) AUTRES :**
- 1- Questions des commissaires
 - 2- Rapport sur la gestion des plaintes 2002-2003 (huis-clos)
 - 3- Évaluation de la directrice générale (huis-clos)
 - 4- Levée de l'assemblée



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 20 août 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-326) suite

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 1^{er} octobre 2003, à Fort-Coulonge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2003-CC-327

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 25 juin
2003**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 25 juin 2003 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé et corrigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Beaudin souligne qu'une citoyenne de la région du Pontiac, madame France Lavoie, a reçu une lettre relative à une demande formulée lors d'une assemblée précédente.

A-3 Parole au public

Monsieur Jacques Éthier, porte-parole des transporteurs scolaires de la CSHBO, prend la parole et lit un document demandant, en substance, que la commission scolaire leur accorde une indexation de 2,25 %, au lieu de 1,25 %, lors du renouvellement des contrats de transport pour 2003-2004. Par la suite, madame Danielle Boivin, représentante de la Fondation Universitas, s'est adressée aux commissaires pour leur demander la permission de distribuer un dépliant parmi les élèves du primaire. Ce dépliant porte sur le Régime enregistré d'épargne-études et vise à encourager les parents à s'y joindre.

A-4 Correspondance

Mme Thonnard répond aux questions soulevées par les commissaires mesdames Madeleine Aumond et Louise Larocque concernant diverses pièces de correspondance.

A-5 Planification stratégique : lancement officiel

Mme Thonnard remet des copies du plan stratégique 2003-2006 aux commissaires et présente le document. Elle explique aussi que ce document sera officiellement lancé le 28 août, à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Le lancement sera marqué par une conférence du sous-ministre adjoint de l'Éducation, monsieur Robert Bisailon, et sera suivi d'une activité sociale, sous la forme d'une course de rabaska.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bols-de-l'Outaouais**

Le mercredi 20 août 2003

A-6 Formation professionnelle, offre de formation régionale : état de la situation

Mme Thonnard fait le point sur la régionalisation en cours. Un conseil d'administration a été formé, composé des quatre présidents et présidentes et des quatre directeurs généraux et directrices générales des commissions scolaires concernées, et une première rencontre a eu lieu. Un coordonnateur a été nommé en la personne de monsieur Richard Champagne. La priorité pour 2003-2004 sera de mettre en place le service.

A-7 Établissement du Cœur-de-la-Gatineau : état de la situation

Mme Thonnard donne des informations sur l'évolution de la situation de l'établissement. Mme Thonnard ajoute qu'un consultant sera à l'école de Gracefield les 26 et 27 août pour travailler avec le personnel de l'établissement.

A-8 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 10 juin 2003

Le compte rendu est déposé.

**A-9 RÉSOLUTION 2003-CC-328 Participation des élus scolaires à la
conférence régionale des élus**

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec s'apprête à mettre en place, dans chaque région du Québec, une conférence régionale des élus (CRÉ);

CONSIDÉRANT que, selon le programme du Parti libéral, ces conférences seront constituées d'élus,

CONSIDÉRANT que ces structures seront mises en place dans un objectif de décentralisation du pouvoir décisionnel et d'une modernisation des structures d'intervention en matière de développement régional;

CONSIDÉRANT que le CRÉ constitue une occasion unique de mettre en place une structure partenariale où tous les élus locaux et régionaux sans exception, qu'ils soient des élus municipaux, des élus scolaires ou des élus provinciaux, pourront définir ensemble l'avenir collectif de chacune des régions du Québec;

CONSIDÉRANT que l'éducation constitue une dimension importante du développement économique, social et communautaire dans les régions,



Numéro de résolution
et annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 20 août 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-328) suite

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires constituent des gouvernements locaux dotés d'une vie politique, ayant un pouvoir de taxation, ayant juridiction sur un territoire propre et étant responsables devant la population locale par l'élection des commissaires au suffrage universel;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires sont des instances expressément constituées en vertu de la Loi sur l'instruction publique qui leur confère, entre autres, le pouvoir de contribuer au développement des régions, d'instituer des services aux entreprises, d'élargir l'offre de service éducatif à la communauté, de favoriser l'utilisation de leurs immeubles par les organismes du milieu, d'acquérir en commun ou construire des immeubles, d'établir en commun ou en copropriété avec d'autres organismes des bibliothèques, centres administratifs, centres culturels ou récréatifs;

CONSIDÉRANT la concertation et l'implication des commissions scolaires dans les organismes régionaux reconnus, tels les conseils régionaux de développement (CRD), les conseils régionaux des partenaires du marché du travail (CRPMT), les centres locaux d'emploi (CLE), les centres locaux de développement (CLD), les Carrefours jeunesse-emploi (CJE), les centres locaux de services communautaires (CLSC), les unités régionales de loisirs (URLS);

CONSIDÉRANT qu'en raison des nombreuses interventions effectuées en éducation par les différentes structures de développement et de la similitude d'un certain nombre de responsabilités du milieu scolaire avec le milieu municipal, la participation active des élus scolaires au sein des CRÉ est non seulement justifiée, elle s'avère indispensable;

CONSIDÉRANT que l'importance de l'apport des élus scolaires au sein des CRÉ sera également significative dans plusieurs axes d'intervention de leurs futurs plans de développement, à savoir : le maintien, le développement et l'adaptation des services éducatifs, le développement économique, le développement social et culturel, le développement de réseaux de transport collectif, la modulation des services et des programmes et l'indépendance "rural-urbain";

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires constituent des acteurs de premier plan dans le branchement des régions à l'économie du savoir de par leurs initiatives dans la mise en place de projets structurants de réseautage des établissements scolaires avec de la technologie de communication à haute vitesse;

CONSIDÉRANT que, selon le programme du Parti libéral, pour attirer des investissements et permettre aux entreprises de se développer, les régions doivent compter sur des infrastructures de base accessibles en matière d'éducation;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 20 août 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-328) suite

CONSIDÉRANT que la Fédération des municipalités est favorable à ce que les CRÉ comprennent également, comme membres, les élus scolaires,

CONSIDÉRANT que la Fédération des commissions scolaires du Québec a déjà reçu l'appui de M. Pierre Reid, ministre de l'Éducation, et de Mme Nathalie Normandeau, ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le ministre du Développement économique et régional, M. Michel Audet, et la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, Mme Nathalie Normandeau, reconnaissent l'importance de la participation des élus scolaires à titre de membres à part entière des futures conférences régionales des élus,

IL EST ÉGALEMENT PROPOSÉ de demander au caucus régional de l'Outaouais du Parti libéral d'appuyer la présente démarche et régional, M. Michel Audet, et la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, Mme Nathalie Normandeau, reconnaissent l'importance de la participation des élus scolaires à titre de membres à part entière des futures conférences régionales des élus,

ET QUE copie de cette résolution soit transmise au premier ministre, au ministre du Développement économique et régional, à la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, au ministre de l'Éducation, au ministre responsable de l'Outaouais, aux députés de la région de l'Outaouais et à la Fédération des commissions scolaires du Québec

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 Orientation générale de l'organisation du service des ressources éducatives et dossiers particuliers 2003-2004

Mme Lauriault présente le document et passe en revue les dossiers particuliers qui seront traités en 2003-2004.

B-2 Tableaux de la clientèle scolaire 2003-2004 – mise à jour – août 2003

Mme Lauriault fournit aux commissaires les derniers chiffres disponibles sur la clientèle scolaire attendue en 2003-2004. Par rapport aux prévisions précédentes, il en ressort une hausse de 17 élèves au préscolaire et de 9 au primaire. Au secondaire, par contre, les données montrent 5 élèves de moins que prévu. Il est cependant possible, selon Mme Lauriault, qu'une douzaine d'autres élèves s'inscrivent à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 20 août 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 Nomination des commissaires pour la vérification des chèques 2003-2004

M. Beaudin présente le tableau et explique qu'il s'applique à la situation actuelle. Il pourrait y avoir une mise à jour après les élections scolaires de l'automne prochain.

RÉSOLUTION 2003-CC-329

**Nomination des commissaires pour
la vérification des chèques 2003-
2004**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que la vérification des chèques soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :

DATE	LIEU	COMMISSAIRE
Juillet/août 2003	Maniwaki	Diane Nault
Octobre 2003	Fort-Coulonge	Guy Éthier
Novembre 2003	Maniwaki	Reid Soucie
Décembre 2003	Fort-Coulonge	Louise Larocque
Janvier 2004	Gracefield	Guy Lesage
Février 2004	Otter-Lake	Daniel Moreau
Mars 2004	Maniwaki	Annette Dumouchel
Avril 2004	Fort-Coulonge	Charles Langevin
Mai 2004	Maniwaki	Denise Miron Marion
Juin 2004	Fort-Coulonge	Line Renaud

Cette vérification se fera au bureau de la direction du service des ressources financières avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

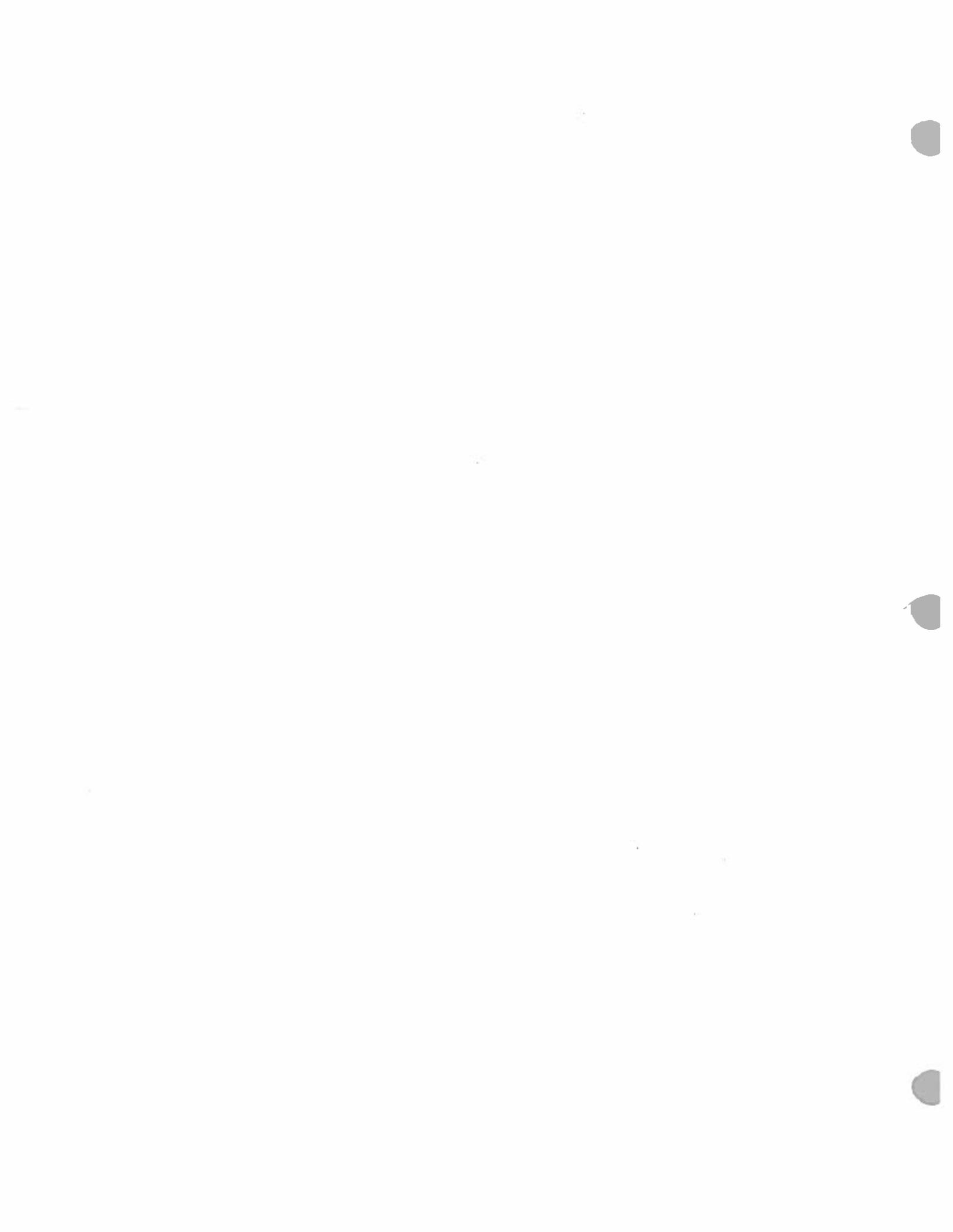
C-2 RÉSOLUTION 2003-CC-330 Registre des chèques

ATTENDU la vérification des registres des chèques qu'a effectuée la commissaire madame Diane Nault,

ATTENDU que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que les registres des chèques de la CSHBO du 23 juin au 12 août 2003 soit adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ







**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 20 août 2003

C-3- Contrats de transport scolaire 2003-2004

Mme Thonnard donne des explications sur le contexte et le commissaire monsieur Guy Éthier souligne les difficultés éprouvées par le transport scolaire.

RÉSOLUTION 2003-CC-331 Demande de huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'instituer le huis-clos.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

RÉSOLUTION 2003-CC-332 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le commissaire monsieur Daniel Moreau souligne que la commission scolaire a pour objectif le bien des élèves et que le ministère de l'Éducation oblige les commissions scolaires à avoir un budget équilibré. Il ajoute que, pour les prochaines négociations sur le transport scolaire, relativement aux contrats de cinq ans qui prendront la relève des contrats 2003-2004, le conseil des commissaires a décidé de mandater le comité de transport pour s'assurer qu'il y ait un équilibre budgétaire entre les allocations et les dépenses dans le domaine du transport scolaire.

A) RÉSOLUTION 2003-CC-333 Contrats de transport scolaire 2003-2004

CONSIDÉRANT QUE les contrats de transport scolaire sont échus depuis le 30 juin 2003,

CONSIDÉRANT la recommandation de la Fédération des commissions scolaires du Québec,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque et résolu de renouveler les contrats de transport scolaire pour l'année 2003-2004 pour un (1) an, avec une indexation de 2,25 % pour 180 jours de transport.

DE PLUS, IL EST RÉSOLU que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient mandatés pour signer tous les documents à cet effet pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Incidence : à 20 h 45, la commissaire madame Line Renaud se retire de l'assemblée



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 20 août 2003

**B) RÉSOLUTION 2003-CC-334 Transport par berlines pour l'année
scolaire 2003-2004**

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques du transport scolaire,

CONSIDÉRANT la durée des circuits d'autobus, la nature des chemins, les horaires des écoles, la localisation et les besoins de certains élèves,

CONSIDÉRANT l'information tardive du ministère de l'Éducation concernant les règles budgétaires,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Robert Chalifoux et résolu de mandater monsieur Jean-Claude Beaudin, avec l'approbation du Comité consultatif de transport, de négocier de gré à gré avec les transporteurs afin de renouveler les contrats de berlines.

DE PLUS, IL EST RÉSOLU que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient mandatés pour signer tous les documents à cet effet pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C) RÉSOLUTION 2003-CC-335 Allocation aux parents pour l'année
scolaire 2003-2004**

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de certains élèves,

CONSIDÉRANT que des élèves demeurent à l'extérieur des circuits des autobus,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie d'autoriser le versement d'allocations aux parents pour l'année scolaire 2003-2004, selon la liste annexée.

NOM ET PRÉNOM	ALLOCATION	RAISON
Jacques Masseau	5 \$ / jour	e h d a a
Marie-Reine Côté	0,379 \$ / km	e h d a a
Michelle Deschamps	1 000 \$ / année	élèves hors circuit
Chantal Martin	1 000 \$ / année	élèves hors circuit
Chantal Mourier	1 000 \$ / année	élèves hors circuit

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 20 août 2003

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

**D-1 RÉSOLUTION 2003-CC-336 Adoption du plan d'effectifs dans le
secteur de l'adaptation scolaire 2003-2004**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Éthier d'adopter le plan d'effectifs dans le secteur de l'adaptation scolaire CSN, tel que présenté par le directeur des ressources humaines, et ce, pour l'année scolaire 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-2 RÉSOLUTION 2003-CC-337 Demande d'affectation d'une direction
adjointe à un poste d'enseignante**

CONSIDÉRANT les événements à l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur, de Gracefield;

CONSIDÉRANT la demande de réaffectation de madame Josée Rochon;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'accepter la démission de madame Josée Rochon à titre d'adjointe à l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur, de Gracefield, et d'accepter sa demande de réaffectation à titre d'enseignante en français à l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur à Gracefield et ce, à partir du 25 août 2003, et de mandater le directeur des ressources humaines à procéder aux protections salariales usuelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-3 RÉSOLUTION 2003-CC-338 Nomination d'une direction adjointe à
l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissements;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Linda Lefebvre de nommer monsieur Sylvain Rivest à titre de direction adjointe à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau. Monsieur Rivest est entré en fonction le 11 août 2003 et sera soumis à une période probatoire d'une durée d'une (1) année scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 RÉSOLUTION 2003-CC-339 Démissions à titre d'enseignant(e)s

CONSIDÉRANT les lettres déposées à la direction des ressources humaines;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 20 août 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-339) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de prendre acte des démissions des personnes suivantes à titre d'enseignants et enseignantes et ce, en date du 30 juin 2003.

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Lalande, Eric	13 (maths)	Elém. & sec. Gracefield
Blanchet, Geneviève	3 (primaire)	Primaire Pontiac
Lessard, Annie	12 (maths)	ESSC

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-5 Situation embauche enseignant

M. Houde présente le document et fait le point sur la situation.

D-6 RÉSOLUTION 2003-CC-340 Formation des comités 2003-2004

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'accepter la composition des comités 2003-2004, tel que présenté

Composition des différents comités

Comité de l'administration générale

Madeleine Aumond
Charles Langevin
Louise Larocque
Linda Lefebvre
Line Renaud

Comité des ressources financières

Anne Danis
Annette Dumouchel
Guy Lesage
Denise Miron Marion
Reid Soucie

Comité sur les demandes de révision

Madeleine Aumond
Linda Lefebvre
Diane Nault (substitut)
Anne Danis (substitut)
Robert Chalifoux (substitut)
Commissaire du quartier
Directrice générale
Secrétaire général à titre de personne ressource



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 20 août 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-340) suite

Comité d'évaluation de la directrice générale

Charles Langevin
Diane Nault
Denise Miron Marion
Daniel Moreau
Reid Soucie

Comité des ressources humaines et secrétariat général

Annette Dumouchel
Linda Lefebvre
Diane Nault
Line Renaud

Comité des ressources éducatives

Madeleine Aumond
Pierrette Guertin
Linda Lefebvre
Diane Nault
Line Renaud

Comité code d'éthique et de déontologie

Louise Larocque (substitut)
Linda Lefebvre
Diane Nault
Daniel Moreau
Directrice générale
Reid Soucie (substitut)

Comité des ressources matérielles

Charles Langevin
Diane Nault
Line Renaud

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-7 RÉSOLUTION 2003-CC-341

Contrat P.A.E.

CONSIDÉRANT la date d'échéance du 1^{er} septembre 2003 pour le contrat d'aide aux employés (PAE);

CONSIDÉRANT la satisfaction du personnel,



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 20 août 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-341) suite

CONSIDÉRANT le taux d'utilisation du programme,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Robert Chalifoux de mandater le président, la directrice générale et le directeur des ressources humaines de signer le contrat avec la compagnie Le Groupe Renaud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

E-1 Villages branchés

Mme Thonnard donne des informations sur l'état du dossier. Des rencontres sont prévues en septembre avec les représentants des deux MRC impliquées, Pontiac et Vallée de la Gatineau, et les deux CLD concernés font présentement un travail de sensibilisation. L'envoi de la demande de subvention au programme Villages branchés du Québec est envisagé pour la fin septembre / début octobre.

E-2 Salle vidéo conférence

Mme Thonnard explique que les travaux d'aménagement de la salle de vidéo conférence, au 2^e étage du centre administratif, ont débuté. La salle devrait être prête en décembre ou en janvier.

**E-3 RÉSOLUTION 2003-CC-342 Prolongation du contrat de location
et service des photocopieurs**

CONSIDÉRANT la proposition de DCI Systèmes d'imagerie,

CONSIDÉRANT l'analyse faite par madame Marlène Thonnard et monsieur Jean-Claude Beaudin,

CONSIDÉRANT que l'installation doit être faite avant le début des classes,

CONSIDÉRANT que les coûts et les conditions demeurent les mêmes que la dernière entente signée en juillet 1999 (photocopieurs neufs),

CONSIDÉRANT la garantie de performance, soit de remplacer un appareil défectueux ou non performant dans un délai de trente (30) jours ouvrables,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que la commission scolaire accepte de prolonger de 36 mois l'entente signée en juillet 1999 au même taux et aux mêmes conditions. L'entente se prolongera donc jusqu'en juin 2007.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 20 août 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-342) suite

DE PLUS, IL EST RÉSOLU que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient mandatés pour signer tous les documents à cet effet pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- E-4 RÉSOLUTION 2003-CC-343 Proposition de bail de la Ville de Maniwaki pour le lot 2-149-2 Rang Front Rivière Désert

CONSIDÉRANT la proposition de bail de la Ville de Maniwaki pour le lot 2-149-2 Rang Front Rivière Désert, canton de Maniwaki,

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du Collège Sacré-Cœur, Madame Cécile Bénard,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'accepter le bail pour un loyer mensuel de 1,00 \$ du 1^{er} mai 2003 au 30 avril 2008.

DE PLUS, IL EST RÉSOLU que le président, Monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, Madame Marlène Thonnard, soient mandatés pour signer tous les documents à cet effet pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- E-5 RÉSOLUTION 2003-CC-344 Contrat de la concession de cafétéria de l'école élémentaire et secondaire Sacré-Cœur, de Gracefield

CONSIDÉRANT les trois appels d'offre faits à ce sujet,

CONSIDÉRANT l'absence de soumissionnaires,

CONSIDÉRANT l'analyse de la situation par le directeur par intérim de l'école et ses recommandations,

CONSIDÉRANT l'urgence de la situation,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Linda Lefebvre qu'il y ait des négociations de gré à gré entre la commission scolaire et l'ancien concessionnaire, M. Léopold Crites, pour l'attribution d'un contrat d'une durée d'un an, afin d'avoir un service de cafétéria à l'école à temps pour la rentrée des classes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 20 août 2003

- E-6** RESOLUTION 2003-CC-345 **École Ste-Anne, de l'île du Grand Calumet – système d'évacuation et de traitement des eaux usées**

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a accepté les projets prioritaires 2003-2004,

CONSIDÉRANT que ce projet de l'école Ste-Anne de l'île du Grand Calumet fait partie de ces projets prioritaires,

CONSIDÉRANT les exigences et les engagements demandés par le ministère de l'Environnement du Québec,

CONSIDÉRANT la recommandation de notre ingénieur, Monsieur Maurice Charlebois, de la firme d'ingénieurs conseil SEC Consultants,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'accepter que Monsieur Jean-Claude Beaudin soit mandaté pour signer tous les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais afin de s'assurer de la réalisation des travaux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- E-7** **Piste rouli roulant - information**

M. Royer explique que la Ville de Maniwaki a obtenu du financement pour asphalter des portions de la piste de rouli roulant, autour du terrain de soccer. La CSHBO a donné son autorisation à ces travaux.

- F)** **AUTRES :**

- F-1** **Questions des commissaires**

Le commissaire monsieur Daniel Moreau se dit favorable à la demande de la Fondation Universitas et un consensus s'établit là-dessus parmi les commissaires. La directrice générale répond aux questions soulevées par le commissaire monsieur Charles Langevin et les commissaires mesdames Louise Larocque, Madeleine Aumond, Annette Dumouchel et Linda Lefebvre.

- F-2/3** RESOLUTION 2003-CC-346 **Demande de huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les points F-2 et F-3 soient discutés en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- RESOLUTION 2003-CC-347 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 20 août 2003

La commissaire madame Linda Lefebvre demande qu'un suivi soit fait au niveau de la plainte soulevée par la commissaire madame Annette Dumouchel.

RÉSOLUTION 2003-CC-348 Évaluation de la directrice générale

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'accorder à la directrice générale, madame Marlène Thonnard, un boni forfaitaire de 6 %, tel que prévu au règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 RÉSOLUTION 2002-CC-349 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 1^{er} octobre 2003, à Fort-Coulonge..



Secrétaire général



Président



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 1^{er} octobre 2003, à 19h, au 185 de la rue Principale à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Diane Nault, Denise Miron Marion, Line Renaud, Madeleine Aumond, Louise Larocque et Linda Lefebvre et messieurs Charles Langevin, Guy Lesage, Guy Éthier, Paul Liberty, Daniel Moreau et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que monsieur Robert Chalifoux, commissaire représentant les parents (secondaire) et madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire)

Absences motivées : Mesdames Annette Dumouchel et Pierrette Guertin
Monsieur Stephen Ryan

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard,	Directrice générale
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire
Mme Manon Lauriault,	Directrice du service des ressources éducatives
M. Alain Royer	Directeur du service des ressources matérielles et des technologies de l'information
M. Michel Houde,	Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	Agent d'administration au service des ressources humaines et du secrétariat général

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, salue les commissaires et les autres personnes présentes et se dit heureux d'avoir siégé comme président au cours des cinq dernières années. Il demande aux commissaires de lui transmettre le document sur l'évaluation de la directrice générale le plus rapidement possible, puis il ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2003-CC-350

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (caractères gras).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2003-08-20
b) Suivis



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2003-CC-350) suite

- 3- Parole au public
 - 4- Correspondance
 - 5- Plan d'action 2003-2004 de la CSHBO
 - 6- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 15 août 2003
 - 7- Rapport annuel 2002-2003
 - 8- Appui à la Ville de Maniwaki
 - 9- Retour sur la journée d'accueil de la rentrée
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**
- 1- Affiliation à l'Association régionale de sport étudiant de l'Outaouais
 - 2- Délégation à l'Association régionale de sport étudiant de l'Outaouais
 - 3- Développement d'activités parascolaires – informations
 - 4- Réforme de l'éducation – école désignée pour l'implantation de la réforme au secondaire
 - 5- État de situation – clientèle scolaire – informations
 - 6- Dépôt du compte rendu du comité de coordination pédagogique du 21 août 2003
- C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- Registre des chèques
 - 2- Signature des effets bancaires
 - 3- Changements des signataires des effets bancaires pour les établissements
- D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- Démission d'un technicien en informatique
 - 2- Nouvelle affectation personnel enseignant, année scolaire 2003-2004
 - 3- Situation personnel enseignant 2003-2004
 - 4- Liste des suppléantes et suppléants légalement qualifiés 2003-2004
 - 5- Remboursement congé de maladie
 - 6- Résiliation d'engagement, Lucie Marion (huis-clos)
 - 7- Nomination d'une direction, établissement du Cœur-de-la-Gatineau
 - 8- Nomination direction adjointe (secteur secondaire), établissement du Cœur-de-la-Gatineau
 - 9- Unicef
 - 10- Adoption du plan d'effectifs dans le secteur du service de garde, CSN, 2003-2004
 - 11- Démission enseignante
- E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
- 1- Fibre optique et demande d'aide financière
 - 2- Papier impression (2003-2004)
 - 3- Villages branchés
- F) AUTRES :**
- 1- Questions des commissaires



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-350) suite

2- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 26 novembre 2003, à Maniwaki.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2003-CC-351

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 20 août
2003**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 20 août 2003 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé et corrigé, avec une correction au point F-1 : le mot commissaire au lieu du mot conseiller.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Pas de suivis.

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

A-4 Correspondance

Mme Thonnard répond aux questions soulevées par la commissaire madame Louise Larocque concernant diverses pièces de correspondance.

Incidence : à 19 h 05, le commissaire monsieur Paul Liberty et la commissaire madame Line Renaud se joignent au conseil des commissaires

A-5 Plan d'action 2003-2004 de la CSHBO

Mme Thonnard présente le plan d'action 2003-2004 de la commission scolaire et explique que la reddition de compte sera étroitement liée à ce plan d'action. La commissaire madame Louise Larocque souligne que le document est bien fait, particulièrement au niveau du rehaussement du sentiment d'appartenance. Elle rappelle qu'il est important que les gens se sentent partie prenante. Au sujet du plan stratégique de la CSHBO, le commissaire monsieur Daniel Moreau affirme que plusieurs commissions scolaires de la province s'en inspirent et la commissaire madame Madeleine Aumond précise que le Centre de santé Vallée de la Gatineau a l'intention de l'utiliser comme guide. Mme Thonnard ajoute que la Fédération des commissions scolaires du Québec a envoyé une lettre de félicitations concernant ce plan stratégique.



Numéro de résolution
ou annulation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

**RÉSOLUTION 2003-CC-352 Adoption du plan d'action 2003-2004 de
la CSHBO**

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a adopté la planification stratégique 2003-2006 de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais lors de sa séance ordinaire du 25 juin 2003,

CONSIDÉRANT que le plan d'action 2003-2004 a pour but de mettre en application cette planification stratégique pour la présente année scolaire,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le conseil des commissaires adopte le plan d'action 2003-2004 de la CSHBO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 15 août 2003

Le compte rendu est déposé.

A-7 Rapport annuel 2002-2003

Mme Thonnard présente le rapport annuel 2002-2003 de la CSHBO et souligne le grand travail qu'a représenté la préparation du plan stratégique de la commission scolaire et des plans de réussite des établissements. D'ailleurs, à ce dernier propos, elle dépose des exemplaires du plan de réussite de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, afin d'illustrer l'effort important qui a été requis pour réaliser ce plan de réussite et les autres. Elle dit aussi regretter que le ministère ait décidé récemment de couper l'aide financière accordée pour l'élaboration des plans de réussite. Pour sa part, la commissaire madame Louise Larocque ajoute que le comité de parents devrait préparer un rapport de ses activités, de façon à ce qu'il soit inclus en annexe au rapport annuel.

**RÉSOLUTION 2003-CC-353 Aide financière pour l'élaboration des
plans de réussite**

CONSIDÉRANT qu'au mois d'août 2003, le ministère de l'Éducation du Québec a décidé de couper l'aide financière accordée à l'élaboration des plans de réussite des établissements;

CONSIDÉRANT les importants efforts qui, depuis des mois, ont été consentis à l'élaboration des plans de réussite des établissements, tant au niveau de notre commission scolaire qu'à celui des autres commissions scolaires de l'Outaouais et d'ailleurs,

CONSIDÉRANT qu'il est capital de ne pas briser la mobilisation des milieux scolaires qui s'était installée et qui était porteuse d'avenir,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais demande une reconsidération de la décision de couper l'aide financière accordée à l'élaboration des plans de réussite des établissements et demande l'appui des autres commissions scolaires du Québec dans ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

A-8 RÉSOLUTION 2003-CC-354 Appui à la Ville de Maniwaki

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports du Québec procédera au réaménagement de l'intersection de la rue Henri-Bourassa et du boulevard Desjardins,

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports du Québec a installé une traverse piétonnière sur le boulevard Desjardins, laquelle dirige les piétons sur des terrains privés,

CONSIDÉRANT qu'il serait plus avantageux de relocaliser la traverse piétonnière au coin du boulevard Desjardins et de la rue Christ-Roi,

CONSIDÉRANT que cette relocalisation de la traverse piétonnière permettrait de diriger les piétons à un endroit plus propice et accessible et non sur des terrains privés,

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond et résolu d'appuyer la Ville de Maniwaki dans sa demande au ministère des Transports de retirer la traverse piétonnière existante et de la relocaliser au coin du boulevard Desjardins et de la rue Christ-Roi

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Retour sur la journée d'accueil de la rentrée

La commissaire madame Louise Larocque commente la journée d'accueil du 28 août 2003 et souligne qu'il s'agissait d'une très belle activité qui représentait un premier pas vers le développement d'un plus grand sentiment d'appartenance. La commissaire madame Madeleine Aumond ajoute que la présence du sous-ministre adjoint de l'Éducation, M. Robert Bisaillon, a beaucoup contribué au succès de la journée.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

**B-1 RÉSOLUTION 2003-CC-355 Affiliation à l'Association régionale
du sport étudiant de l'Outaouais**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais paie une affiliation de 0,28 \$, basée sur un critère PER CAPITA de la population scolaire de la commission scolaire et ce, au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la commission scolaire aux buts que poursuit l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais conformément aux lettres patentes de cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

B-2 RÉSOLUTION 2003-CC-356 Délégation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais pour l'année 2003-2004

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Linda Lefebvre que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate monsieur Jean-Claude Bonin à titre de délégué auprès de l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités que l'Association régionale du sport étudiant a soumis à notre attention. À cet effet, il est officiellement mandaté pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-3 Développement d'activités parascolaires - informations

Mme Lauriault donne des précisions sur les activités étudiantes au primaire et au secondaire cette année. On note une hausse du nombre d'activités offertes dans tous les établissements primaires et secondaires. La possibilité d'un transport parascolaire deux fois par semaine favorise l'augmentation de la participation des élèves. Les activités sont animées par le personnel enseignant ou des animateurs. Le recrutement de ces derniers a été plutôt ardu cette année. Mme Lauriault dépose un document et commente le plan local élaboré par l'établissement Primaire Haute-Gatineau pour le programme Québec en forme, financé par la Fondation Chagnon. Elle dit espérer qu'il y aura une suite dans les deux autres établissements primaire l'an prochain et précise que l'on en saura davantage là-dessus en décembre prochain. Le commissaire monsieur Daniel Moreau souligne que le plan d'action vient contredire ce qui était écrit dans l'éditorial d'un journal de Maniwaki il y a quelques semaines, au niveau des activités parascolaires. La commissaire madame Linda Lefebvre propose qu'une lettre soit envoyée aux directions d'établissement pour féliciter les enseignants et enseignantes de leur plus grande participation aux activités parascolaires.

Incidence : à 19 h 55, le commissaire monsieur Paul Liberty et la commissaire madame Line Renaud se retirent du conseil des commissaires

B-4 RÉSOLUTION 2003-CC-357 École désignée pour l'implantation de la réforme au secondaire

CONSIDÉRANT la demande ministérielle pour que soit désignée une école par commission scolaire;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-357) suite

CONSIDÉRANT que l'équipe-école de la Cité étudiante s'est portée volontaire pour s'approprier et expérimenter le programme de formation de l'école québécoise pour le 1^{er} cycle du secondaire,

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement de la Cité étudiante appuie favorablement l'équipe-école dans cette démarche;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que l'équipe-école de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau soit désignée pour l'implantation de la réforme au secondaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-5 État de situation – clientèle scolaire - information

Mme Lauriault présente les dernières données disponibles (tableau du 10 septembre 2003) fait une comparaison avec la précédente année scolaire. Il y a ainsi 46 élèves de moins que l'an dernier au préscolaire et au primaire mais 72 de plus au secondaire. Au total, on dénombre donc 26 élèves de plus que l'an dernier.

B-6 Dépôt du compte rendu du comité de coordination pédagogique du 21 août 2003

Le compte rendu est déposé.

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2003-CC-358 Registre des chèques

ATTENDU la vérification des registres des chèques qu'a effectuée le commissaire monsieur Guy Éthier,

ATTENDU que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Éthier que les registres des chèques de la C.S.H.B.O. du 25 août au 23 septembre 2003 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2- RÉSOLUTION 2003-CC-359 Signature des effets bancaires

CONSIDÉRANT les élections scolaires qui auront lieu le 16 novembre prochain,

CONSIDÉRANT l'article 160 de la *Loi sur les élections scolaires* qui ne permet pas au président de signer les effets bancaires à compter de la date des élections scolaires,



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-359) suite

CONSIDÉRANT que le président demeure en poste jusqu'au 21 novembre 2003,

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que la directrice générale, madame Marlène Thonnard, et le directeur du service des ressources financières et du transport scolaire et directeur général adjoint, monsieur Jean-Claude Beaudin, soient autorisés à signer conjointement les chèques et les effets bancaires pour la période du 22 novembre au 5 décembre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2- RÉSOLUTION 2003-CC-360 **Changement des signataires des effets bancaires**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais,

ET QUE deux des trois signataires sont obligatoires

ÉTABLISSEMENT NO 003
Établissement du Cœur-de-la-Gatineau

Signataires : François Côté
 Robert Giard
 Claire Marinier

ÉTABLISSEMENT NO 005
Cité étudiante de la Haute-Gatineau

Signataires : Jean-Paul Gélinas
 Christine Labelle
 Suzanne Gagnon

ÉTABLISSEMENT NO 408
Centre de formation professionnelle Pontiac (Fort-Coulonge)

Signataires : Diane Grenier
 Nicole Marion
 Yves Côté

ÉTABLISSEMENT NO 410
Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau

Signataires : Lucien Desnoyers
 Suzanne Bénard
 Richard Renaud

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2003-CC-361 Démission d'un technicien en informatique

CONSIDÉRANT la lettre déposée à la direction des ressources humaines par monsieur Christian Galipeau, technicien en informatique;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque de prendre acte de la démission de monsieur Christian Galipeau, technicien en informatique, en date du 12 septembre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 Nouvelle affectation personnel enseignant, année scolaire 2003-2004

M. Houde dépose et explique le document.

D-3 Situation personnel enseignant 2003-2004

M. Houde dépose et explique le document.

D-4 Liste des suppléantes et suppléants légalement qualifiés 2003-2004

M. Houde dépose et explique le document.

D-5 RÉSOLUTION 2003-CC-362 Remboursement congé de maladie

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de monsieur Louis Pelletier au 1^{er} juillet 2002,

CONSIDÉRANT le changement au remboursement des banques de congé de maladie non monnayables confirmé par monsieur Alain Lavoie, du MÉQ,

CONSIDÉRANT que monsieur Pelletier n'a bénéficié que du remboursement à 50 % de ces jours,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage de mandater le directeur des ressources humaines afin de rembourser à monsieur Pelletier la différence entre le paiement de cette banque de congé de maladie fait à 50 % et le 100 % auquel il a droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-6 RÉSOLUTION 2003-CC-363 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le point D-6 soit discuté en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numero de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

RÉSOLUTION 2003-CC-364 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2003-CC-365 Résiliation de l'engagement de madame
Lucie Marion pour cause d'inconduite, de
négligence à remplir ses devoirs et
d'insubordination**

CONSIDÉRANT les délibérations du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage de procéder à la résiliation de l'engagement de madame Lucie Marion, éducatrice au service de garde de l'école primaire de la Haute-Gatineau, et ce, pour cause d'inconduite, de négligence à remplir ses devoirs et d'insubordination et de mandater le directeur du service des ressources humaines à faire parvenir les avis à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-7 RÉSOLUTION 2003-CC-366 Nomination direction d'établissement du
Cœur-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissements;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Linda Lefebvre de nommer monsieur François Côté à titre de directeur à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau. Monsieur Côté est entré en fonction le 5 septembre 2003 et sera soumis à une période probatoire d'une (1) année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-8 RÉSOLUTION 2003-CC-367 Nomination direction adjointe (secteur
secondaire), établissement du Cœur-de-la-
Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissements;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-367) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Linda Lefebvre de nommer monsieur Robert Giard, temporairement pour un (1) an, à titre de directeur adjoint à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau. Monsieur Giard est entré en fonction le 29 septembre et sera soumis à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-9 RÉSOLUTION 2003-CC-368 Unicef

ATTENDU que tous les éducateurs et éducatrices ont pour mandat de permettre à nos enfants de s'ouvrir sur le monde et de les guider dans l'apprentissage de la réalité qui les entoure,

ATTENDU que nos enfants veulent s'impliquer afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de millions d'enfants marginalisés et vulnérables à travers le monde,

ATTENDU que le gouvernement du Québec a proclamé le 31 octobre Journée québécoise de l'UNICEF pour consacrer la mobilisation des intervenants du secteur de l'éducation, des élèves et de la population en faveur des objectifs humanitaires de l'UNICEF,

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais se joigne au mouvement en faveur de la survie et du bien-être des enfants démunis du monde et invite toutes ses écoles à contribuer à l'édification d'un monde de paix, digne et respectueux de tous les enfants en participant à la campagne Halloween UNICEF 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-10 RÉSOLUTION 2003-CC-369 Adoption du plan d'effectifs dans le secteur du service de garde, CSN, 2003-2004

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'adopter le plan d'effectifs dans le secteur du service de garde CSN, tel que présenté par le directeur des ressources humaines et ce, pour l'année 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-11 RÉSOLUTION 2003-CC-370 Démission enseignante

CONSIDÉRANT la lettre déposée à la direction des ressources humaines par madame Christine Bocquet, enseignante,



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-370) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de prendre acte de la démission de madame Christine Bocquet, enseignante à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge (e h d a a), en date du 4 octobre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

E-1 RÉSOLUTION 2003-CC-371 Fibres optiques et demande d'aide financière

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, les municipalités de la MRC Pontiac développent un réseau collectif régional-municipal-scolaire de télécommunication par fibres optiques,

CONSIDÉRANT que chacun des partenaires paie sa juste part des coûts reliés au projet,

CONSIDÉRANT qu'une demande d'aide financière est présentée, en vertu du programme VILLAGES BRANCHÉS,

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du service des ressources matérielles et des technologies de l'information et de la direction générale,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage :

- 1) D'AUTORISER la présentation du projet de «Développement d'un réseau collectif régional-municipal-scolaire de télécommunication par fibres optiques», pour les fins d'une demande d'aide financière au programme VILLAGES BRANCHÉS;
- 2) QUE la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet,
- 3) ET QUE la directrice générale, madame Marlène Thonnard, et le président, monsieur Daniel Moreau, soient mandatés afin de signer les documents pertinents à cette demande de financement, pour et au nom de la commission scolaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RÉSOLUTION 2003-CC-372 Appel d'offres (papier impression)

CONSIDÉRANT la demande de prix du papier impression,

CONSIDÉRANT l'analyse des demandes de prix,



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-372) suite

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault et résolu d'accepter les demandes de prix suivantes :

Imprimak

- 4 535 000	(papier blanc 8 ½ X 11)	<u>31 193,99 \$</u> (taxes incluses)
- 60 000	(papier blanc 8 ½ X 14)	<u>525,90 \$</u> (taxes incluses)
- 173 500	(papier blanc 11 X 17)	<u>2 384,86 \$</u> (taxes incluses)
- 515 500	(papier couleur 8 ½ X 11)	<u>5 419,61 \$</u> (taxes incluses)
- 66 000	(papier couleur 8 ½ X 14)	<u>301,78 \$</u> (taxes incluses)

Pour un grand total de : 826,14 \$ (taxes incluses)

Le tout selon le devis et le tableau comparatif préparé à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-3 Villages branchés

Mme Thonnard fait le point sur le dossier. Elle explique que le CLD Vallée de la Gatineau a pris le leadership du dossier au niveau de la MRC Vallée de la Gatineau et a engagé la firme BCC pour faire une tournée des municipalités et sensibiliser celles-ci. Le ministre responsable de l'Outaouais, M. Benoît Pelletier, a été approché et sensibilisé sur l'importance de ce dossier pour une région rurale comme la nôtre. Le commissaire monsieur Guy Lesage souligne l'implication de Mme Thonnard dans ce dossier et affirme que le projet n'existerait pas sans ses efforts.

F) AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

Le commissaire monsieur Daniel Moreau mentionne l'honneur fait à la compagnie Les Transports A. Moore dans la dernière édition de la revue Ecoflotte, une publication de Ressources naturelles Canada, et ajoute qu'il serait opportun de lui envoyer une lettre de félicitations. La commissaire madame Madeleine Aumond s'informe de ce qu'il advient de la mise en candidature de Mme Thonnard au conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais. Le commissaire monsieur Guy Éthier souligne son appréciation pour les cinq années qu'il a passé au sein du conseil et annonce qu'il ne se représentera pas aux élections scolaires de novembre pour des raisons de santé. Le commissaire monsieur Guy Lesage remercie le président sortant, M. Moreau, pour son travail, et Mme Thonnard adresse ses remerciements aux membres du conseil des commissaires.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 1^{er} octobre 2003

Numéro de résolution
ou annotation

F-2 RESOLUTION 2003-CC-373 Levée de l'assemblée

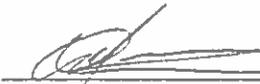
IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITE

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 26 novembre 2003, à Maniwaki.



Secrétaire général



Président



Numéro de résolution
ou annulation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 novembre 2003

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 26 novembre 2003, à 19 h, au 211 de la rue Henri-Bourassa à Maniwaki

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Diane Nault, Denise Miron Marion, Stéphanie Pilon, Chantal Galpeau, Madeleine Aumond, Louise Larocque et Guylaine Marcil et messieurs Charles Langevin, Robert Chalifoux, Bernard Caron, Damien Lafrenière, Éric Ethier, Daniel Moreau et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que mesdames Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire) et Marie-Anne Poulin, commissaire représentant les parents (secondaire).

Sont également présents à cette assemblée :

- | | |
|-------------------------|--|
| Mme Marlene Thonnard, | Directrice générale |
| M. Jean-Claude Beaudin, | Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire |
| Mme Manon Lauriault, | Directrice du service des ressources éducatives |
| M. Alain Royer | Directeur du service des ressources matérielles et des technologies de l'information |
| M. Michel Houde, | Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général |
| M. Charles Millar, | Agent d'administration au service des ressources humaines et du secrétariat général |
| M. Kevin Huneault | Représentant de la firme de vérification externe |

A-1 Ouverture de l'assemblée : directrice générale

La directrice générale de la commission scolaire, madame Marlene Thonnard, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Elle félicite les commissaires élus et les commissaires élues et s'engage, au nom des cadres, à faire preuve de la plus grande collaboration possible au cours des quatre prochaines années.

A-2-a Assermentation des commissaires

En tant que personne dûment désignée à cet effet par le président d'élection, M. Pierre Rondeau, Mme Thonnard procède à l'assermentation des commissaires.



Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 novembre 2003

Numéro de résolution
ou annotation

A-2-b Inscription des noms des candidats élus et des candidates élues, ainsi que des résultats officiels du scrutin

Conformément à l'article 162 de la *Loi sur les élections scolaires*, Mme Thonnard inscrit au procès-verbal les noms des candidats élus et des candidates élues, ainsi que les résultats officiels du scrutin du 16 novembre 2003.

Avis public du résultat de l'élection

Avis public est, par la présente, donné par M. Pierre Rondeau, président d'élection à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, que les candidats suivants et les candidates suivantes ont été élu(e)s commissaires dans les circonscriptions électorales ci-après mentionnées.

NOM	CIRCONSCRIPTION
Diane Nault	1 Bois-Franc, Grand-Remous, Montcerf-Lytton
Charles Langevin	2 Aumond, Délage, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau
Daniel Moreau	3 Egan-Sud, Maniwaki
Louise Larocque	4 Kitigan-Zibi, Maniwaki, Maniwaki
Robert Chalifoux	5 Maniwaki
Madeleine Aumond	6 Délage, Maniwaki
Chantal Gahpeau	7 Blue Sea, Messines
Bernard Caron	8 Cayamant, Gracefield, Lac-Rapide
Éric Éthier	9 Bouchette, Gracefield
Damien Lafrenière	10 Denholm, Kazabazua, Lac-Ste-Marie, Low
Stéphanie Pilon	11 Chichester, L'Île-aux-Allumettes, Rapides-des-Joachim, Sheen-Esher, -Aberdeen/Malakoff, Waltham
Denise Miron Marion	12 Mansfield-et-Pontefract
Reid Soucie	13 Fort-Coulonge
Annette Dumouchel	14 Bryson, Campbell's Bay, Clarendon, Grand-Calumet
Guylaine Marcil	15 Alleyn-et-Cawood, Bristol, Leslie-Clapham-et-Huddersfield

Donné à Gracefield, le 16 novembre 2003, par M. Pierre Rondeau, président d'élection.

Résultat du recensement des votes

Je, Pierre Rondeau, président d'élection, annonce le résultat du recensement des votes, à savoir que :

1. dans la circonscription électorale # 2 (Aumond, Délage -partie-, Sainte-Thérèse-de-Gatineau),
 - a) les candidats, ci-dessous mentionnés, ont reçu le nombre de votes inscrits vis-à-vis leur nom respectif,

M. Charles Langevin	242
Mme Line Renaud	40
 - b) le nombre d'électeurs inscrits est de 1 564
 - c) le nombre de bulletins valides est de 282
 - d) le nombre de bulletins rejetés est de 1
- La majorité va en faveur de M. Charles Langevin, avec 242 votes.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 novembre 2003

- 2 dans la circonscription électorale # 9 (Bouchette, Gracefield -partie-),
- a) les candidats, ci-dessous mentionnés, ont reçu le nombre de votes inscrits vis-à-vis leur nom respectif,
- | | |
|--------------------|-----|
| M. Éric Éthier | 297 |
| Mme Linda Lefebvre | 167 |
- b) le nombre d'électeurs inscrits est de 1 563
c) le nombre de bulletins valides est de 464
d) le nombre de bulletins rejetés est de 3
La majorité va en faveur de M. Éric Éthier, avec 297 votes

- 3 dans la circonscription électorale # 12 (Mansfield-et-Pontrefact),
- a) les candidats, ci-dessous mentionnés, ont reçu le nombre de votes inscrits vis-à-vis leur nom respectif,
- | | |
|-------------------------|-----|
| M. Brian Boisvert | 269 |
| Mme Denise Miron Marion | 318 |
- b) le nombre d'électeurs inscrits est de 1 586
c) le nombre de bulletins valides est de 587
d) le nombre de bulletins rejetés est de 4
La majorité va en faveur de Mme Denise Miron Marion, avec 318 votes

- 4 dans la circonscription électorale # 13 (Fort-Coulonge),
- a) les candidats, ci-dessous mentionnés, ont reçu le nombre de votes inscrits vis-à-vis leur nom respectif,
- | | |
|---------------------|-----|
| Mme Suzanne Manseau | 167 |
| M. Reid Soucie | 295 |
- b) le nombre d'électeurs inscrits est de 1 183
c) le nombre de bulletins valides est de 462
d) le nombre de bulletins rejetés est de 3
La majorité va en faveur de M. Reid Soucie, avec 295 votes

Donné à Gracefield, le 16 novembre 2003, par M. Pierre Rondeau,
président d'élection.

A-3 Nomination de la présidence d'assemblée

La commissaire madame Louise Larocque, appuyée du commissaire monsieur Robert Chalifoux, propose la nomination de M. Michel Houde à titre de président d'assemblée. La proposition est acceptée à l'unanimité.

A-4 Élection de la présidence du conseil

- a) La commissaire madame Denise Miron Marion, appuyée par le commissaire monsieur Damien Lafrenière, propose que l'élection de la présidence du conseil soit faite immédiatement. La proposition est acceptée à l'unanimité.
- b) La commissaire madame Diane Nault, appuyée par la commissaire madame Denise Miron Marion, propose la nomination de M. Michel Houde à titre de président d'élection. La proposition est acceptée à l'unanimité.
- c) M. Houde annonce l'ouverture de la période de nomination à la présidence du conseil.

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2003

- d) La commissaire madame Madeleine Aumond, appuyée par la commissaire madame Diane Nault, propose la nomination du commissaire monsieur Daniel Moreau à titre de président du conseil
- e) Le commissaire monsieur Charles Langevin, appuyé par le commissaire monsieur Eric Ethier, propose la fermeture de la période de nomination. La proposition est acceptée à l'unanimité
- f) Le président d'élection demande au commissaire monsieur Daniel Moreau s'il accepte la nomination à la présidence. Celui-ci accepte et assume la présidence du conseil
- g) Le président monsieur Daniel Moreau remercie les commissaires de la confiance qu'ils lui ont manifesté. Il ajoute qu'il entame sa dixième année à la présidence et qu'il entend le faire au mieux de ses capacités. Il profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux et aux nouvelles commissaires, ainsi qu'à ceux et celles qui étaient déjà en place, et ajoute qu'à son avis, le conseil est bien représenté, avec un mélange de relève et d'expérience.

A-5 Élection de la vice-présidence du conseil

- a) Le président ouvre la période de nomination pour la vice-présidence du conseil.
- b) Le commissaire monsieur Reid Soucie, appuyé par la commissaire madame Guylaine Marcil, propose la nomination de la commissaire madame Madeleine Aumond à titre de vice-présidente du conseil.
- c) Le commissaire monsieur Charles Langevin, appuyé par le commissaire monsieur Damien Lafrenière, propose la fermeture de la période de nomination. La proposition est acceptée à l'unanimité.
- d) Le président demande à la commissaire madame Madeleine Aumond si elle accepte la nomination. Celle-ci accepte et assume la vice-présidence du conseil.

A-6 Élection des membres du comité exécutif

- a) Le commissaire monsieur Daniel Moreau ouvre la période de nomination pour la sélection des membres du comité exécutif.
- b) La commissaire madame Annette Dumouchel, appuyée par la commissaire madame Madeleine Aumond, propose la nomination du commissaire monsieur Reid Soucie.
- c) La commissaire madame Guylaine Marcil, appuyée par le commissaire monsieur Robert Chalifoux, propose la nomination de la commissaire madame Diane Nault.
- d) La commissaire madame Louise Larocque, appuyée par le commissaire monsieur Reid Soucie, propose la nomination du commissaire monsieur Robert Chalifoux.
- e) Le commissaire monsieur Bernard Caron, appuyé par le commissaire monsieur Damien Lafrenière, propose la nomination du commissaire monsieur Eric Ethier.
- f) La commissaire madame Stéphanie Pilon, appuyée par la commissaire madame Guylaine Marcil, propose la nomination de la commissaire madame Denise Miron Marion.
- g) La commissaire madame Denise Miron Marion, appuyée par la commissaire madame Chantal Galipeau, propose la nomination de la commissaire madame Annette Dumouchel.



Numéro de résolution
ou annotation



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 novembre 2003

- h) La commissaire madame Madeleine Aumond propose la fermeture de la période de nomination.
- i) Les six commissaires nommé(e)s acceptent leur nomination respective et le président les déclare élu(e)s. Le comité exécutif comprend aussi le président du conseil des commissaires et les deux commissaires parents.

A-7 Convocation du comité exécutif : directrice générale

La directrice générale convoque les membres du comité exécutif à une assemblée qui se tiendra immédiatement après la tenue de la présente rencontre du conseil des commissaires. La convocation est acceptée à l'unanimité et les commissaires acceptent aussi que la convocation soit faite de façon verbale.

A-8 RÉSOLUTION 2003-CC-374

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts et changements apportés (**caractères gras**)

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1- Ouverture de la séance
- 2- a) Assermentation des commissaires
- b) Inscription des noms des candidats élus et des candidates élues, ainsi que des résultats officiels du scrutin
- 3- Nomination de la présidence d'assemblée
- 4- Election de la présidence du conseil
- 5- Election de la vice-présidence du conseil
- 6- Election des membres du comité exécutif
- 7- Convocation du comité exécutif
- 8- Adoption de l'ordre du jour
- 9- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2003-10-01
- b) Survis
- 10- Parole au public
- 11- Correspondance, incluant le pièce 28 (lettre de M. Pierre Rondeau, président d'élection) et la pièce 29 (document sur le rôle du commissaire dans la commission scolaire)
- 12- Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie
- 13- Plan d'action 2003-2004 adopté au conseil des commissaires du 1^{er} octobre 2003
- 14- Comptes rendus, comité consultatif de gestion, 23 septembre et 21 octobre 2003
- 15- Liste des commissaires
- 16- Formation le 13 décembre 2003
- 17- Club des petits déjeuners

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Organisation scolaire - clientèle au 30 septembre 2003
- 2- Fluctuations de la clientèle scolaire à la CSHBO – tableau statistique



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2003

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2003-CC-374) suite

- 3- Information critères d'inscription des élèves dans les écoles – comité des ressources éducatives
- 4- Dépôt des comptes rendus école désignée pour l'implantation de la réforme
 - a) Comité de coordination pédagogique du 18 septembre 2003
 - b) Comité des politiques pédagogiques du 3 octobre 2003
 - c) Table de soutien e h d a a. du 14 octobre 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- États financiers 2002-2003
- 3- Surplus réserve
- 4- Vérification des factures (point biffé)
- 5- Liste des vérificateurs (devient C-4)
- 6- Signature des effets bancaires (devient C-5)

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRETARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démission psychologue
- 2- Démission technicien en éducation spécialisée
- 3- Formation des comités du conseil
- 4- Démission surveillante d'élève
- 5- Comité consultatif du transport
- 6- Comités aviseurs (point biffé)

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- 1- Huile à chauffage
- 2- Travaux électriques
- 3- Dénivellement et sablage (écoles Ste-Thérèse, de Cayamant, et St-François-de-Sales, de Blue Sea)
- 4- Renouvellement de bail, «Les Maisons des jeunes du Pontiac»
- 5- Matériel informatique (appel d'offres sur invitation)

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 17 décembre 2003, à Fort- Coulonge

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9A) RÉSOLUTION 2003-CC-375

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 1^{er} octobre 2003

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 1^{er} octobre du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2003

A-9B) Suivis

Pas de suivis.

A-10 Parole au public

Pas de questions du public

A-11 Correspondance

Mme Thonnard répond aux questions soulevées par la commissaire madame Louise Larocque et la commissaire madame Madeleine Aumond concernant diverses pièces de correspondance. La commissaire madame Louise Larocque trouve très opportun de souligner le manque de couverture des médias lors des élections scolaires, surtout qu'ils font souvent preuve d'empressement lors de situations problématiques (pièces 18-19-23). La commissaire madame Madeleine Aumond a apprécié une entrevue donnée par Mme Thonnard sur le dossier du classement des écoles (*Pulmarès*).

A-12 Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie

Mme Thonnard présente le code d'éthique et de déontologie de la commission scolaire et attire particulièrement l'attention sur certaines sections. Elle rappelle que les commissaires doivent remplir un formulaire s'ils estiment être en conflit d'intérêt ou en apparence de conflit d'intérêt. Elle se dit disposée à rencontrer un commissaire ou une commissaire ayant des interrogations au sujet de ces questions et ce, en toute confidentialité.

A-13 Plan d'action 2003-2004, adopté au conseil des commissaires du 1^{er} octobre 2003

Mme Thonnard dépose ce plan d'action et souligne qu'il est en lien avec le plan stratégique de la commission scolaire.

A-14 Comptes rendus, comité consultatif de gestion, 23 septembre et 21 octobre 2003

Ces comptes rendus sont déposés. Mme Thonnard répond aux questions soulevées par les commissaires mesdames Guylaine Marzil et Diane Nault et messieurs Charles Langevin, Reid Soucie et Damien Lafrenière.

A-15 Liste des commissaires

Mme Thonnard explique que la liste des commissaires, telle que corrigée et mise à jour, sera déposée lors de la prochaine séance du conseil des commissaires.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2003

Numero de résolution
ou annotation

A-16 Formation le 13 décembre 2003

Mme Thonnard souligne qu'une formation régionale sera offerte à Gatineau le 13 décembre 2003 aux nouveaux et aux nouvelles commissaires, accompagné(e)s des directeurs généraux et directrices générales. La formation n'est pas obligatoire mais recommandée. Les commissaires intéressé(e)s peuvent s'inscrire en contactant la direction générale. La commissaire madame Louise Larocque précise qu'une rencontre avec le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec est prévue à Gatineau le 20 janvier 2004.

A-17 Club des petits déjeuners

Mme Thonnard explique que six écoles de l'établissement Primaire Haute-Gatineau sont desservies par le Club des petits déjeuners depuis un an et que la Fondation Jean-Claude Branchaud organise une soirée-bénéfice le 7 décembre 2003, au profit de ce Club. Des billets ont été achetés pour l'occasion et les commissaires sont invité(e)s à participer. La commissaire madame Guylaine Marcell informe le conseil que les écoles du Pontiac ne sont pas actuellement éligibles à faire partie du Club mais que des démarches sont en cours pour faire en sorte qu'elles soient desservies.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 Organisation scolaire – clientèle au 30 septembre 2003

Mme Lauriault présente le document et explique que le niveau préscolaire et primaire a enregistré 51 élèves de moins que l'an dernier, alors qu'il y en avait 43 de plus au niveau secondaire, pour un grand total de moins 8 élèves pour la commission scolaire.

B-2 Fluctuations de la clientèle scolaire à la CSHBO – tableau statistique

Mme Lauriault présente le document sur les clientèles réelles des années scolaires 1999-2000, 2000-2001, 2001-2002, 2002-2003 et 2003-2004 et sur les clientèles attendues lors des années scolaires 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008.

B-3 Information : critères d'inscription des élèves dans les écoles – comité des ressources éducatives

Mme Lauriault donne des informations sur le projet de procédure concernant les critères d'inscription et précise qu'il sera présenté au conseil pour approbation le 17 décembre 2003. Elle ajoute que le comité des ressources éducatives se rencontrera prochainement pour étudier le document, sans doute le 3 décembre 2003.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2003

B-4 Dépôt des comptes rendus :

- a) Comité de coordination pédagogique du 18 septembre 2003
- b) Comité des politiques pédagogiques du 3 octobre 2003
- c) Table de soutien e h d a a du 14 octobre 2003

Ces comptes rendus sont déposés

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2003-CC-376 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres des chèques qu'a effectuée le commissaire monsieur Daniel Moreau,

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les registres des chèques de la CSHBO du 9 octobre au 10 novembre 2003 soient adoptés

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2- États financiers 2002-2003

Monsieur Kevin Huneault, représentant de la firme de vérification externe, Dumoulin Éthier & Lacroix, présente les états financiers 2002-2003

RÉSOLUTION 2003-CC-377 États financiers 2002-2003

CONSIDÉRANT la teneur du rapport des vérificateurs de la firme comptable Dumoulin Éthier Lacroix,

CONSIDÉRANT l'étude des états financiers du fonds d'opérations courantes et du fonds d'investissement par le comité des finances de la CSHBO,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie d'accepter le rapport financier de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2002-2003, tel que présenté par les vérificateurs Dumoulin Éthier Lacroix.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2003-CC-378 Surplus réservé

CONSIDÉRANT le surplus libre de la commission scolaire,

CONSIDÉRANT la participation de la commission scolaire de plus de 500 000 \$ dans le projet Villages branchés,



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2003

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2003-CC-374) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de réserver une somme de 500 000 \$ pour le projet Villages branchés dans le surplus libre de la commission scolaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2003-CC-379 **Liste des vérificateurs**

CONSIDÉRANT le changement survenu au conseil des commissaires suite aux élections scolaires;

CONSIDÉRANT qu'il faut modifier la liste déjà établie;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'adopter la liste des commissaires concernant la vérification des factures pour la période du 26 novembre 2003 au 30 juin 2004

DATE	LIEU	COMMISSAIRE
26 novembre 2003	Maniwaki	Daniel Moreau
17 décembre 2003	Fort-Coulonge	Louise Larocque
28 janvier 2004	Gracefield	Éric Éthier
25 février 2004	Otter-Lake	Charles Langevin
31 mars 2004	Maniwaki	Denise Miron Marion
28 avril 2004	Fort-Coulonge	Madeleine Aumond
26 mai 2004	Maniwaki	Reid Soucie
30 juin 2004	Fort-Coulonge	Robert Chalifoux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2003-CC-380 **Signature des effets bancaires**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que le président et la directrice générale soient autorisés à signer conjointement les chèques et les effets bancaires pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2003-CC-381 **Démission psychologue**

CONSIDÉRANT la lettre déposée à la direction des ressources humaines par monsieur Serge Bensimon, psychologue;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-381) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau de prendre acte de la démission de monsieur Serge Bensimon, psychologue, dans le secteur Pontiac, en date du 1^{er} décembre 2003

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RÉSOLUTION 2003-CC-382

**Démission technicien en éducation
spécialisée**

CONSIDÉRANT la lettre déposée à la direction des ressources humaines par monsieur Philippe Larivière, technicien en éducation spécialisée,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de prendre acte de la démission de monsieur Philippe Larivière, technicien en éducation spécialisée à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, en date du 1^{er} décembre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2003-CC-383

Formation des comités 2003-2004

CONSIDÉRANT que la responsabilité du conseil des commissaires est d'administrer la commission scolaire,

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires doit donc prendre des décisions sur différents dossiers soumis par les administrateurs de la commission scolaire (orientations et priorités de la commission scolaire, politiques éducatives et administratives, planification stratégique, plan de répartition des immeubles, répartition équitable des ressources humaines, matérielles et financières entre les écoles et les centres de formation générale et professionnelle, politique de transport scolaire, etc.),

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le conseil des commissaires mandate les comités suivants afin d'analyser ces dossiers en profondeur avant l'adoption officielle par le conseil des commissaires

Comité de l'administration générale

Madeline Aumond

Bernard Caron

Louise Larocque

Guylaine Marcil

Daniel Moreau

Marlene Thomard (directrice
générale)

Comité des ressources matérielles
et des technologies de l'information

Eric Ethier

Damien Lafrenière

Charles Langevin

Alan Royer (directeur du service)



Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 novembre 2003

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2003-CC-383) suite

Comité des ressources financières

Anne Danis
Annette Dumouchel
Denise Miron Marion
Stéphanie Pilon
Reid Soucie
*Jean-Claude Beaudin (directeur
du service)*

Comité des ressources éducatives

Madeleine Aumond
Chantal Galipeau
Damien Lafrenière
Guylaine Marcil
Diane Nault
*(Manon Lauriault, directrice du
service)*

Comité sur les demandes de révision

Robert Chalifoux
Anne Danis
Diane Nault
Damien Lafrenière (substitut)
Denise Miron Marion (substitut)
Marie-Anne Poulin (substitut)
Commissaire du quartier concerné
Marlene Thomard (directrice générale)

Comité d'évaluation de la directrice
générale

Charles Langevin
Louise Larocque
Daniel Moreau
Stéphanie Pilon
Reid Soucie

Comité des ressources humaines
et secrétariat général

Robert Chalifoux
Annette Dumouchel
Éric Éthier
Chantal Galipeau
Louise Larocque
*Michel Houde (directeur du service
et secrétaire général)*

Comité du code d'éthique et de
déontologie

Louise Larocque
Guylaine Marcil
Daniel Moreau
Reid Soucie
Robert Chalifoux (substitut)
Éric Éthier (substitut)
Denise Miron Marion (substitut)
*Marlene Thomard (directrice
générale)*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 RÉSOLUTION 2003-CC-384

Démission surveillante

CONSIDÉRANT la lettre déposée à la direction des ressources humaines par madame Chantal Galipeau, surveillante du midi à l'école Ste-Croix, de Messines,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de prendre acte de la démission de madame Chantal Galipeau, surveillante du midi à l'école Ste-Croix, de Messines, en date du 17 novembre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-5 RÉSOLUTION 2003-CC-385

Comité consultatif de transport

CONSIDÉRANT l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique*,



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2003

(RESOLUTION 2003-CC-383) suite

CONSIDÉRANT la nécessité de pourvoir les deux postes de commissaires,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Robert Chalifoux de nommer les commissaires suivants pour siéger sur le comité consultatif de transport : le commissaire monsieur Reid Soucie et le commissaire monsieur Damien Lafrenière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-6 Comités aviseurs

Le point a été biffé

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

E-1 RÉSOLUTION 2003-CC-386 Huile à chauffage 2003-2004

CONSIDÉRANT les trois (3) soumissions reçues par :

- Les Huiles H L H Itée
- La Coopérative fédérée Itée
- Pétro Pontiac,

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ, suite à l'appel d'offres, Huiles à chauffage 2003-2004, par la commissaire madame Chantal Galipeau et résolu d'accepter les plus basses soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage, tel qu'illustré au tableau comparatif :

- au montant de 0,3978 \$, taxes incluses, pour le secteur Pontiac, avec Les Huiles HLH Itée,
- au montant de 0,3698 \$, taxes incluses, pour le secteur Haute-Gatineau, avec la Coopérative fédérée Itée

Le tout, conformément à l'appel d'offres 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RÉSOLUTION 2003-CC-387 Travaux électriques 2003-2008 pour le secteur Gracefield

CONSIDÉRANT les deux (2) soumissions reçues par Richard St-Jacques et Jean-Marc Thérien,

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture était le 27 octobre 2003, à 14 h, et le tableau comparatif,

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2003



Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2003-CC-387) suite

EN CONSEQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais accepte la plus basse soumission, déposée par Jean-Marc Thérien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-3 RÉSOLUTION 2003-CC-388

Déneigement et sablage 2003-2008, pour l'école Ste-Thérèse, de Cayamant, et l'école St-François-de-Sales, de Blue Sea

CONSIDÉRANT les trois (3) soumissions reçues par :

- Carrière Tremblay et fils,
- Les entreprises Jonath,
- Camionnage Barbe enr,

CONSIDÉRANT que Carrière Tremblay et fils s'est désisté (M. Tremblay voulait obtenir les deux contrats ou rien).

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture était le 27 octobre 2003, à 10 h, et le tableau comparatif,

EN CONSEQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault et résolu d'accepter les plus basses soumissions pour le déneigement et sablage 2003-2008, pour les deux écoles suivantes :

- Ste-Thérèse, de Cayamant, au montant de 2 450,00 \$ (plus taxes), à Les entreprises Jonath,
- St-François-de-Sales, de Blue Sea, au montant de 1 000,00 \$ (plus taxes), à Les entreprises Jonath.

Tel qu'illustré au tableau comparatif, le tout conformément à l'appel d'offres 2003-2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-4 RÉSOLUTION 2003-CC-389

Renouvellement de bail : Les Maisons des jeunes du Pontiac

CONSIDÉRANT la demande de «Les Maisons des jeunes du Pontiac»,

CONSIDÉRANT les objectifs poursuivis par ces organismes,

CONSIDÉRANT l'offre des organismes de défrayer les coûts mensuels de location de 400,00 \$ (même taux que l'an passé), sans taxes, et de prendre en charge l'entretien des locaux utilisés,



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 novembre 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-389) suite

CONSIDÉRANT la disponibilité des locaux;

EN CONSEQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie d'accepter la demande de «Les Maisons des jeunes du Pontiac» d'utiliser des locaux au centre administratif du Pontiac

De plus, il est résolu que le directeur des ressources matérielles, M. Alain Royer, soit mandaté pour signer l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-5 RÉSOLUTION 2003-CC-390

Appel d'offres sur invitation :
matériel informatique

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour matériel informatique dont l'ouverture était le 4 novembre 2003;

CONSIDÉRANT l'analyse des demandes de prix,

EN CONSEQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque et résolu d'accepter la demande de prix suivante
- Service informatique D.L. au montant de 23 242,92 \$ (taxes incluses)

Le tout, selon le devis et le tableau comparatif préparé à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

La commissaire madame Madeleine Aumond demande où en est rendue la question de la nomination de Mme Thonnard au conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais. Selon Mme Thonnard, sa candidature n'a pas été retenue.

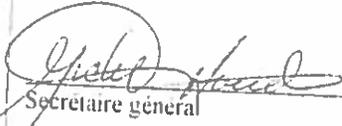
F-2 RÉSOLUTION 2002-CC-391

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 17 décembre 2003, à Fort-Coulonge


Secrétaire général


Président



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 17 décembre 2003

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 17 décembre 2003, à 19 h, au 185 de la rue Principale à Fort-Coulonge

Sont présents à cette assemblée mesdames Chantal Galipeau, Denise Miron Marion, Guylaine Marcil et Stéphanie Pilon et messieurs Damien Lafrenière, Bernard Caron, Eric Ethier, Daniel Moreau et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire).

Absences motivées : Mesdames Diane Nault, Louise Larocque, Madeleine Aumond, Annette Dumouchel et Marie-Anne Poulin, commissaire représentant les parents (secondaire)
Messieurs Charles Langevin, Robert Chalifoux

Sont également présents à cette assemblée

Mme Marlène Thonnard,	Directrice générale
M Jean-Claude Beaudin,	Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire
Mme Manon Lauriault,	Directrice du service des ressources éducatives
M. Alain Royer,	Directeur du service des ressources matérielles et des technologies de l'information
M. Michel Houde,	Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	Agent d'administration au service des ressources humaines et du secrétariat général

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, procède aux salutations d'usage et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2003-CC-392

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
- 2- a) **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2003-11-26**
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 17 décembre 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-392) suite

- 5- Changement de nom de l'école St-François-de-Sales (Blue Sea)
- 6- Enquête sur le style de vie des jeunes
- 7- Liste des commissaires
- 8- Compte rendu du comité de parents du 29 octobre 2003
- 9- Déléguée officielle à l'assemblée générale de la Société GRICS
- 10- **(Point reporté)**
- 11- Mise à jour des politiques de la commission scolaire

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires
- 2- Réforme de l'éducation
 - a) Informations générales
 - b) Plan de réussite - collaboration universitaire
- 3- Dépôts des comptes rendus
 - a) Comité de coordination pédagogique du 7 novembre 2003
 - b) Comité consultatif de e h d a du 19 novembre 2003
 - c) Comité des politiques pédagogiques du 25 novembre 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Compte rendu CRT (enseignant), 2003-10-01
- 2- Compte rendu CRT (PPE), 2003-10-22
- 3- Compte rendu CRT (soutien CSN), 2003-10-28
- 4- Procédure à suivre relative aux modalités de fonctionnement des assemblées du conseil des commissaires
- 5- Rémunération des commissaires
- 6- Nomination d'un substitut au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- 7- **Démission enseignante**

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- 1- Lettre à la Maison des jeunes du Pontiac
- 2- Copies de sécurité informatique
- 3- Développement du site Internet
- 4- Villages branchés

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 17 décembre 2003

RÉSOLUTION 2003-CC-392) suite

- 2- Rencontre sociale
- 3- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 28 janvier 2004, à Gracefield

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2003-CC-393

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 26 novembre 2003

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 26 novembre 2003 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Pas de suivis

A-3 Parole au public

Un représentant du public, M. Michel Bélanger, membre de l'organisme de participation des parents de l'école l'Envolée, de Campbell's Bay, sensibilise les commissaires à un problème de santé qui se pose depuis le début de l'année scolaire, relativement à la présence de poux chez certains élèves, ainsi que les gestes posés jusqu'à maintenant pour apporter des solutions à cette question. La directrice générale, Mme Thonnard, assure M. Bélanger qu'un suivi sera fait auprès de l'école concernée, mais elle lui rappelle aussi qu'en vertu de la décentralisation, la responsabilité quant à ce genre de situation relève de l'établissement et non de la commission scolaire.

A-4 Correspondance

Mme Thonnard souligne la pièce CC-9, un extrait de résolution qui provient de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et qui apporte son soutien à la CSHBO. Le conseil des commissaires de la CSHBO, au cours des derniers mois, avait demandé l'appui des commissions scolaires du Québec, concernant l'aide financière accordée par le ministère de l'Éducation pour les plans de réussite. Par ailleurs, une autre commission scolaire, la Commission scolaire des Laurentides, avait elle aussi, parallèlement à la CSHBO, entrepris une démarche similaire auprès du ministère et a fait parvenir un extrait de résolution en ce sens (pièce CC-10).



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 17 décembre 2003

A-5 RESOLUTION 2003-CC-394 Changement du nom de l'école St-François-de-Sales (Blue Sea)

CONSIDÉRANT la résolution adoptée par le conseil d'établissement du Cœur-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT toute l'œuvre accomplie avec dévouement par sœur Reine Perreault à cette école et ailleurs;

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau et résolu que la commission scolaire fasse une modification à la résolution 2000-CC-064, portant sur les actes d'établissements des écoles et des centres, de façon à ce que l'école primaire St-François-de-Sales (bâtisse 774-007), relevant de l'Établissement du Cœur-de-la-Gatineau et sise au 2 du chemin Blue Sea, municipalité de Blue Sea (Quebec), J0X 1C0, soit dorénavant désignée sous le nom d'école Reine-Perreault et ce, pour l'année scolaire 2003-2004 et les années suivantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Enquête sur le style de vie des jeunes

Mme Thonnard présente et explique le document. Elle précise qu'une rencontre du comité de parents aura lieu le 12 janvier 2004 et qu'il y sera proposé qu'une présentation du document soit organisée pour tous les parents de la commission scolaire. Le comité de parents mobilisera le plus de parents possibles pour cette présentation qui aura lieu à Kazabazua à une date encore à déterminer. Le conseil des commissaires exprime son appui à cette démarche mais souhaite une présentation dans le Pontiac et une dans la Vallée de la Gatineau. Mme Thonnard fera le suivi à ce sujet.

A-7 Liste des commissaires

Mme Thonnard explique que cette liste des commissaires, avec les numéros de circonscription, les adresses personnelles et les numéros de téléphone, a été corrigée en tenant compte des corrections apportées à la séance précédente.

A-8 Compte rendu du comité de parents du 29 octobre 2003

Le compte rendu est déposé.

A-9 RESOLUTION 2003-CC-395 Déléguée officielle à l'assemblée générale de la Société GRICS

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 17 décembre 2003

Numéro de résolution
ou annotation

RÉSOLUTION 2003-CC-395) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie et résolu que la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soit et est par la présente nommée déléguée officielle de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents;

Qu'en cas d'incapacité d'agir de la déléguée officielle, le directeur du service des ressources matérielles et des technologies de l'information, M. Alain Royer, soit et est par la présente nommé délégué officiel substitut à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS avec le même mandat,

Que la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la Société GRICS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Point reporté)

Ce point a été reporté à la séance de janvier 2004.

A-11 Mise à jour des politiques de la commission scolaire

Mme Thonnard explique qu'au cours de la prochaine année, certaines politiques seront mises à jour dans les divers services administratifs.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 RÉSOLUTION 2003-CC-396 Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires – 2004-2005

CONSIDÉRANT l'obligation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais de réviser annuellement les critères pour l'inscription des élèves dans les écoles,

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des ressources éducatives,

CONSIDÉRANT la recommandation favorable des différents groupes impliqués au cheminement de la consultation,

IL EST PROPOSÉ, sous réserve de la recommandation du comité de parents, par la commissaire madame Guylaine Marcell d'adopter la «Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires», pour l'année 2004-2005, tel que déposé par la directrice du service des ressources éducatives

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 17 décembre 2003

B-2 Réforme de l'éducation

a) Informations générales

Selon Mme Lauriault, l'implantation de la réforme se poursuit conformément aux prévisions et tout ce qui était planifié est en voie de se réaliser (formations, etc.). Le taux de satisfaction des directions d'école est élevé. Les rencontres de parents organisées pour la clôture de la première étape, dans le cadre des nouveaux modes de communication, ont rencontré beaucoup de succès et la participation des parents est en hausse. Une mention en sera d'ailleurs faite dans le journal de la commission scolaire. Une équipe de travail de 20 personnes (directions, enseignant(e)s) a été formée pour travailler de façon approfondie la différenciation pédagogique. Cette équipe aura pour mandat d'animer des ateliers auprès de tous les enseignants et enseignants, autant du primaire que du secondaire. Ce projet est et sera une priorité pour plus d'une année. Au niveau de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, école désignée pour l'implantation de la réforme au secondaire, de la formation a été offerte au personnel concerné et une enseignante du primaire a donné un témoignage sur son expérience personnelle. Enfin, une rencontre régionale réunira prochainement les directions des écoles secondaires des quatre commissions scolaires outaouaises, accompagnées d'enseignants et d'enseignantes, et Mme Lauriault en fera l'animation.

b) Plan de réussite – collaboration universitaire

Mme Lauriault présente un résumé des différentes collaborations universitaires dont bénéficie la commission scolaire et les établissements pour les plans de réussite.

B-3 Dépôt des comptes rendus

Les comptes rendus suivants sont déposés :

- a) Comité de coordination pédagogique du 7 novembre 2003
- b) Comité consultatif e h d a a. du 19 novembre 2003
- c) Comité des politiques pédagogiques du 25 novembre 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2003-CC-397

Registre des chèques

ATTENDU la vérification des registres des chèques qu'a effectuée la commissaire madame Louise Larocque;

ATTENDU que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que les registres des chèques de la CSHBO du 24 novembre au 8 décembre 2003 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 17 décembre 2003

Numéro de résolution
ou annotation

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Compte rendu CRT (enseignant), 2003-10-01

M. Houde dépose le document

D-2 Compte rendu CRT (PPE), 2003-10-22

M. Houde dépose le document

D-3 Compte rendu CRT (soutien CSN), 2003-10-28

M. Houde dépose le document

**D-4 Procédure à suivre relative aux modalités de fonctionnement des assemblées
du conseil des commissaires**

M. Houde explique le document

D-5 RÉSOLUTION 2003-CC-398 Rémunération des commissaires

CONSIDÉRANT le décret 836-2000,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que la
rémunération des commissaires soit établie tel que proposé dans le tableau
suivant.

MONTANTS ANNUELS MAXIMA QU'UNE COMMISSION SCOLAIRE PEUT ACCORDER À SES COMMISSAIRES (décret 836-2000)	Traitement après indexation 1 ^{er} juillet 2003		
Nombre de commissaires multiplié par un montant de 2 836 \$	2 836 \$ x 17 =	48 212 \$	51 919 \$
Nombre de commissaires membres du comité exécutif multiplié par un montant de 3 810 \$	3 810 x 9 =	34 290 \$	36 926 \$
En vue d'une rémunération additionnelle pour le président du conseil des commissaires, le plus élevé des montants suivants : nombre d'élèves X 0,75 ¢ ou 12 000 \$		12 000 \$	12 922 \$
En vue de compenser pour les dépenses supplémentaires occasionnées par l'étendue du territoire de certaines commissions scolaires, le nombre de circonscriptions électorales scolaires situées à 75 km ou plus du siège social de la c.s. multiplié par un montant de 1 500 \$	1 500 \$ x 5 =	7 500 \$	8 077 \$
En vue de soutenir la participation à différents comités, le nombre de commissaires multiplié par un montant de 1 000 \$.	1 000 \$ x 17 =	17 000 \$	18 307 \$
	Sous-total =	119 002 \$	128 151 \$
	Réservé à la présidence du conseil =	-12 000 \$	12 922 \$
	Réservé à la vice présidence Du conseil =	- 1 500 \$	1 615 \$
	TOTAL =	105 502 \$	113 614 \$



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 17 décembre 2003

RÉSOLUTION 2003-CC-398) suite

Répartition : $\frac{113\,614 \$}{17} = 6\,684 \$$

Ainsi le salaire annuel de base pour chaque commissaire est de 6 684,00 \$

Un montant de 12 922 \$ pour la présidence s'ajoute au salaire de base du commissaire

Un montant de 1 615 \$ pour la vice-présidence s'ajoute au salaire de base du commissaire

NOTE : Pour la période du 21 novembre au 26 novembre, la rémunération rattachée au poste de la présidence et de la vice-présidence ne peut être versée.

Conséquemment, il y aura ajustement pour cette période

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-6 RESOLUTION 2003-CC-399

**Nomination d'un substitut au
conseil général de la Fédération des
commissions scolaires du Québec**

CONSIDÉRANT la demande de la Fédération des commissions scolaires du Québec de nommer un substitut au conseil général lors d'absence du président,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de nommer la vice-présidente du conseil des commissaires, la commissaire madame Madeleine Aumond, comme substitut au conseil général lors d'absence du président.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-7 RESOLUTION 2003-CC-400

Démission enseignante

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines par madame Louise Nault, enseignante au champ 1 (EHDAA) – Vallée Jeunesse,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Eric Éthier de prendre acte de la démission de madame Louise Nault en date du 1^{er} décembre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 17 décembre 2003



Numéro de résolution
ou annotation

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION

E-1 **Lettre à la Maison des jeunes du Pontiac**

M. Royer présente et explique la lettre.

E-2 **Copies de sécurité informatique**

M. Royer explique que les copies de sécurité sont entreposées à l'école Christ-Roi, dans un lieu sécuritaire, et précise que l'école se trouve hors de toute zone inondable.

E-3 **Développement du site Internet**

M. Royer présente les changements faits et à venir au niveau du site Internet de la commission scolaire, objet d'une refonte en profondeur. Plusieurs commissaires soulignent qu'il serait intéressant d'indiquer l'adresse Internet sur les éléments de papeterie de la commission scolaire (en-têtes de lettres, cartes professionnelles, etc.).

E-3 **Villages branchés**

M. Royer fait le point sur l'état d'avancement du dossier.

F) AUTRES :

F-1 **Questions des commissaires**

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière mentionne qu'à l'occasion de la formation des nouveaux commissaires, le samedi 13 décembre 2003, proposition a été faite d'organiser la visite prochaine de MM. André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, et Réjean Morel, directeur général, à Kazabazua, dans la Vallée de la Gatineau. Cet événement est une rencontre régionale, à laquelle participent tous les commissaires de l'Outaouais.

F-2 **Rencontre sociale**

Marlène rappelle que, l'an dernier, la rencontre traditionnelle du temps des Fêtes rassemblant les commissaires, les cadres et les directions d'établissements a eu lieu sous la forme d'un souper tenu après les Fêtes. L'expérience a été très appréciée de tous. On renouvelle donc l'événement qui se tiendra le 11 février 2004, à l'Auberge des Rives (Kazabazua).



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 17 décembre 2003

Numéro de résolution
ou annotation

F-3 RESOLUTION 2003-CC-373

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSE par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 28 janvier 2004, à Gracefield.


Secrétaire général


Président

